

Evaluations d'impact du programme opérationnel FEDER-FSE Corse 2014-2020

Evaluation TOURISME (Pi06c)

Rapport final - 16 février 2023

Teritéo
TERRITOIRES EN MOUVEMENT

En partenariat avec :

éthicalia 
ingénierie du tourisme durable

Sommaire

SOMMAIRE	2
1. INTRODUCTION.....	3
1.1 Périmètre et objectifs de l'évaluation.....	3
1.2 Les questionnements évaluatifs	3
1.3 Méthodologies et sources d'informations mobilisées.....	4
2. REPONSES AUX QUESTIONS EVALUATIVES	5
2.1 Contribution du PO à la valorisation et la connaissance du patrimoine régional Corse	8
2.2 Contribution à l'évolution et la diversification de l'offre touristique.....	15
2.3 Impacts sur l'évolution de la fréquentation touristique.....	24
2.4 Impacts sur l'allongement de la saison touristique.....	35
3. PISTES DE REFLEXION	45
4. ANALYSES DETAILLEES.....	55
4.1 Fiches études de cas	56
4.2 Bilan des réalisations détaillé.....	71
5. ANNEXES	77
5.1 Acteurs interrogés, entretiens, bibliographie.....	77
5.2 Liste des sigles et acronymes	80

1. Introduction

1.1 Périmètre et objectifs de l'évaluation

Le présent rapport porte sur l'évaluation de l'impact du soutien du FEDER sur la priorité d'investissement 06c, qui aborde la thématique du « **Tourisme** » - et s'inscrit dans la réalisation du plan d'évaluation du programme opérationnel FEDER-FSE Corse 2014-2020.



Le présent marché concerne la réalisation de 9 évaluations d'impact des thématiques soutenues par le PO Corse 2014-2020. Dans le cadre de ces travaux, il s'agit tant de **mesurer les réalisations et analyser les impacts du PO 2014-2020**, que de **se projeter sur la future génération de programmes 2021-2027**. Conformément au CCTP, l'ensemble des travaux conduits portent sur six points prioritaires :

- **Réaliser un bilan physico-financier** (quantitatif et qualitatif) des résultats atteints dans le cadre de la politique évaluée et analyser son efficacité au regard des objectifs fixés et des résultats attendus
- **Analyser les effets produits par les interventions des FESI sur les porteurs de projets et les territoires**
- **Analyser au regard des ressources mobilisés et des résultats observés, le niveau d'efficacité des programmes** (FEDER-FSE) sur la politique évaluée
- **Rendre compte de la pertinence** des objectifs et des actions élaborées au regard des problématiques identifiées et **juger de la cohérence interne** entre les objectifs fixés et les ressources allouées, ainsi qu'entre les objectifs et les réalisations
- **Analyser l'utilité du programme** par la confrontation entre les problématiques / besoins identifiés et les résultats produits afin de visualiser les actions les plus utiles
- **Elaborer des recommandations** sur les évolutions à opérer **dans la perspective de la prochaine génération de programmes européens 2021-2027**

1.2 Les questionnements évaluatifs

Le travail de cadrage sur le référentiel d'évaluation a permis d'identifier les questions évaluatives suivantes :

Questions évaluatives

- **QE n°1** : Les projets ont-ils permis de **mieux valoriser et faire connaître le patrimoine régional** ?
- **QE n°2** : Les projets ont-ils permis **une évolution et diversification de l'offre** ?
- **QE n°3** : Les projets ont-ils permis **une augmentation et une évolution de la fréquentation**, notamment dans les domaines stratégiques et territoriaux ?
- **QE n°4** : Dans quelle mesure les projets ont-ils permis **un allongement de la saison touristique** ?

1.3 Méthodologies et sources d'informations mobilisées

Les travaux d'évaluation présentés dans le cadre du présent rapport s'appuient principalement sur les outils suivants :

ANALYSE DOCUMENTAIRE :

Les réponses aux questions évaluatives se sont appuyées sur **une analyse croisée des documents fournis** par l'autorité de gestion du programme FEDER-FSE Corse : programme opérationnel, rapports annuels de mise en œuvre, données de programmation.

Ainsi que d'autres documents régionaux ou locaux traitant des orientations stratégiques de la Corse : Plan d'Aménagement et de Développement Durable de la Corse (PADDuC) – **Annexe 8 Schéma d'Orientation pour le Développement Touristique** (adopté en avril 2015), **Livre Blanc du Tourisme Corse** – ATC (septembre 2014), **Feuille de route de l'ATC 2018-2021** (avril 2018), les **Cahiers du Tourisme de l'ATC de 2018 à 2020**.

ENTRETIENS INSTITUTIONNELS :

Des entretiens avec les pilotes / gestionnaires de la politique touristique de la Collectivité de Corse au titre du PO FEDER-FSE Corse et les différents partenaires ont été menés. Ils ont permis de recueillir l'avis et la perception des acteurs sur la dynamique de programmation actuelle, sur la cohérence d'ensemble du programme et des dispositifs d'aide existants, sur la répartition territoriale des projets et le niveau de connaissance par les porteurs de projets potentiels des opportunités de financements publics ainsi que sur les résultats, effets et impacts du programme FEDER.

ENQUETE BENEFICIAIRES ET ETUDES DE CAS :

Des entretiens ont été réalisés avec les bénéficiaires des subventions FEDER au titre de la Pi 6c. Les bénéficiaires interrogés représentent plus de la moitié des acteurs ayant porté des projets sur cette thématique au cours de la programmation 2014-2020 (16 dossiers sur 25). La liste des bénéficiaires contactés figure en annexe du présent document.

ANALYSE DE DONNEES ET CARTOGRAPHIE DES PROJETS :

Dans le cadre de la démarche évaluative, nous avons initié une analyse des données quantitatives disponibles à partir d'exports « opérations » et « indicateurs », réalisés depuis la plateforme régionale Synergie (au 21/09/21) ainsi qu'à partir des travaux menés au préalable par le Centre de ressources de l'Agence du Tourisme de la Corse, et plus particulièrement l'Observatoire du Tourisme de la Corse.



2. Réponses aux questions évaluatives

LES PRIORITES

L'axe 5 du PO FEDER-FSE Corse « *Préserver et valoriser durablement les atouts environnementaux et culturels du territoire* » est organisé autour de deux priorités d'investissement et de deux objectifs spécifiques :

- OS01-Pi05b - Augmenter la part de la population bénéficiant d'activités de prévention et de gestion des risques naturels (inondation, érosion, amiante)
- OS01-Pi06c – Augmenter la fréquentation des sites touristiques régionaux par des actions de valorisation du patrimoine naturel et culturel corse.

La priorité d'investissement 6c « *conservation, protection et développement du patrimoine naturel et culturel* », faisant l'objet de la présente évaluation, affiche une très forte dynamique de programmation à date de réalisation des travaux évaluatifs¹ :

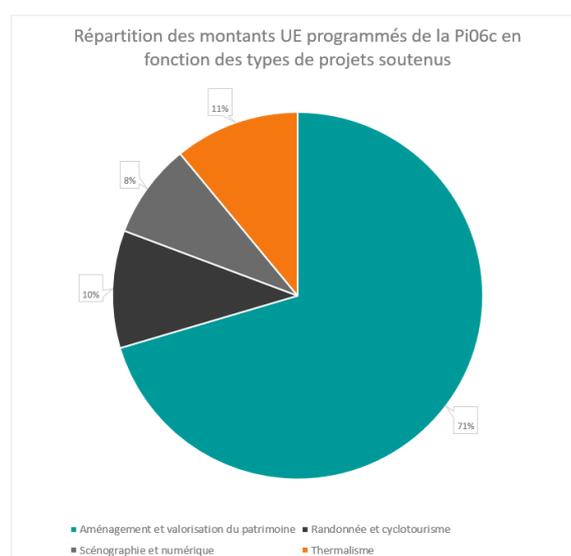
- Taux de programmation UE : **106,3%** (7,65 M€ FEDER)
- Taux de certification : **90,5%** (10,8 M€ de dépenses certifiées CT)
- **25 opérations** programmées

Il est à noter qu'au regard de l'ampleur des besoins, l'enveloppe financière allouée à cette thématique s'est avérée sous-dimensionnée, entraînant (en 2019) une révision à la hausse de la maquette du PO FEDER sur le volet tourisme.

Les porteurs sur cette priorité d'investissement sont essentiellement des **acteurs publics** (Collectivité de Corse, communes, communautés de communes et d'agglomération, Conservatoire du littoral, Office intercommunal de tourisme d'Ajaccio). Un seul projet est porté par **une structure associative** : le Laboratoire régional d'Archéologie (LRA) ; il s'agit d'un dossier relatif à la connaissance des monuments patrimoniaux et archéologiques corses par la modélisation 3D.

Les 25 projets cofinancés se déclinent autour de **4 thématiques** :

- **Aménagement et valorisation du patrimoine** (71% des montants UE, 11 dossiers)
- **Randonnée et cyclotourisme** (10% des montants UE, 5 dossiers)
- **Scénographie et numérique** (8% des montants UE, 7 dossiers)
- **Thermalisme** (11% des montants UE, 2 dossiers)



¹ Taux de programmation au 21/09/2021 (données transmises par l'AG – logiciel Synergie « Cœur de métier »)

ETAT D'AVANCEMENT DES REALISATIONS

Les réalisations du programme sont abordées de manière détaillée dans le rapport d'évaluation. Cette section vise à en fournir une vue d'ensemble.

Indicateurs de réalisation						
CO09 - Augmentation du nombre escompté de visites aux sites recensés au titre du patrimoine culturel et naturel et aux attractions bénéficiant d'un soutien	Unité	Cadre de performance	Cibles		Situation au 21/09/2021	
			2018	2023	Prévisionnel	Réalisé
PI06c	Visites / an	NON	/	9 600	160 910	89 154
25 - Nombre de sites valorisés et/ou requalifiés	Unité	Cadre de performance	Cibles		Situation au 21/09/2021	
			2018	2023	Prévisionnel	Réalisé
PI06c	Nombre	NON	/	9	116	71

A ce stade, la situation de l'axe en termes de réalisations attendues rend compte d'une **dynamique positive**. *Aucun des deux indicateurs de réalisation (CO09, 25) ne fait partie du cadre de performance.*

- > Concernant l'indicateur **CO09 - Augmentation du nombre escompté de visites aux sites recensés au titre du patrimoine culturel et naturel et aux attractions bénéficiant d'un soutien**, 89.154 visites aux sites et aux attractions sont valorisées en réalité, ce qui permet très largement d'atteindre les objectifs fixés (928% de la cible 2023). Ainsi, la cible finale de 9.600 visites apparaît fortement sous-estimée.
- > En ce qui concerne l'indicateur **25 – Nombre de sites valorisés et/ou requalifiés**, le même constat peut être réalisé. En effet, la dynamique est très favorable, avec 71 sites soutenus (en réalisé) et un potentiel de 116 en prévisionnel. Un dossier contribue tout particulièrement à l'indicateur 25 : le dossier du LRA sur la connaissance et la modélisation 3D des monuments et objets du patrimoine corse ; sont valorisés à ce titre 43 sites et objets modélisés en 3D au cours de la réalisation de l'opération. En revanche, la cible 2023 semble inadaptée au regard de la dynamique de projet et de la définition retenue pour cet indicateur (9 sites, soit 788% d'atteinte de la valeur cible finale). Ces objectifs auraient mérité d'être revus auprès de la Commission Européenne en cours de programmation.

2.1 Contribution du PO à la valorisation et la connaissance du patrimoine régional Corse

ENSEIGNEMENTS CLES

Rappel de la question évaluative n°1 :

Les projets ont-ils permis de mieux valoriser et faire connaître le patrimoine régional ?

- L'analyse des dynamiques de programmation met en évidence une consommation importante de la mesure, marquée par **un taux de programmation FEDER supérieur à la maquette initiale** (25 projets – 7,6 M€ programmés soit 106%). On observe qu'il n'y a pas de décalages entre ce qui était prévu et ce qui a été finalement réalisé et toutes les actions menées contribuent à l'objectif de valorisation du patrimoine corse. Les raisons de ce dynamisme sont multiples : choix de concentrer les crédits autour de quelques thématiques clés, identification des projets structurants en début de programme, besoins importants en matière de valorisation du patrimoine. Les actions menées ont concerné des patrimoines majeurs comme le site d'Alésia, mais ont aussi permis la valorisation de patrimoines plus confidentiels comme le site naturel de Terrenzana.
- Malgré les contraintes exogènes (crise sanitaire notamment), des premiers résultats et perspectives sont mis en exergue : **développement qualitatif et quantitatif de l'offre de découverte, augmentation de la fréquentation, amélioration des retombées économiques** (augmentation des recettes des collectivités, mobilisation des entreprises locales pour la réalisation des travaux, etc...), **mise en sécurité/conformité des sites**. Au-delà des impacts ciblés sur la valorisation du patrimoine et du tourisme, ces interventions présentent d'autres effets positifs dans la mesure où elles **bénéficient également à la population locale** (habitants, établissements scolaires).
- **La plus-value des cofinancements pour les bénéficiaires est indéniable** et de nombreux projets n'auraient pas vu le jour sans les soutiens du FEDER : le taux d'intervention à hauteur de 60%, le coût élevé des projets combiné aux moyens financiers limités des porteurs de projets contribuent à renforcer la plus-value des crédits européens. Néanmoins, si la contribution du FEDER en faveur de la valorisation du patrimoine est identifiée, **cette dernière intervient en complément d'autres interventions publiques** (PEI, PTIC, ...) qui disposent de moyens d'interventions plus importants et susceptibles de générer des effets/impacts plus marqués.



LES CHIFFRES A RETENIR



7,6 M€ FEDER programmés entre 2014 et 2020



Près de ¾ des crédits UE ciblés sur la réhabilitation du patrimoine bâti



25 dossiers cofinancés

La Corse bénéficie d'un patrimoine naturel et culturel riche lié à sa géographie, son histoire, à son architecture et à ses traditions. Moins connu et reconnu que ses plages, ces atouts patrimoniaux contribuent aujourd'hui au déploiement et à l'affirmation d'une identité certes culturelle, mais aussi touristique forte de la Corse et influent directement sur le développement de l'activité touristique.

La mesure dédiée au tourisme au sein du PO prévoyait une maquette FEDER d'environ 7,2 M€ sur la période 2014-2020. Au 21/09/2021, l'analyse des dynamiques de programmation met en évidence **une consommation importante de la mesure**, marquée par un taux de programmation FEDER supérieur à la maquette initiale (25 projets – 7,6 M€ programmés soit 106%).

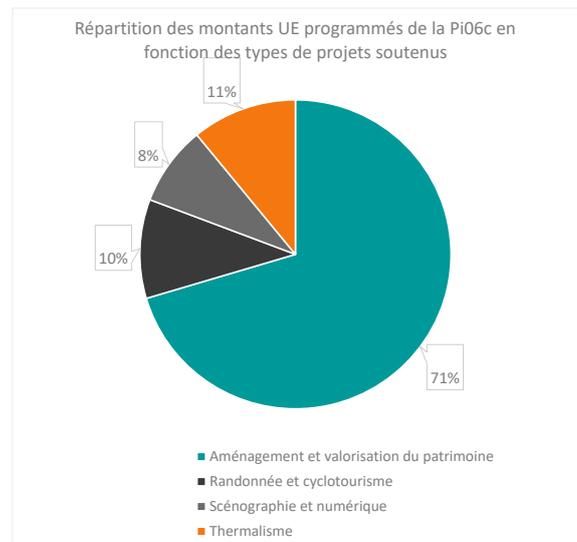
Parmi les types de projets soutenus, on retrouve la rénovation du patrimoine, les randonnées/cyclotourisme, les initiatives en faveur de la scénographie/numérique ainsi que le thermalisme.

Les travaux d'évaluation permettent d'apprécier l'efficacité de la mesure « tourisme » en faveur de la valorisation du patrimoine (lien entre les objectifs initiaux et ce qui a été réalisé) au regard notamment :

- du **niveau de programmation particulièrement important** (sur-programmation) ;
- de la typologie des actions qui ont fait l'objet de cofinancements FEDER : en effet, les travaux montrent **qu'il n'y a pas de décalages entre ce qui était prévu et ce qui a été finalement réalisé**. Toutes les actions menées contribuent à l'objectif de valorisation du patrimoine.

Dans les faits, on note un ciblage important de la mesure en direction de **la réhabilitation/rénovation du patrimoine Corse qui a concerné la majorité des initiatives** : 44% des projets concentrant 71% des crédits FEDER de la mesure. Il s'agit généralement de projets d'aménagement, coûteux et dont la réalisation est souvent planifiée sur plusieurs années.

Pour autant, les actions fléchées en direction du thermalisme (réhabilitation du site de Baracci), la scénographie (sentiers d'interprétation, visites numériques) ou la randonnée-cyclotourisme (itinéraire pédestres, aménagements de parcours cyclotouristes) contribuent également à valoriser et faire connaître le patrimoine naturel et culturel corse même si les moyens alloués ont été moins importants comparés à ceux dédiés à l'aménagement des sites culturels de l'île (environ 30% des crédits de la mesure).



L'avancement observé traduit ainsi une bonne dynamique des cofinancements en faveur de la valorisation du patrimoine. **Le réabondement de la mesure d'environ 1,2 M€** de FEDER en 2019 (passant de 6 à 7,2 M€) vient d'ailleurs confirmer ce constat.

Plusieurs éléments, en partie liés aux choix qui ont prévalu au moment de l'élaboration du PO Corse, peuvent venir expliquer cette dynamique d'avancement :

- > **un recentrage des interventions autour de 4 thèmes prioritaires** (aménagement de sites patrimoniaux, thermalisme, scénographie et randonnées-cyclotourisme) qui diffère avec les choix retenus dans de nombreux PO dont beaucoup ont privilégié un champ thématique d'intervention et des cibles relativement larges car les besoins n'étaient pas toujours bien appréhendés au moment de l'élaboration des PO : en effet, beaucoup d'AG ne souhaitent pas restreindre le champs des interventions afin de se laisser la possibilité de financer tout type d'initiatives, même si cela pouvait générer un risque de dilution des crédits. En Corse, le fait de cibler les cofinancements sur quelques thématiques clés et d'en écarter d'autres (ex : le soutien aux hébergements touristiques constitue également un enjeu clé mais fait l'objet d'autres modalités de financements via des crédits de la CdC) a permis de concentrer les interventions et leur plus-value.
- > **des projets d'aménagement bien identifiés au moment de l'écriture du PO** : les projets qui ont structuré la programmation de la mesure portent sur des actions d'envergure, articulées autour de travaux d'aménagement de sites (valorisation touristique de la Citadelle de Bastia, requalification de la Citadelle de Bonifacio, réhabilitation de la Maison Rossi, etc...) et mobilisant des volumes financiers importants (coût total moyen d'environ 1 M€ et montant moyen du FEDER de 490 K€). La majorité des projets étaient déjà connus au moment de l'élaboration du PO Corse. Tous ces éléments de contexte ont permis de sécuriser la dynamique d'avancement de la mesure.
- > **des besoins importants et des moyens financiers limités** : la Corse est dotée d'un patrimoine riche et diversifié traduisant également des besoins d'entretiens, de restauration et de valorisation tout aussi importants. En outre, ces actions de valorisation s'avèrent particulièrement onéreuses car elles font appel notamment à des expertises et savoir-faire spécifiques. Ainsi, le coût de ces actions, combiné aux moyens limités des collectivités locales qui composent la majorité des bénéficiaires de la mesure, a permis une forte mobilisation des crédits en faveur du patrimoine.

En préalable, il nous semble utile de préciser que la réalisation des projets, et par conséquent la diffusion les résultats associés, a été conditionnée par différents facteurs exogènes et en particulier :

➤ **Les aléas liés aux travaux d'aménagement :**

Comme nous le rappelions dans les paragraphes précédents, une majorité des crédits FEDER de la mesure a concerné des opérations d'aménagement de site. Il s'agit souvent d'opérations s'étalant sur plusieurs années car de nombreuses étapes préalables doivent être anticipées en amont (réalisation des études, sélection des maîtrises d'œuvre, etc...). Par ailleurs, ce type de travaux est généralement soumis à davantage d'incertitudes que ce que l'on peut observer dans le cadre de la mise en œuvre d'une action immatérielle. En effet, les études préalables peuvent soulever des contraintes non prévues pouvant avoir des impacts sur la réalisation des projets (qu'ils soient financiers ou calendaires) : c'est par exemple le cas du projet de « réhabilitation de la structure thermale de Baracci » où les études amonts ont décelé un glissement de terrain et des impacts sur le bâtiment, susceptibles d'augmenter le coût du projet et de décaler le calendrier de réalisation.

➤ **La crise sanitaire liée au Covid-19 :**

Depuis l'instauration du premier confinement en mars 2020 du fait de la pandémie liée au Covid-19, l'économie du tourisme traverse une crise d'une ampleur inédite et la Corse n'est pas épargnée. Ces éléments de contexte complexifient l'appréciation des principaux résultats et effets des actions engagées en faveur de la valorisation du patrimoine. En effet, pour de nombreux projets, l'augmentation de la fréquentation du site était l'un des critères d'évaluation. La pertinence du critère doit nécessairement être relativisée. Les bénéficiaires ont dû s'appuyer sur des critères plus qualitatifs pour évaluer la réussite de leur projet, comme par exemple, les témoignages de satisfaction d'habitants de la Commune de Cristinacce qui profitent de leur nouveau sentier d'interprétation patrimonial.

Néanmoins et malgré ces contraintes exogènes, les travaux d'évaluation ont permis d'esquisser **des premiers résultats et perspectives :**

- > **Sur le développement de l'offre de découverte :** les initiatives engagées augmentent le volume d'offres touristiques de découverte. En parallèle, les acteurs relais du tourisme (Offices de Tourisme, ...) communiquent davantage sur les destinations et lieux à visiter lorsque ceux-ci ont fait l'objet de projets de valorisation : à titre illustratif, le projet Mantinum qui a notamment créé une liaison verticale entre le Port – Donjon de la Citadelle de Bastia permet aujourd'hui de fluidifier l'accès et dessert de nouveaux centres d'intérêts (jardin botanique, théâtre de verdure etc...).
- > **Sur la fréquentation :** tous les acteurs en charge des projets cofinancés, et permettant d'ores et déjà d'accueillir du public, témoignent d'une évolution de la fréquentation ou projettent une évolution sensible de cette dernière après les actions engagées.
Par exemple, le site de Terrenzana qui n'était fréquenté que par des chasseurs et quelques habitants de manière très confidentielle, enregistre depuis son aménagement et malgré le contexte sanitaire, une

fréquentation de plus de 4.000 personnes par an qui pratique la grande boucle, avec un pic de fréquentation en mai d'après les résultats de l'éco-compteur. La qualité des aménagements permet d'accueillir plus de public tout en maîtrisant mieux les impacts environnementaux. De même, la réhabilitation des Bains de Baracci devrait engendrer un doublement de la fréquentation de la structure thermale lors de la reprise de l'activité, ce qui représenterait donc entre 60.000 et 70.000 visiteurs annuels, susceptibles de bénéficier à l'attractivité de l'ensemble de la micro-région de Propriano.

> **Sur le plan économique :**

- o les retombées pour les collectivités concernées par des investissements sont positives (augmentation des recettes touristiques) ;
- o on observe également des retombées locales dans le sens où les entreprises/maîtres d'œuvre mobilisés sur les chantiers sont majoritairement situés sur le territoire Corse.

- > **Sur la mise en sécurité/normes des sites :** les aménagements prévus peuvent être également l'occasion de mettre aux normes certains accès notamment concernant l'accessibilité des Personnes à Mobilité Réduite (PMR). A titre d'exemple, les travaux d'aménagement de la Citadelle de Bastia (projet Mantinum) ont également permis d'installer un ascenseur dédié aux PMR et permettent de relier le Port au donjon de la Citadelle en 30 secondes. La création de l'itinéraire cyclotouristique Mare & Tara a été l'occasion de sécuriser l'accès à l'emblématique site du « cimetière des enfants » situé à sur les hauteurs de Castelluccio à proximité d'Ajaccio.

Des interventions qui ont également des impacts sur les pratiques de la population locale

Les éléments présentés ci-dessus confirment qu'il existe un lien direct entre les investissements engagés en faveur de la valorisation du patrimoine et les retombées économiques et financières en matière de tourisme.

L'analyse des projets cofinancés et les échanges avec les acteurs en charge de leur mise en œuvre permettent aussi de mettre en évidence **des impacts pour les habitants des territoires concernés**. A ce titre, plusieurs impacts d'entre eux méritent d'être rappelés :

- > Les projets de restauration et réhabilitation ont souvent intégré des aménagements urbains contribuant à faciliter l'accès aux sites (aménagement de places, de trottoirs, de rues, ...). Certes, ces opérations facilitent l'accès aux touristes mais sont également empruntées par les habitants. Cela a souvent permis de faire évoluer les pratiques quotidiennes des lieux et de **faciliter l'accès et la circulation aux personnes habitant à proximité**. Pour exemple, l'ascenseur de la Citadelle de Bastia est emprunté tant par les touristes que par les habitants.
- > Après les travaux de valorisation, on observe systématiquement un **« sentiment de fierté » de la part des habitants**, soucieux de l'intérêt que l'on porte à la valorisation de leur commune ou de leur territoire ou surpris de découvrir des patrimoines qui leur étaient inconnus comme le pont génois de Critinacce. Ainsi, les projets comme celui de mise en valeur du patrimoine culturel et naturel de l'Alta Rocca, qui ont permis de réhabiliter les petits patrimoines vernaculaires comme les fours, les moulins,

les fontaines ... à travers 3 parcours patrimoniaux qui relient 3 communes de montagne, ont d'abord été fréquentés par les habitants des communes, heureux et satisfaits de voir leur patrimoine reconnu digne d'intérêt, puis par d'autres corses, venus de plus loin pour découvrir « une autre Corse, hors des sentiers battus » parfois même en plein hiver.

- > En outre, les travaux d'évaluation montrent que **les interventions en faveur du patrimoine jouent également un rôle éducatif** : les établissements scolaires planifient davantage des visites de sites lorsque ces derniers offrent des conditions d'accueil de qualité et adaptées aux groupes.

Une plus-value du FEDER indéniable mais des besoins encore importants au regard du patrimoine corse

La plus-value des cofinancements FEDER pour les bénéficiaires est indéniable et la plupart des porteurs de projets rencontrés dans le cadre de cette démarche d'évaluation viennent confirmer ce constat. Plusieurs facteurs peuvent contribuer à expliciter l'intérêt des soutiens :

- > **un taux d'intervention élevé** : pour la majorité des projets soutenus, le FEDER est intervenu à hauteur de 60%, diminuant de fait les cofinancements complémentaires à prévoir (notamment la part de l'autofinancement). Pour certains bénéficiaires, en particulier les petites communes, le taux d'intervention était de 80% car l'autofinancement n'aurait pas été suffisant ;
- > **des projets coûteux nécessitant une intervention publique** : les interventions en faveur de la rénovation/restauration du patrimoine sont généralement onéreuses. Ces coûts peuvent être difficilement assumés entièrement par les collectivités locales qui s'appuient, dans la majorité des cas, sur des ressources financières limitées. Dans ce contexte, soit les projets n'auraient jamais vu le jour sans l'apport financier du FEDER, comme pour la création de l'itinéraire cyclotouristique Mare & tara, soit l'aide européenne a eu des effets importants dans la dimension du projet.

Pour illustrer cet argument, il nous semble intéressant de prendre l'exemple du projet de réhabilitation de l'établissement thermal de Baracci portée par la Ville. Afin de relancer l'activité autour du thermoludisme, la Ville a souhaité engager un programme ambitieux de travaux comprenant la création d'un bassin extérieur ludique (jeux, musique, lumières, ...), l'aménagement du parc, le développement d'une offre de loisirs et de bien-être connexe (divers bassins, aires de jeux pour enfants, rénovation des terrains de tennis, parcours et agrées sportifs, ...). Le coût total du projet s'élève à plus de 3,8 M€ (dont 836 K€ de FEDER), soit **des montants d'investissement supérieurs au budget annuel de la commune** (3,3 M€). Le FEDER a eu ici un impact significatif sur le niveau d'ambition du projet, pour aboutir à une rénovation complète du parc et des thermes, mais aussi de l'hôtel colonial.

Malgré l'intérêt de la mobilisation des crédits européens sur la réalisation et l'ambition des projets, il est néanmoins utile de **nuancer la contribution globale du FEDER au regard de l'importance du patrimoine corse et des enjeux économiques liés** en matière de tourisme.

En effet, 7,6 M€ de FEDER ont été programmés sur la période 2014-2020, **soit environ 1,08 M€/an²**. Bien qu'utiles et à l'origine de nombreux effets mis en avant à travers cette évaluation, les moyens prévus s'avèrent limités au regard des besoins mais également des autres initiatives permettant d'intervenir sur le patrimoine corse :

- A titre d'exemple, le **Plan de Transformation pour l'Investissement de la Corse** (PTIC – cofinancements Etat pouvant aller jusqu'à 80%) prévoit environ 20 M€/an uniquement sur le volet restauration du patrimoine bâti.
- En outre, le **Plan Exceptionnel d'Investissement** (mis en place en 2002) est intervenu à hauteur de 5M€/an ces 20 dernières années.

Ainsi, si la contribution du FEDER en faveur de la valorisation du patrimoine est identifiée, cette dernière intervient en complément d'autres interventions publiques avec des moyens d'interventions plus importants et susceptibles de générer des effets/impacts plus marqués.

² Montant légèrement supérieur si l'on intègre les quelques actions qui ont pu faire l'objet d'un cofinancement via la mesure dédiée aux mobilités et qui contribuent également à la valorisation du patrimoine

2.2 Contribution à l'évolution et la diversification de l'offre touristique

ENSEIGNEMENTS CLES

Rappel question évaluative n°2 : *Les projets ont-ils permis une évolution et une diversification de l'offre ?*

- L'action du PO FEDER Corse s'inscrit en cohérence avec les dispositions du PADDuC, et plus particulièrement le Schéma d'orientation pour le développement touristique (annexe 8), autour **des principaux défis de structuration de l'offre touristique de la Corse**. Sur le plan thématique, la stratégie a été **recentrée sur les principales filières de l'économie touristique corse** et notamment 4 thèmes d'intervention : connaissance/valorisation du patrimoine, thermalisme, numérique/scénographie, randonnée/cyclotourisme.
- **Le recentrage de la stratégie émerge comme une « bonne pratique »** ayant permis de concentrer les efforts de programmation. Au global, **les objectifs initiaux ont été atteints**, en témoigne le dépassement de la cible 2023 relative au nombre de sites valorisés/requalifiés, même si l'évaluation relève une erreur de calibrage et que les ressources financières du programme s'avèrent insuffisantes pour couvrir l'ampleur des besoins.
- L'essentiel des projets atteste d'**une contribution à l'évolution et la montée en gamme de l'offre**, une plus-value d'autant plus marquée sur la valorisation du patrimoine et le thermalisme, deux thématiques qui ont donné lieu à des projets structurants et aux retombées économiques importantes attendues à l'échelle de leur microrégion, voire parfois de l'ensemble du territoire insulaire. Le programme a notamment permis **d'accompagner la requalification et la mise en tourisme de pôles touristiques** (Bonifacio, Bastia, Porto-Vecchio...) et de **relancer la filière thermique** (réhabilitation des bains de Baracci), en retrait après une période florissante aux XIX^{ème} et XX^{ème} siècles. En revanche, si le FEDER a permis de poser les premiers jalons d'une offre cyclotouristique et de randonnée en Corse, les efforts devront être poursuivis pour aboutir à la structuration d'une offre d'itinérance plus complète : continuité des itinéraires, aménagements de voies cyclables en site propre, développement de services connexes, ...
- Des premiers résultats peuvent être mis en évidence : **satisfaction des usagers et des touristes** eu égard à la qualité des aménagements, **amélioration de l'accessibilité** des sites patrimoniaux, mais aussi de **l'expérience de visite** (ex. développement de parcours de découverte patrimoniale).
- Enfin, la programmation FEDER rend compte d'un équilibre géographique des opérations soutenues, répondant à l'ambition initiale de permettre l'accès aux fonds à une diversité de territoires en Corse (littoral / montagne, rural / urbain). **6 microrégions touristiques ont concentré l'essentiel des crédits européens sur la génération 2014-2020.**



28 sites déjà valorisés et/ou requalifiés à l'appui du FEDER



1 site thermal en activité sur 3 réhabilités pour 836 K€

UE



4 thèmes ciblés : 1/ Restauration du patrimoine bâti, 2/ Itinéraires de randonnée / cyclotourisme, 3/ Thermalisme, 4/ Scénographie / numérique



6 micro-régions ayant concentré l'essentiel des crédits européens alloués au tourisme

Une stratégie visant une diversification de l'offre par un soutien aux différentes filières de l'économie touristique

LA DIVERSIFICATION DE L'OFFRE AU CŒUR DES STRATEGIES TOURISTIQUES

Le Plan d'Aménagement et de Développement Durable de la Corse (PADDuC) constitue **un projet de développement et d'aménagement**, mettant en perspective l'ensemble des enjeux spécifiques à la Corse (géographie, patrimoine, économie, ...). Il oriente les conditions d'aménagement, d'urbanisation et de préservation pour garantir un développement du territoire équilibré et maîtrisé. Plus particulièrement, **le Schéma d'orientation pour le développement touristique (SODT)** – annexé au PADD - rend compte des enjeux de spatialisation de l'activité touristique, notamment relatifs aux projets de construction et d'aménagement ; il définit des orientations concernant le développement et l'intégration des activités touristiques et précise les conditions de compatibilité de ces projets vis-à-vis des objectifs plus globaux du PADD.

STRUCTURER UNE OFFRE DIVERSIFIEE, COHERENTE ET PROPRE AUX SPECIFICITES GEOGRAPHIQUES ET CULTURELLES

« Une destination touristique concurrentielle est un ensemble d'attractions, d'équipements, d'infrastructures, d'installations, d'entreprises, de ressources et d'initiatives dont la bonne combinaison offre aux touristes les produits et les expériences qu'ils recherchent, et à la population locale les retombées économiques qu'elle est en droit d'en attendre. Le tourisme insulaire doit prendre conscience des potentialités réelles du territoire, potentialités jusqu'alors laissées à la seule appréciation du marché. Au premier rang de ses potentialités figurent l'agriculture, avec la richesse de sa production, et le patrimoine sous ses différentes formes, dont il faut poursuivre la valorisation. »

Annexe 8 – Schéma d'Orientation pour le Développement Touristique – p.11

Au sein de ce schéma, ont été mis en exergue les principaux défis pour **la structuration de l'offre du territoire insulaire** :

- Conforter les différents pôles touristiques et renforcer les complémentarités sur et entre les territoires
- Identifier, conforter ou créer des spécificités touristiques territoriales ;
- Identifier les gisements touristiques (sites, équipements et activités) et définir les conditions de leur mise en tourisme ;

- Mesurer la capacité d'accueil par l'hébergement marchand et le potentiel de développement en fonction de l'offre touristique ;
- Accompagner la mise en œuvre des politiques sectorielles de la Collectivité de Corse en matière de développement touristique.

La stratégie du PO FEDER s'inscrit en cohérence avec les orientations du Schéma pour le développement touristique. Sur le plan thématique, le choix a été fait de ne pas positionner le FEDER sur l'hébergement touristique, qui est donc soutenu au travers d'autres modalités de financement en lien avec des crédits de droit commun de la Collectivité de Corse.

Par ailleurs, comme nous le rappelions dans le chapitre précédent, l'Autorité de gestion a ciblé l'intervention autour de 4 domaines stratégiques : **le tourisme de santé et de bien-être** (thermalisme et activités complémentaires), **le tourisme culturel** (restauration patrimoniale et valorisation multimédia et scénographique, ...), **le tourisme sportif et de pleine nature** (requalification de sites, création du sentier du littoral, ...) et **le tourisme environnemental** (reconversion du patrimoine bâti forestier, opérations « Grand Site », aménagements d'accueil et de valorisation d'espaces naturels littoraux emblématiques, création de produits de découverte, ...). Ce ciblage permettait ainsi de se concentrer sur certaines filières et sur des thèmes où des besoins particulièrement importants pour l'économie touristique de la Corse avaient été identifiés.

LE CIBLAGE DES FILIERES TOURISTIQUES FAVORABLE A L'EMERGENCE DE PROJETS DE DIVERSIFICATION DE L'OFFRE TOURISTIQUE

L'approche stratégique initiale s'est confirmée en cours de programmation, au travers du soutien de 25 dossiers déclinés selon **4 thématiques d'intervention**, pleinement cohérentes avec le cadre fixé par l'*OS01-Pi06c – Augmenter la fréquentation des sites touristiques régionaux par des actions de valorisation du patrimoine naturel et culturel Corse* : l'aménagement et la valorisation du patrimoine, le développement de la randonnée et du cyclotourisme, le soutien à des projets numériques et de scénographie à vocation touristique et la réhabilitation d'infrastructures thermales.

L'ensemble des acteurs (pilotes, partenaires, bénéficiaires) considèrent que **le ciblage des thématiques a été pertinent**. Il a permis de mobiliser les porteurs de projets, d'identifier des projets suffisamment tôt dans la programmation, mais aussi de créer des opportunités.



A titre d'exemple, le projet d'itinéraire cyclo-touristique Mare & Tarra sur le versant ouest de la ville d'Ajaccio a émergé en lien direct avec la stratégie du programme FEDER. En effet, la commune d'Ajaccio doit faire face à des enjeux de gestion des flux de ses visiteurs notamment dans son centre historique, et au développement d'une offre globale de « tourisme durable 4 saisons » complémentaire aux produits existants, notamment balnéaires. Le Parcours INTENSE, dont le tracé passe par Ajaccio, est un itinéraire méditerranéen cyclo-touristique structurant, durable et transfrontalier entre l'Italie, la Corse et les Alpes maritimes. Avec son ciblage thématique précis, le programme opérationnel FEDER a transformé une idée en un projet réalisable : la valorisation cyclo-touristique du versant ouest de la ville en complémentarité avec le parcours Intense.

Plus largement, le soutien aux différentes filières touristiques offre **un cadre favorable à la diversification et la montée en gamme de l'offre touristique**, mais aussi à **la spécialisation de filières**. Comme précisé dans la Feuille de route du tourisme 2018-2021, il s'agit de viser un « mieux tourisme », plutôt qu'un « plus tourisme », pour un territoire marqué par une fréquentation touristique très importante et très saisonnière avec environ **2,8 millions de touristes par an** (données 2018).

Une contribution positive du FEDER à l'évolution de l'offre

DES OBJECTIFS ATTEINTS SUR LA VALORISATION ET LA REQUALIFICATION DE SITES

L'intervention du FEDER en faveur d'une évolution et d'une diversification de l'offre s'appuie sur un double constat :

- > **La Corse a construit sa notoriété auprès des touristes autour des principales aménités du territoire insulaire : plages, paysages remarquables, savoir-faire et productions locales**, des atouts incontournables et à pérenniser. De manière complémentaire, **les acteurs du développement touristique ont pris conscience, chemin faisant, des enjeux de diversification de l'offre touristique : découverte du patrimoine culturel et naturel, pratique d'activités de pleine nature, thermalisme, ... ;**
- > La contribution du programme à l'allongement de la saison touristique est fortement dépendante de sa capacité à accompagner la diversification de l'offre et la mise en tourisme de ses patrimoines, afin de **disposer d'une chaîne de valeur touristique complète, adaptée et attractive aux 4 saisons**. Ainsi, les projets réalisés sur les territoires permettent de créer des produits nouveaux et de qualifier des offres de découverte notamment patrimoniale, qui devront ensuite remonter jusqu'aux acteurs en charge d'assurer la promotion de la destination auprès des bassins de clientèles, *via* des influenceurs, des campagnes presse, TV, radios ou digitales. L'enjeu est de se recentrer sur certaines périodes de l'année (l'été n'a pas besoin de promotion), avec un plan de communication qui valorise la destination et ses produits sur les 4 saisons.

La contribution du programme à l'évolution et la diversification de l'offre apparaît très positive. L'ensemble des opérations cofinancées (25) répondent à cet objectif. Au global, **28 sites ont d'ores-et-déjà été valorisés et/ou requalifiés à l'appui du fonds FEDER³**, si l'on exclut le dossier « *Connaissance des monuments patrimoniaux et archéologiques corses par la modélisation 3D* » (représentant 43 sites supplémentaires). Cette dynamique a permis d'atteindre et dépasser la cible finale de l'indicateur de réalisation – Nombre de sites valorisés et/ou requalifiés du PO FEDER ; elle devrait s'accroître d'ici à la clôture de programme avec un potentiel de 116 sites valorisés et/ou requalifiés.

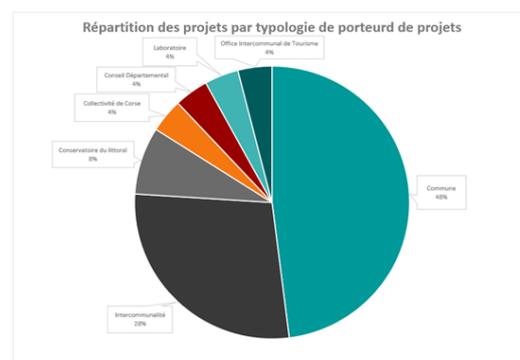
³ La valeur réalisée de l'indicateur de réalisation spécifique n°25 est de 71 au 21/09/2021. Si l'on ne prend pas en compte les 43 objets et monuments comptabilisés dans le cadre des travaux de modélisation 3D du Laboratoire régional d'archéologie, ce sont d'ores-et-déjà 28 sites valorisés et/ou requalifiés en lien avec les opérations du PO FEDER.

Toutefois, cette forte dynamique appelle deux niveaux de remarques :

- **D'une part, les objectifs 2023 ont été sous-évalués** : En effet, la valeur réalisée représente **788% de la valeur cible**, sachant que le programme s'était fixé un objectif initial de 9 sites valorisés et/ou requalifiés.
- **D'autre part, les ressources financières du programme s'avèrent insuffisantes** pour couvrir l'ampleur des besoins de développement de l'économie touristique insulaire et des dynamiques de projets constatées sur le territoire corse, avec un taux de programmation de la mesure « tourisme » de 106% en dépit d'un remaquetage, qui a entraîné une hausse de +1,2 M€ de l'enveloppe initiale (de 6 à 7,2 M€ de crédits européens).

UNE PLUS-VALUE DU FEDER MARQUEE SUR L'EVOLUTION DE L'OFFRE DE TOURISME CULTUREL ET NATUREL

Au cumul, les interventions relatives à l'aménagement et la valorisation du patrimoine et au thermalisme ont concentré 48% des projets (12) et représentent **plus de 80% des montants UE alloués au volet touristique** (6,09 M€ UE). L'intégralité des projets cofinancés ont été portés par des collectivités locales (communautés de communes, communes, conseil départemental de Corse-du-Sud et Collectivité de Corse).



Concrètement, les soutiens du FEDER ont permis de réaliser une diversité de projets de mise en tourisme du patrimoine culturel et naturel corse :

- **Travaux de requalification et valorisation touristique de centres anciens** (Bastia, Bonifacio, Porto-Vecchio, Calvi)
- **Aménagements touristiques de sites naturels** (site de Capu Laurosus, site de la Richjusa, aménagements de plages de la Costa Verde, site naturel de Terrenzana)
- **Réhabilitation de la structure thermale de Baracci**
- **Création de parcours patrimoniaux** (ex. création d'un produit touristique permettant la mise en valeur du patrimoine culturel et naturel de l'Alta Rocca)

Au-delà de la dimension touristique, **plusieurs opérations visent une réhabilitation plus globale du site** par leur intégration dans un projet de rénovation urbaine. A titre d'exemple, le projet de requalification de la Haute-Ville de Bonifacio s'est traduit par la réalisation de travaux d'assainissement (hors financement FEDER), suivis par les aménagements en surface qui ont consisté au traitement des ruelles, places et placettes situées à proximité des principaux monuments historiques de la Citadelle (sécurisation des espaces publics, mobilier urbain...).

En pratique, ces aménagements urbains bénéficient tant aux habitants qu'aux visiteurs, saluant unanimement **la qualité des aménagements réalisés**. Par ailleurs, **la piétonisation des centres anciens et l'amélioration des conditions d'accès aux sites patrimoniaux** ont apporté un confort de visite supplémentaire, gage d'attractivité pour les touristes.

Ainsi, l'évolution de l'offre contribue à **l'amélioration de l'expérience de visite**, d'autant que le plus souvent ces aménagements ont été **agrémentés de parcours de découverte patrimoniale**, au travers d'une signalisation dédiée et de la mobilisation d'outils numériques donnant accès à de l'information complémentaire (explications, supports visuels). Ces parcours permettent de créer de nouveaux itinéraires et de faire découvrir des points

remarquables du patrimoine local. Ils répondent aux attentes des visiteurs, souhaitant découvrir tout d'abord un site touristique en déambulant dans les rues à leur rythme, avant d'envisager d'éventuelles visites payantes (ex. musées).

Certains projets, comme le sentier de valorisation des patrimoines naturels de la petite commune de Cristinacce s'inscrivent dans des projets de plus grande envergure. Les élus de Cristinacce visent la redynamisation globale de leur village. Le sentier a été cofinancé par le FEDER, mais il s'inscrivait dans un programme global : assainissement, mise aux normes, voirie, réseau électrique, création d'une brigade verte, réhabilitation de gîtes communaux, construction de nouveaux logements, parkings, aire de jeux ...

UNE CONTRIBUTION FORTE A LA DIVERSIFICATION DE L'OFFRE PAR LA RELANCE DE LA FILIERE THERMALE

L'impact du FEDER sur la diversification de l'offre touristique est encore **plus marqué, en ce qui concerne le thermoludisme**. En effet, cette filière ouvre un potentiel de développement important à la Corse, complémentaire du tourisme balnéaire. Historiquement, l'activité thermique existe en Corse depuis l'Antiquité, avec l'utilisation probable de plusieurs sources emblématiques, telles que Pietrapola ou Baracci. Elle s'est fortement développée au XIXème siècle, son exploitation donnant lieu à des cures thermales afin de bénéficier des vertus thérapeutiques des eaux thermales et minérales. D'après les travaux du BRGM⁴, la Corse comptabilise 43 sources : 9 sources d'eaux chaudes et 34 sources d'eaux froides. Cinq sources ont fait l'objet d'une exploitation thermique : Guagno-Les-Bains, la source Guitera, les bains de Caldane, les bains de Pietrapola et la source thermique de Baracci.

Aujourd'hui, un seul établissement bénéficie de l'agrément sécurité sociale, avec des soins conventionnés : Pietrapola, et deux établissements ont opté pour le thermoludisme : Baracci et Caldane.

Lors de la période de programmation 2014-2020, deux dossiers FEDER (réalisation d'une étude de faisabilité et travaux de réhabilitation à Baracci) ont été soutenus : ils représentent **11% des montants programmés** (836 K€ UE). La réhabilitation de la structure thermique de Baracci constitue le projet au coût total le plus élevé (3,75 M€) de l'ensemble des projets soutenus de la Pi06c.

Au regard du nombre réduit de structures thermales en Corse, **le FEDER a eu un effet levier déterminant sur la relance d'une filière à l'abandon**, nécessitant de forts investissements publics pour relancer son activité. En effet, **une source thermique sur trois a donc pu bénéficier de financements du FEDER** pour des travaux de réhabilitation particulièrement ambitieux (voir zoom ci-dessous).

⁴ « Inventaire des sources thermominérales de Corse et valorisation patrimoniale » - Rapport Final, BRGM / Office de l'Environnement de la Corse, Novembre 2007.

ZOOM SUR LA REHABILITATION DES BAINS DE BARACCI

La réhabilitation de la structure thermale de Baracci sur la commune d'Olmeto, a été co-financée par le FEDER à hauteur de **800 000 €** pour un montant total programmé de **3 750 000 €** (soit un taux de cofinancement supérieur à 21%). Ce projet a pour objectifs de mettre en valeur la culture, le patrimoine et la ressource naturelle locale, élargir l'offre de bien-être, faire du site une vraie destination de loisirs à l'échelle de la micro-région, et développer des synergies avec l'ensemble des professionnels du tourisme pour accentuer les retombées économiques du territoire. Les travaux de réhabilitation ont concerné les thermes, l'hôtel colonial et le parc pour une structure thermale étendue sur 20 hectares.

Ces travaux répondent à un besoin majeur de rénovation, de modernisation et de montée en gamme de l'établissement thermal. Il a permis de diversifier l'offre sur la partie bains : piscine intérieure de 70 m², nouvelle piscine extérieure, spa, mais aussi en termes de prestations envisageant l'intégration de prestataires extérieurs à la structure, pour proposer une offre plus complète et attractive.

UNE IMPLICATION DU FEDER A APPROFONDIR POUR ABOUTIR A LA STRUCTURATION D'UNE OFFRE ITINERANTE

De manière complémentaire à la mise en tourisme du patrimoine culturel et naturel, la Corse s'est engagée en mobilisant des fonds FEDER sur la mobilité douce en tant que produit touristique, avec la volonté de construire une offre itinérante structurée pour diversifier son offre touristique, en s'inscrivant dans une perspective de tourisme durable et de désaisonnalisation.

Ce tourisme d'itinérance a été envisagé au travers du **développement des infrastructures cyclables** d'une part et **des itinéraires pédestres** d'autre part.

En Corse, les acteurs publics investissent en faveur de la création de pistes cyclables et de voies vertes depuis plusieurs années. Néanmoins, à l'heure actuelle, le réseau disponible reste plutôt limité, en raison notamment des temps longs de validation des projets, de la nécessité de conduire de manière systématique des études préalables, et du temps de réalisation inhérents à ce type de travaux d'aménagement.

Les travaux d'évaluation ont mis en évidence des attentes fortes des touristes et des excursionnistes concernant le développement des activités de randonnée et vélo pour un territoire aux atouts multiples pour les activités de pleine nature (climat méditerranéen, paysages et reliefs, ...). Ces attentes sont corroborées par les statistiques nationales, attestant que la pratique du cyclotourisme génère plus de 9 millions de séjours par an et un chiffre d'affaires de 2,3 milliards d'€ en 2019. Afin d'y répondre, des premiers jalons ont été posés au cours de la dernière période de programmation : **4 projets ont été soutenus pour accompagner le développement du cyclotourisme** (610,9 K€ FEDER), mais aussi **2 opérations concernant la création d'itinéraires pédestres** en Corse (308,3 K€ FEDER).

L'implication du FEDER sur le thème du cyclotourisme s'inscrit notamment **en continuité avec l'élaboration de la « Feuille de route de l'ATC 2018-2021 »** et l'ambition de développer **un plan Vélo** sous l'égide de l'agence du tourisme de la Corse (ATC). Le cyclotourisme y est présenté comme une forme de « *slow tourisme* », sachant qu'il s'agit d'une activité à faible impact sur l'environnement, praticable une bonne partie de l'année (surtout en avant et en arrière-saison) et susceptible de « lisser » les flux de fréquentation touristique dans l'espace à l'échelle de la Corse. Trois grands projets structurants de circuits de découverte de la Corse à vélo sont en cours de déploiement :

- GT20 – La Grande Traversée de la Corse à vélo ;
- INTENSE – itinéraire transfrontalier (projet de coopération soutenu par le FEDER-CTE via INTERREG Méditerranée) ;
- Itinéraire PADDuC Plaine Orientale (valorisation de l'ancienne voie ferrée sous forme de Voie Verte entre Bastia et Bonifacio).

En parallèle des itinéraires, **des produits touristiques se développent** : démultiplication des loueurs de VAE, offres d'organisations de parcours (trajets, équipements et hébergements inclus), aménagements connexes à proximité des zones les plus fréquentées par les cyclistes, etc.

En revanche, **le FEDER ne semble pas disposer au regard des ressources financières disponibles de la « masse critique » suffisante pour construire des itinéraires structurants**. *In fine*, les projets cofinancés au titre de la Pi06c s'inscrivent dans une dynamique de développement du tourisme à Vélo, qui mériterait d'être poursuivie sur la future génération de programmes et mieux coordonnée avec les grands projets structurants (GT20, INTENSE, itinéraire PADDuC de la Plaine Orientale) pour être en capacité de « commercialiser » un produit touristique autour de l'itinérance cyclable. A ce stade, **les projets soutenus restent ponctuels et disséminés sur le territoire insulaire** (Ajaccio, Costa Verde, Oriente – Aléria et sa région, Pietrabugno - nord de Bastia, Solaro - Fiumorbo, Cristinacce – Deux-Sevi).



A titre d'exemple, le programme a cofinancé l'aménagement de l'ancienne voie ferrée en voie douce sur le territoire de la Costa Verde sur une distance de 6,9 kilomètres, du hameau de Prunete sur la commune de Cervione jusqu'au hameau de Moriani plage sur la commune de San Nicolao, ayant vocation à permettre le déplacement des touristes et des habitants sur un espace sécurisé.



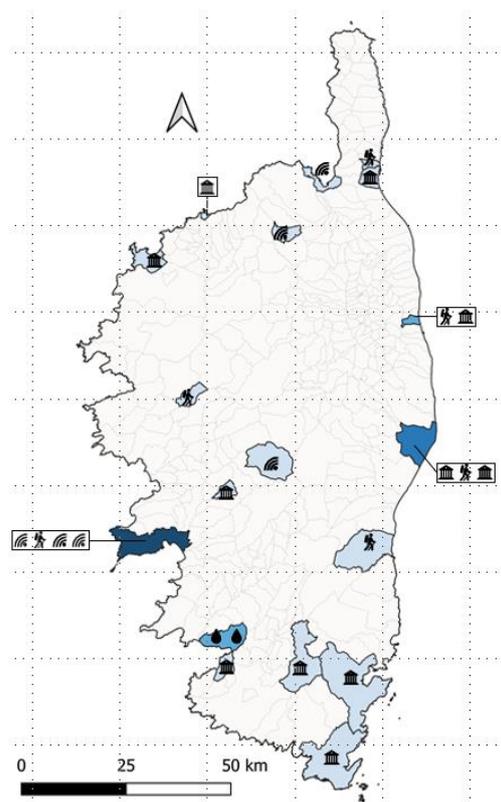
De la même manière, le FEDER a participé à la création de l'itinéraire cyclotouristique « Mare e Terra », porté par la commune d'Ajaccio, entre le domaine des Milelli et le grand site de la Parata. Ce dernier itinéraire donne lieu à une valorisation et une promotion touristique, avec le développement d'une application numérique et d'une signalisation adaptée pour promouvoir les points remarquables de l'itinéraire.

Une couverture territoriale satisfaisante des pôles touristiques de la Corse

Les projets se caractérisent par une **forte hétérogénéité sur le plan géographique**, répondant à l'ambition de couvrir le territoire régional de manière équilibrée. L'intervention en faveur du tourisme a « rayonné » à l'échelle de l'ensemble de la Corse, tant sur le littoral qu'en montagne, en milieu urbain qu'en zone rurale.

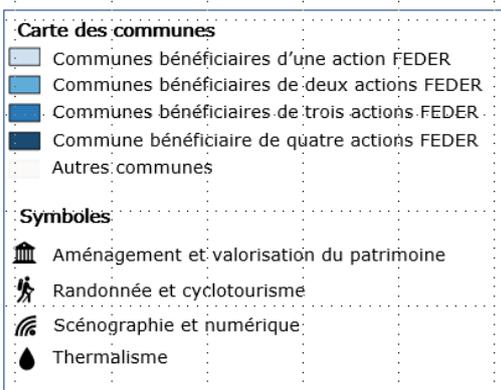
En analyse transversale, on note que la majorité des pôles touristiques de la Corse ont bénéficié de crédits européens au titre de la PiO6c :

- **L'extrême-sud corse** (région de Porto-Vecchio et Bonifacio) avec deux projets emblématiques : la valorisation des patrimoines culturels et paysagers pour un tourisme durable du Bastion et de la Haute-Ville de Porto-Vecchio et la requalification du centre ancien et la mise en tourisme du patrimoine de Bonifacio
- **Le golfe d'Ajaccio**, avec trois opérations cofinancées : l'aménagement scénographique et numérique de l'OIT de la CAPA, la création de sentiers numériques interactifs et la création de l'itinéraire cyclo-touristique Mare & Tarra
- **La Balagne** (île Rousse, Calvi), avec l'aménagement d'un espace musée boutique de OMT de Calvi et la réhabilitation d'un bâtiment patrimonial en vue de l'aménagement et de l'espace d'accueil de l'Office intercommunal du Bassin de Vie de l'île-Rousse
- **La région de Bastia**, avec notamment les travaux de valorisation touristique de la Citadelle de Bastia et le sentier pédestre « Cap sur la Mer » sur la commune de Ville de Pietrabugno.



Deux autres micro-régions de la Corse ont également pleinement bénéficié de cette programmation :

- **Le territoire de l'Oriente** (région d'Aléria), avec 5 dossiers de la Costa Verde au nord à Solaro au sud en passant par Aléria et Terrenzana ;
- **La micro-région de Propriano**, avec la réhabilitation thermique de Baracci (2 dossiers)



ENSEIGNEMENTS CLES

Rappel question évaluative n°3 : Les projets ont-ils permis une augmentation et une évolution de la fréquentation notamment dans les domaines stratégiques et territoriaux ?

- Classée parmi les principales destinations touristiques françaises, la Corse témoigne d'une **forte dynamique de fréquentation** avec 2,6 millions de touristes par an, représentant plus de 30,25 millions de nuitées et environ 2% de la fréquentation touristique nationale. Entre 2015 et 2018, **le nombre d'entrées** (trafics aérien et maritime confondus) **a augmenté significativement**, avant un coup d'arrêt en raison de la crise sanitaire (-45,7% d'entrées entre 2019 et 2020). Le programme FEDER s'intègre dans ce **contexte global de croissance de la fréquentation touristique**.
- Malgré l'atteinte des objectifs initiaux, **la contribution du FEDER reste limitée** sachant que le volume de visiteurs supplémentaires liés aux sites ayant bénéficié d'un soutien correspond à **un accroissement de la fréquentation de l'ordre de 0,03%**. Le poids marginal du FEDER s'explique, notamment **1/** du fait d'une **enveloppe financière (7,2 M€) insuffisante au regard de l'ampleur des besoins et des coûts engendrés** pour accompagner des projets structurants susceptibles de générer une forte croissance de la fréquentation touristique (en valeur absolue), mais aussi **2/** du fait de **l'ambition du programme de « lisser » la fréquentation sur l'année et dans l'espace**.
- Si l'ensemble des opérations atteste d'un objectif de croissance de fréquentation, il apparaît encore **complexe de mesurer les impacts réels**, tout particulièrement concernant l'itinérance (randonnée pédestre, cyclotourisme). Ces difficultés relèvent à la fois du délai d'achèvement physique des opérations, de paramètres exogènes (crise sanitaire) et de l'installation tardive d'éco-compteurs.
- L'évolution de la fréquentation a été **ciblée sur plusieurs domaines stratégiques** (tourisme culturel, tourisme de bien-être, tourisme sportif et de pleine nature, tourisme environnemental), avec **des niveaux de réalisation différents** en fonction des thèmes. Les effets peuvent être **appréciés à l'échelle-projet**, avec 3 thèmes témoignant de premiers résultats très encourageants : le tourisme culturel (aménagement du patrimoine, numérique / scénographie), le tourisme balnéaire (aménagement de plages) et le tourisme de bien-être (thermo-ludisme).
- Le tourisme culturel représente **82% des visiteurs recensés** à l'appui des crédits FEDER, avec **un nombre de visiteurs supérieur, voire nettement supérieur aux objectifs initiaux** (ex. projet Mantinum – Citadelle de Bastia). S'agissant du tourisme balnéaire, **le FEDER accompagne le développement touristique du littoral** de la Costa Verde, avec une fréquentation observée de l'ordre de 385.000 visiteurs et une augmentation du nombre de passages sur les plages les plus fréquentées entre 2020 et 2021. Enfin, **le thermo-ludisme suscite de fortes attentes** pour construire / compléter une offre à l'échelle de micro-régions touristiques, ce qui pourrait se traduire par **un doublement de la fréquentation** dans le cadre du projet de réhabilitation de la structure thermale de Baracci.



2,6 millions de touristes en Corse (2017) – dont 804.000 touristes itinérants

2% de la fréquentation touristique nationale



4 091 997 entrées sur le territoire de la Corse en 2019 (trafics aérien et maritime)



89 154 visiteurs supplémentaires (soit 0,03% de la fréquentation totale) aux sites ayant bénéficié d'un soutien du FEDER

(données Synergie - au 21/09/2021)



-45,7% d'entrées sur le territoire corse en 2020 dans le contexte de la crise sanitaire du Covid-19



48% de pertes de dépenses touristiques en 2020

L'intégration du programme dans un contexte global d'augmentation de la fréquentation touristique

UNE FORTE DYNAMIQUE DE FREQUENTATION EN CORSE

Depuis la mise en œuvre du programme et la mesure tourisme, **tous les indicateurs attestent d'une progression régulière de l'attractivité touristique**, notamment de **l'augmentation du nombre de nuitées et d'entrées** sur le territoire corse.

En Corse, la fréquentation touristique est estimée à **2,6 millions de touristes par an**, représentant plus de **30,25 millions de nuitées⁵** et environ **2% de la fréquentation touristique nationale** pour un territoire de près de 340.000 habitants (0,005% de la population française).

Les dernières tendances viennent confirmer une trajectoire positive. En effet, depuis 2015, on constate annuellement **une croissance du nombre d'entrées sur le territoire** (trafics aérien et maritime confondus), avec en point d'orgue 2018 où l'avant-saison avait été particulièrement réussie, notamment en raison d'un calendrier favorable au tourisme en Corse⁶.

⁵ Données du 1^{er} mai au 5 novembre 2017 – Les cahiers du tourisme #2, Statistiques par territoire, Collectivité de Corse, 2020.

⁶ Principalement lié aux ponts des mois de mai et de juin.

En revanche, le contexte de la crise sanitaire a constitué un coup d'arrêt, avec **une baisse du nombre d'entrées** sur le territoire de l'ordre de **45,7% entre 2019 et 2020** (voir tableau ci-dessous) et jusqu'à **48% de pertes de dépenses touristiques**⁷.

Nota : Sur la côte méditerranéenne, notamment en Occitanie, 2019 constitue l'année de référence en termes de fréquentation (année record). Avec la crise sanitaire, beaucoup d'observateurs et de professionnels du tourisme craignaient un décrochage avec une chute drastique de la fréquentation. Or, si les clientèles étrangères, notamment les nord-européennes, ont bien été absentes, en revanche, dès l'été 2020, ce sont les clientèles nationales et régionales qui ont littéralement « sauvé » la saison. Cette tendance s'est accentuée en 2021, où les chiffres de fréquentation ont été aussi satisfaisants qu'en 2019 sur le littoral d'Occitanie, malgré la faiblesse des clientèles étrangères. Les incertitudes en termes de contraintes sanitaires, comme la mise en place du pass sanitaire, n'ont pas semblé constituer des obstacles insurmontables, mais ont décuplé le phénomène de « l'hyper dernière minute » en termes de réservation. **La Corse a probablement souffert de son caractère insulaire.** Les incertitudes liées aux contraintes sanitaires ont possiblement été des handicaps forts, créant **de réelles difficultés pour les transports aériens et maritimes en cette période de crise.** Le contexte était donc bien différent et explique certainement la chute de fréquentation enregistrée en 2020 et le retour des touristes en Corse enregistré en 2021. En effet, la capacité d'adaptation à ce contexte inédit est remarquable, comme l'attachement exprimé par les français à leurs vacances.

Si l'on exclut une année 2020 « inédite », marquée par les périodes de confinement et les restrictions de déplacement, **la croissance de fréquentation a été globalement régulière et continue de 2015 à 2019** en Corse, où l'économie touristique représente environ **1/3 du PIB régional** (24% hors transport, données 2018)⁸ contre seulement 7,4% au niveau national.

Année	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020
Nb d'entrées	3 744 735	3 719 548	3 744 452	3 866 795	4 087 291	4 192 901	4 091 997	2 220 950
Variation / n-1	+2,0%	-0,7%	+0,7%	+3,3%	+5,7%	+2,6%	-2,4%	-45,7%

Source : Données Observatoire du Tourisme, Agence du Tourisme de la Corse (ATC)

La relation causale directe entre les actions engagées au titre du PO FEDER et l'augmentation du nombre d'entrées sur le territoire reste objectivement **difficile à établir sur le plan méthodologique.**

Toutefois, **selon les effets identifiés dans le cadre des études de cas** (augmentation de la fréquentation, ...) et du **potentiel de visiteurs supplémentaires** à partir des projets soutenus par la Collectivité de Corse (voir point suivant), **la contribution de la politique touristique à l'évolution de la fréquentation est jugée positive.**

⁷ Données économiques, Agence du Tourisme de la Corse / INSEE, 2020.

⁸ Rapport d'activité de la Direction générale des entreprises (DGE), 2019

Une contribution d'ensemble du FEDER globalement limitée à l'échelle de la Corse

UN POIDS DU FEDER MARGINAL PAR RAPPORT AUX EVOLUTIONS DE FREQUENTATION

L'intervention du programme vise à accompagner cette dynamique de fréquentation, soutenant principalement des projets susceptibles de générer des retombées en termes de croissance du nombre de visiteurs. **La totalité des opérations soutenues sont susceptibles d'apporter une contribution en termes de fréquentation⁹.** En pratique, 7 projets ont d'ores-et-déjà fait remonter une valeur réalisée sur l'indicateur CO09 – *Augmentation du nombre escompté de visites aux sites recensés au titre du patrimoine culturel et naturel et aux attractions bénéficiant d'un soutien*, attestant de **89.154 visiteurs supplémentaires par an**.

Indicateurs de réalisation						
CO09 - Augmentation du nombre escompté de visites aux sites recensés au titre du patrimoine culturel et naturel et aux attractions bénéficiant d'un soutien	Unité	Cadre de performance	Cibles		Situation au 21/09/2021	
			2018	2023	Prévisionnel	Réalisé
PiD6c	Visites / an	NON	/	9 600	160 910	89 154

Ce nombre de visiteurs supplémentaires a permis de dépasser les objectifs initiaux, avec un taux d'atteinte de la cible 2023 de près de 929%. Par conséquent, **le FEDER participe au changement attendu lié à la croissance de la fréquentation sur les sites touristiques régionaux**. En revanche, au regard du dépassement de la cible, il semblerait que les objectifs du programme relatifs à la fréquentation aient été fortement sous-évalués (erreur de calibrage initial).

Au-delà, si l'on rapporte cette fréquentation au volume total de touristes en Corse chaque année (2,6 millions/an), le poids des opérations FEDER s'avère très limité représentant **un accroissement de 0,03% de la fréquentation totale**. En d'autres termes, **le FEDER a contribué à augmenter d'environ 0,03 point la fréquentation touristique à l'échelle de la Corse**.

En pratique, les chiffres de fréquentation (cumul du nombre des visiteurs pour l'ensemble des projets FEDER) peuvent difficilement être mis en perspective avec les données de l'Observatoire du Tourisme, notamment en raison d'une limite au plan méthodologique : il n'est pas possible de les rapporter directement au volume total de touristes estimé chaque année, les projets bénéficiant aussi aux locaux qui sont comptabilisés dans le cadre de l'indicateur de réalisation du programme. De fait, on peut imaginer que le poids du FEDER est encore en-deçà de 0,03%. En outre, si les projets bénéficient directement aux touristes et ont amélioré l'expérience de visite, ils ne représentent pas un facteur décisif pour le public cible dans le choix de leur lieu de séjour.

⁹ En effet, 100% des dossiers cofinancés par le FEDER rendent compte d'une valeur prévisionnelle pour l'indicateur CO09, avec un prévisionnel de 160.910 visiteurs supplémentaires aux sites recensés au titre du patrimoine culturel et naturel et aux attractions bénéficiant d'un soutien.

Cette contribution très réduite s'explique principalement au travers de deux paramètres clés :

- Une enveloppe de 7,2 M€ UE allouée à la thématique « tourisme », **un volume financier clairement insuffisant pour permettre d'accompagner des projets structurants** visant une forte augmentation du nombre de visiteurs, et *de facto* un nombre de projets soutenus limité (25) ;
- **L'ambition du programme, et plus largement de la politique touristique en Corse, de ne pas viser une augmentation de fréquentation en valeur absolue sur l'année**, le territoire insulaire faisant face à des phénomènes de sur-fréquentation (notamment en période estivale)¹⁰ mais bien plus de « lisser » cette fréquentation touristique sur l'année (développer les activités touristiques sur les ailes de saison) et dans l'espace (développer une offre touristique sur tous les territoires – [📖 QE2 Diversification de l'offre](#)). Ainsi, la stratégie touristique vise moins le « plus » que le « mieux » en termes de développement touristique : une meilleure répartition de la fréquentation, la promotion d'un tourisme plus durable, plus patrimonial, ...

Des difficultés à mesurer les impacts « réels » sur la fréquentation des itinéraires

Le tourisme sportif et de pleine nature est un secteur en pleine expansion, notamment porté par l'attractivité grandissante du GR20 en Corse – un itinéraire de randonnée géré par le Parc Naturel Régional de Corse (PNRC). A l'échelle de la Corse, environ **804.000 touristes itinérants** arpentent les sentiers de randonnée et les itinéraires cyclotouristiques chaque année, ce qui représente **30% des 2,6 millions de touristes** enregistrés sur une saison touristique.

Mais, les évolutions de fréquentation sur les mobilités touristiques restent encore **difficiles à estimer** à ce stade dans le cadre du PO FEDER-FSE Corse 2014-2020. En effet, les informations disponibles ne permettent pas de rendre compte du volume d'itinérants (randonneurs et cyclotouristes) à l'échelle de l'ensemble des opérations soutenues par le FEDER sur la Pi06c.

Certes, on constate **un potentiel de fréquentation supplémentaire** liés à la création de nouvelles sections d'itinéraires cyclotouristiques ou pédestres de l'ordre de **29.180 visiteurs¹¹** à l'échelle des 6 dossiers programmés au titre du PO FEDER. Mais, un seul projet permet une mesure de fréquentation réelle à l'appui d'un éco-compteur au 21/09/2021 ; il s'agit du sentier d'interprétation patrimonial et de la biodiversité de Cristinacce. Cet itinéraire pédestre de 6 kilomètres aménagé dans le but de valoriser et faire découvrir le petit patrimoine communal rural de cette commune située dans la micro-région du haut-canton des Deux-Sévi (5.240 passages comptabilisés sur une année). Ce projet, entièrement situé sur le territoire communal a permis de mettre en valeur la forêt dans sa diversité et sa gestion, le pont génois aux 3 arches, une bergerie et plus

¹⁰ Les 4 pôles touristiques principaux : Meziornu – Alta Rocca (Bonifacio, Porto Vecchio), Balagne (Calvi, Île-Rousse), Territoire d'Ajaccio, Bastia – Cap Corse connaissent une fréquentation très importante en août (supérieure à 100.000 personnes pour chacun de ces territoires) – [Les Cahiers du Tourisme #2 Statistiques par territoire, édition 2020].

¹¹ Valeur prévisionnelle CO09 – Augmentation du nombre escompté de visites

globalement le patrimoine agropastoral de la commune, les massifs montagneux... Ce projet a été achevé en 2018 et participe à une ambition plus grande de la commune qui est de développer son attractivité vis-à-vis des habitants, des entreprises et des visiteurs, touristes et excursionnistes. Le sentier est à la fois une offre de balade et un outil de médiation qui valorise les spécificités du territoire et qui sera à terme relié avec les savoir-faire locaux comme la transformation de la châtaigne et du porc (unité de transformation de Cristinacce). L'éco-compteur a permis de révéler la fréquentation du sentier, avec un pic notamment au printemps et à l'automne quand le berger est présent et que le public découvre son travail, notamment la traite des chèvres.

A ce jour¹², seulement 2 des 6 opérations de la thématique cyclotourisme / randonnée ont été soldées sur la Pi06c du PO FEDER-FSE Corse 2014-2020. Le tableau ci-dessous précise l'état d'avancement des différents projets concernés.

Porteur de projet	Dossier programmé	Date de programmation	Etat d'avancement du projet
Commune de Cristinacce	Commune de Cristinacce - Création d'un sentier d'interprétation patrimonial	Juillet 2017	Physiquement intégralement achevé
Commune de Ville de Pietrabugno	Cap sur la Mer itinéraire pédestre	Novembre 2017	Physiquement intégralement achevé
Communauté de communes de l'Oriente	Création d'itinéraires cyclotouristiques sur le territoire de l'Oriente	Novembre 2017	Travaux en cours
Commune d'Ajaccio	Création de l'itinéraire cyclotouristique Mare&Tarra	Mars 2017	Travaux en cours
Communauté de communes de la Costa Verde	Aménagement de l'ancienne voie ferrée en voie douce et aménagements de parcours cyclotouristiques sur le territoire de la Costa Verde	Novembre 2017	Travaux en cours
Commune de Solaro	Création de voie douce et d'une base VTT sur la commune de Solaro	Novembre 2018	Projet non-réalisé, à la suite des études préalables¹³

¹² La présente évaluation s'appuie sur les données de programmation au 21 septembre 2021.

¹³ En raison de blocages juridiques et financiers et d'un enjeu de maîtrise d'ouvrage entre la commune et la communauté de communes, le projet n'a pas encore été abouti, mais n'est pas pleinement remis en cause. Ce projet suscite des attentes fortes pour les habitants – 1^{ères} cibles du projet.

Concernant les mobilités, les effets sont plus longs à se manifester compte-tenu des délais de réalisation physique des opérations et des contraintes liées à la réalisation d'études préalables.

La majorité des projets soutenus sont encore en voie d'achèvement physique ou ne bénéficient pas encore d'un recul suffisant pour être en capacité d'évaluer leurs résultats.

Par ailleurs, si différentes mesures de fréquentation ont été envisagées dans le cadre des projets aidés, elles n'ont pas toujours donné lieu à l'installation d'éco-compteurs dans le cadre du dossier de subvention (ex. Mare & Tara¹⁴). Lorsque des éco-compteurs ont été installés, ils l'ont été le plus souvent tardivement (Cristinacce, Ville de Pietrabugno, Alta Rocca) et les mesures circonscrites à des portions réduites d'itinéraire.

Les mesures brutes réalisées dans le cadre du renseignement de l'indicateur de réalisation CO09 **mériteraient d'être réalisées chaque année et de manière mensuelle**, afin d'être en capacité de comparer les évolutions de fréquentation des différents itinéraires dans le temps d'une saison touristique à l'autre.

Enfin, il est à noter que **le contexte de crise sanitaire a pu constituer un frein**, s'agissant tant de **la concrétisation des projets** conformément au calendrier prévu initialement que **des mesures de fréquentation**, ne permettant pas de réaliser une mesure de fréquentation sur une saison touristique complète, en dehors du sentier de Cristinacce.



A titre d'exemple, le délai de fin d'opération du projet de création de l'itinéraire cyclotouristique Mare & Tarra porté par la commune d'Ajaccio a été prorogé pour une durée de six mois supplémentaires (jusqu'au 30 juin 2021). Ce retard de réalisation s'explique par l'épidémie de Covid-19, qui a contraint l'entreprise attributaire du marché (signalétique routière et patrimoniale) à suspendre les travaux en raison d'une rupture d'approvisionnement de ses fournisseurs.

Des effets potentiels non-négligeables à l'échelle projet

Au travers de l'action du programme, cette évolution de la fréquentation a été **ciblée dans plusieurs domaines stratégiques et régionaux** : le tourisme de santé et de bien-être, le tourisme culturel, le tourisme sportif et de pleine nature et le tourisme environnemental. Si l'ensemble de ces domaines stratégiques ont bénéficié des fonds FEDER (**QE 2 Diversification de l'offre touristique**), on constate une contribution différenciée du PO FEDER à l'évolution de la fréquentation en fonction des différents thèmes d'intervention.

¹⁴ La mesure devrait être réalisée à l'appui du nombre de téléchargements de l'application mobile. A court terme, ils ne devraient pas opter pour l'installation d'un éco-compteurs en lien direct avec projet aidé.

Thèmes	Valeur prévisionnelle – CO09 (Nb dossiers valorisés)	Valeur réalisée – CO09 (Nb dossiers valorisés)
Aménagement / valorisation du patrimoine	81 300 visiteurs supplémentaires attendus (11 dossiers)	47 171 visiteurs supplémentaires (3 dossiers)
Thermalisme	30.000 visiteurs supplémentaires attendus (2 dossiers – dont 1 étude)	/
Randonnée / cyclotourisme	29 180 visiteurs supplémentaires attendus (6 dossiers)	5 240 visiteurs supplémentaires (1 dossier)
Scénographie / numérique	20 430 visiteurs supplémentaires attendus (6 dossiers)	36 743 visiteurs supplémentaires (3 dossiers)

Source : Traitement Teritéo – Données au 21/09/2021

Les premiers résultats valorisables sur la fréquentation concernent principalement **le tourisme culturel** au travers des opérations d'aménagement / valorisation du patrimoine et d'aménagement scénographique et numérique. Concernant les autres domaines stratégiques, l'impact sur la fréquentation diffère en fonction de la nature des projets. Certaines typologies sont susceptibles d'avoir un impact important en termes de fréquentation : l'aménagement des plages s'insérant dans le cadre du développement d'un **tourisme balnéaire et environnemental** (projet d'aménagement de la Costa Verde) ou encore le thermo-ludisme (réhabilitation de la structure thermale de Baracci) dans la perspective de la spécialisation du territoire autour d'un **tourisme de bien-être**.

Le tourisme culturel

En tant que domaine d'intervention stratégique, le tourisme culturel et patrimonial est celui pour lequel la contribution du programme à l'évolution de la fréquentation a été la plus notable sur la période 2014-2020. En effet, les cinq dossiers relatifs à l'aménagement du patrimoine et à l'aménagement scénographique et numérique de sites à vocation culturelle achevés à la date de réalisation de l'évaluation représentent **73.914 visiteurs supplémentaires**, soit environ **82% des visiteurs aux sites recensés au titre du patrimoine culturel et naturel et aux attractions** à partir de crédits FEDER.

Plusieurs projets attestent de **résultats particulièrement encourageants**, avec un nombre de visiteurs supérieur, voire nettement supérieur vis-à-vis de la valeur prévisionnelle conventionnée au moment de l'instruction du dossier (ex. musée boutique de l'OMT de Calvi, avec 29.771 visiteurs supplémentaire pour un objectif initial de 15.000). Ce constat démontre bien que les projets répondent à un besoin de développement touristique, avec une fréquentation des différents lieux touristiques par les touristes, mais aussi par la population locale corse.

ZOOM SUR LES TRAVAUX DE VALORISATION TOURISTIQUE DE LA CITADELLE DE BASTIA

La réalisation d'une étude de faisabilité pré opérationnelle et travaux pour la valorisation touristique de la Citadelle de Bastia « projet Mantinum » a fait l'objet d'un cofinancement FEDER à hauteur de 1 880 636,20 € pour un coût total programmé de 3 134 393,86 € (soit un **taux de cofinancement de 60%**).

Ce projet vise principalement trois objectifs : **1/** (re)dynamiser l'attractivité touristique de la citadelle ; **2/** développer une offre complémentaire autour d'un lieu d'animation temporaire ; **3/** créer du lien entre la ville haute (Terra Nova) et le vieux port (Terra Vecchia). Dans le cadre d'une stratégie de destination « Ville d'Art et d'Histoire, il s'agit concrètement de **créer une liaison verticale** entre le vieux port et le donjon de la Citadelle, mais aussi de **créer de nouveaux lieux d'intérêt** pour le visiteur : construction du théâtre de verdure et restauration de jardin Romieu.

Cette opération d'aménagement était vouée à bénéficier au **Musée de Bastia**, considérant que le projet Mantinum permettrait de conduire plus de visiteurs jusqu'à la Citadelle, avec un objectif de croissance de 20% de la fréquentation (5.000 visiteurs supplémentaires). Cet objectif a été atteint avec **7.400 visiteurs supplémentaires**, permettant d'aboutir à une fréquentation annuelle du musée de l'ordre de 32.400 visiteurs.

Le tourisme balnéaire

Le PO FEDER a également contribué à **l'aménagement et au développement des activités balnéaires**, mettant en exergue un potentiel de développement touristique particulièrement important. En effet, si un unique projet a été programmé sur ce domaine stratégique, il devrait entraîner une croissance de la fréquentation pour les plages à vocation sportive et de loisirs, des perspectives qui devront être confirmées à moyen/long terme en généralisant les mesures de fréquentation.

ZOOM SUR L'AMENAGEMENT DES PLAGES DE LA COSTA VERDE

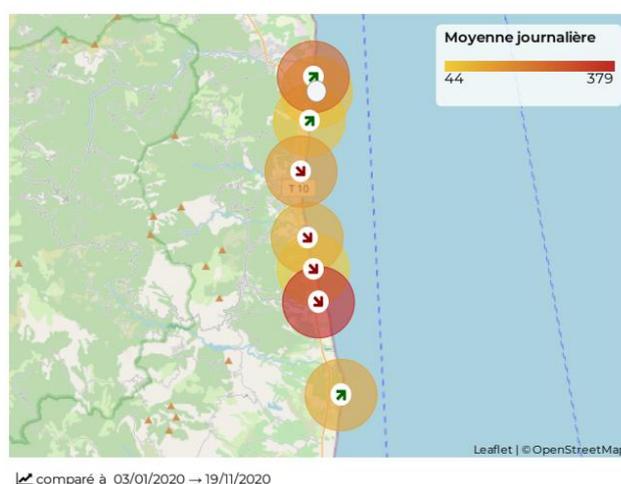
L'aménagement des plages de la Costa Verde a été soutenu par les fonds européens au travers d'une subvention de 339 860,39 € pour un coût total éligible programmé de 566 433,98 € (soit un **taux de cofinancement de 60%**).

Ce projet a consisté à mettre à disposition des infrastructures et du mobilier urbain pour les usagers des 9 plages du territoire de la communauté de communes de la Costa Verde : aménagement des aires de pique-nique proches de parkings existants, poubelles de tri, accès aux PME avec cabines de changes et douche spécifiques, signalétique d'information à destination des visiteurs, cheminement en bois de 6 kilomètres, ...

Il a permis de réinterroger les usages des différentes plages afin d'adapter chemin faisant l'offre de services proposée sur la première année (plage sportive, plage sauvage, plage accessible pour tous), d'optimiser le potentiel d'activité et de permettre aux populations locales d'avoir accès à un espace ludique et préservé.

S'il est difficile de réaliser des mesures comparatives avant/après projet à ce stade en raison du caractère récent du projet et du contexte de crise sanitaire ayant impacté les saisons touristiques 2020 et 2021, la mise en place d'éco-compteurs a permis de mettre en évidence le niveau de fréquentation élevé des plages de la Costa Verde. Sur l'année 2021¹⁵, **près de 385.000 visiteurs** ont été comptabilisés, avec des pics de fréquentation sur juillet-août et une fréquentation concentrée sur deux plages : Plage de Prunete (122.000 passages) et Plage de Tagliu è Isulaccia (82.000 passages).

Carte chiffres clés



Entre 2020 et 2021, une croissance de fréquentation s'observe sur les plages situées les plus au nord et au sud de la communauté de communes de la Costa Verde, avec notamment une augmentation du nombre de passages sur les plages les plus fréquentées (Plage de Prunete, Plage de Tagliu è Isulaccia) sur les mois d'août, septembre et octobre, signe d'une reprise de l'activité touristique dans le contexte post-crise sanitaire.

¹⁵ Mesure du 1^{er} janvier 2021 au 18 novembre 2021 – Cumul des 8 plages bénéficiant d'un éco-compteur. Il est à noter que la plage la plus importante du littoral de la Costa Verde n'est pas valorisée à ce stade, en l'absence d'un éco-compteur sur le site, ce qui révèle un potentiel global encore plus élevé.

Le tourisme de bien-être

Enfin, le tourisme de bien-être suscite également de **fortes attentes en termes de croissance de fréquentation**, même si les effets ne sont pas encore pleinement mesurables dans le cadre de la présente évaluation.

ZOOM SUR LA REHABILITATION DE LA STRUCTURE THERMALE DE BARACCI

Au-delà des impacts sur la diversification de l'offre, la commune d'Olmeto vise dans le cadre de l'opération de réhabilitation des Bains de Baracci **un doublement de la fréquentation initiale du site**. Avant la crise sanitaire, on comptabilisait environ 33.000 entrées par an à Baracci, avec une répartition de la clientèle de l'ordre 25% de locaux pour 75% de touristes. Après une année de réouverture du site réhabilité, on pourrait donc atteindre **entre 60.000 et 70.000 visiteurs annuels à Baracci**, une évolution d'attractivité significative pour la structure thermale mais aussi susceptible de « rayonner » sur l'ensemble de la micro-région de Propriano.

2.4 Impacts sur l'allongement de la saison touristique

ENSEIGNEMENTS CLES

Rappel question évaluative n°4 : *Dans quelle mesure les projets ont-ils permis un allongement de la saison touristique ?*

- L'allongement de la saison touristique constitue **une ambition politique et stratégique** majeure en Corse, mise en évidence dans les différents documents stratégiques relatifs au développement touristique (SODT, Feuille de route de l'ATC 2018-2021, PO FEDER-FSE Corse 2014-2020, ...).
- Depuis l'élaboration du programme, l'ensemble des indicateurs attestent d'une **évolution très progressive** du territoire vers l'objectif de désaisonnalisation. En effet, sur la période 2014-2019, la fréquentation touristique en haute-saison est passée de 49% de la fréquentation totale à 46%, soit une évolution à la baisse de 3 points (*traitements ATC, à partir des données transports / CCIC*), synonyme d'**une tendance vers une meilleure répartition de la fréquentation**. En parallèle, des objectifs ont été fixés sur l'allongement de la saison touristique pour l'OS01-PI06c : « *Flux de visiteurs généré sur la période hors-saison* », avec un objectif de 68% à l'horizon 2023.
- La mobilisation des crédits FEDER témoigne d'une **contribution positive en faveur de la structuration d'une offre touristique en toutes saisons**. L'intégralité des opérations (25) s'inscrivent en faveur d'un tourisme durable et d'un étalement de la saison **dans le temps** (développement d'activités praticables tout au long de l'année) et **dans l'espace** (construction d'une offre attractive pour chacune des micro-régions touristiques de la Corse). **Des premiers résultats encourageants** peuvent être soulignés sur 3 typologies de projets : **l'aménagement et la valorisation du patrimoine culturel et naturel, l'itinérance (randonnée / cyclotourisme) et le tourisme de bien-être**.
- Si les effets individuels sont plutôt favorables, **l'impact global est plus difficile à estimer** et dépend notamment de **différents paramètres exogènes** mis en exergue par les travaux évaluatifs : l'évolution et la diversification de **l'offre d'activités, l'offre de transports** (cadencement, coûts, qualité des lignes, ...), **la disponibilité de l'offre d'hébergement, les plages d'ouverture des sites de visite et des espaces de loisirs et l'évolution de l'image du territoire insulaire** pour les clientèles françaises et étrangères.
- Ces effets **s'inscrivent sur des temps longs**, renvoyant à des changements d'usages et l'évolution des pratiques des clientèles, ce qui tend à expliquer que les effets ne soient pas pleinement mesurables à ce stade. Enfin, l'analyse des projets a mis en évidence des effets / impacts complémentaires de la désaisonnalisation : **l'acceptabilité sociale de la fréquentation touristique, le développement économique local** (installation de nouvelles activités, emplois touristiques, consommation, ...), avec **la valorisation et la mise en tourisme de territoires ruraux et montagnards** ou encore **l'amélioration de l'attractivité et la promotion d'une destination touristique Corse**.



26,7% de fréquentation sur l'arrière saison et 21,3% sur l'avant-saison (données EAF, 2017 – ATC / INSEE)



- 3 points de fréquentation en haute-saison

(données transports / CCIC – 49% en 2014 et 46% en 2019)



27% des nuitées sur l'arrière-saison et 15,9% sur l'avant-saison (données EAF, 2017 – ATC / INSEE)



4 paramètres décisifs pour la désaisonnalisation des activités touristiques : diversification de l'offre d'activités, transports, hébergement, changement d'image

Une stratégie touristique régionale favorable à la désaisonnalisation

L'ALLONGEMENT DE LA SAISON TOURISTIQUE COMME AMBITION POLITIQUE ET STRATEGIQUE

Afin de diminuer la pression touristique en haute-saison et d'augmenter les retombées économiques de tourisme de la Corse, l'allongement de la saison touristique constitue **un enjeu fort des politiques touristiques du territoire insulaire**. Les différents documents stratégiques relatifs au développement touristique mettent en évidence ce changement attendu. A ce titre, la Feuille de route de l'ATC 2018-2021 rend compte de cet objectif global au travers de 3 sous-objectifs fixés à l'horizon 2021 en continuité avec la trajectoire initiée depuis 2016 :

- « Veiller à ne pas accentuer la pointe saisonnière, actuellement de l'ordre de 420.000 séjours en pointe, considérant un pic de 450.000 touristes, **mieux répartis sur le territoire** » ;
- « Viser **un taux de croissance mesuré hors saison estivale** de l'ordre de 3% annuel **par le développement de filières d'attractions** dont le tourisme d'affaires [...], le tourisme de bien-être et art de vivre, les activités de loisirs actifs sur terre comme en mer, le tourisme patrimonial et culturel » ;
- « **Rééquilibrer la part des emplois annuels et celle des emplois saisonniers** ».

Conformément aux orientations stratégiques, la désaisonnalisation fait partie des principaux résultat attendus dans le cadre de l'intervention du programme opérationnel FEDER-FSE Corse 2014-2020 au travers de son volet « tourisme ». En effet, il est précisé dans le cadre de l'OS01-Pi06c « *Augmenter la fréquentation des sites touristiques régionaux par des actions de valorisation du patrimoine naturel et culturel Corse* » que l'augmentation des retombées touristiques régionales sera poursuivie au travers de la diversification de son activité vers le tourisme durable ([📖 QE2 Diversification de l'offre](#)) et de **l'allongement de sa saisonnalité**.

Au regard de son image de marque (conditions météorologiques favorables, paysages emblématiques, plages et mer chaude), la Corse émerge comme l'une des principales destinations touristiques françaises en période estivale, ce qui implique **une concentration importante de la fréquentation, dans le temps, en juillet-août et dans l'espace, sur le littoral.**

D'après l'Enquête aux frontières (2017), la haute-saison¹⁶ concentrait 17,12 millions de nuitées, pour un total annuel estimé de 30,26 millions de nuitées, soit plus de **56,5% des nuitées touristiques**. Par ailleurs, on comptabilise plus de 1,36 millions de touristes en Corse sur la période juillet-août, ce qui correspond à **52% des touristes ayant visité la Corse en 2017**. La fréquentation est d'autant plus marquée au mois d'août, avec 30% des touristes annuels et plus d'un tiers des nuitées totales.



Source : Données EAF, 2017 – ATC / INSEE

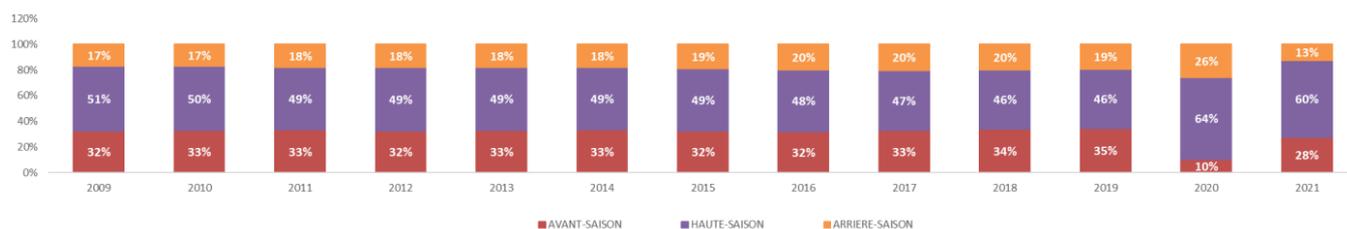
En dépit de ce constat, le territoire évolue peu à peu vers un étalement de la saison touristique, avec un développement des périodes d'avant-saison (du 1^{er} mai au 30 juin) et d'arrière-saison (du 1^{er} septembre au 5 novembre), permettant d'aboutir à un minimum de six mois d'activité touristique.

Depuis 2009, on observe (à partir de l'analyse des arrivées en Corse par le trafic aérien et le trafic maritime) **une tendance vers une meilleure répartition de la fréquentation** profitant aux ailes de saison, et ce alors que le volume d'entrées sur le territoire a eu tendance à augmenter année après année ([📖 QE3 Evolution et augmentation de la fréquentation touristique](#)).

Sur la période de programmation 2014-2020, **la fréquentation touristique en haute-saison est passée de 49% de la fréquentation totale à 46% en 2019**, soit **une évolution à la baisse de 3 points**. Sur l'avant-saison, le poids de la fréquentation est resté relativement stable, avec une évolution à la hausse d'1 à 2 points par rapport à la situation initiale (2013, 2014) si l'on prend en compte les saisons touristiques 2018 ou 2019. Enfin, l'arrière-saison témoigne d'une dynamique positive avec une hausse de deux points de la fréquentation touristique entre 2014 et 2019 (35% de la fréquentation totale en 2019).

¹⁶ La haute saison correspond à la période s'étalant du 1^{er} juillet au 31 août dans le cadre des travaux menés au titre de l'Enquête aux frontières de 2017 par l'Agence du Tourisme de la Corse (ATC).

POIDS DES ARRIVEES PAR PERIODE (AVANT, HAUTE ET ARRIERE-SAISON) SUR LA SAISON (AVRIL-OCTOBRE) DE 2009 à 2021



Source : Traitements ATC, à partir des données transports / CCIC

Nota : Les évolutions de contexte peuvent être prises en compte uniquement sur la période 2014-2019. En effet, la période 2020-2021 présente d'autres équilibres avant-saison, haute saison, arrière-saison, liés au contexte particulier de la crise sanitaire du covid-19, qui a fortement limité l'activité touristique en 2020, puis engendré un décalage des plages de fréquentation en 2021.

DES OBJECTIFS FIXES SUR L'ALLONGEMENT DE LA SAISON TOURISTIQUE (A PARTIR DES DONNEES TRANSPORTS)

Sur le volet « tourisme », le PO FEDER-FSE Corse 2014-2020 a mobilisé différents leviers d'intervention afin de faire évoluer l'image de son territoire et de développer une offre en capacité de répondre à l'ambition d'allonger la saison touristique (*voir section suivante*).

Pour mesurer les effets de son action dans le temps, le PO s'est fixé des objectifs quantitatifs à l'horizon 2023. Ainsi, l'analyse des flux de transports renvoie à l'indicateur de résultat du programme sur la Pi06c : « Flux de visiteurs généré sur la période hors-saison », témoignant de 58% de visiteurs en dehors de la période haute-saison en 2013 (valeur de référence) et d'un **objectif de 68%** (+ 10 points) à échéance 2023. En pratique, **l'évolution sur les flux de transports reste modérée**, avec **60% des entrées sur la période hors-saison** (ports, aéroports) par rapport au volume total d'entrées annuelles en 2019.

Une contribution positive du FEDER en faveur de la structuration d'une offre touristique en toutes saisons



En parallèle du changement attendu lié à l'augmentation de la fréquentation sur les sites touristiques régionaux, l'axe 5 « Préserver et valoriser durablement les atouts environnementaux et culturels du territoire », plus particulièrement la priorité d'investissement 6c « Conserver, protéger, favoriser et développer le patrimoine naturel et culturel » du programme opérationnel FEDER-FSE 2014-2020 Corse vise à **allonger la saison touristique**, notamment au travers d'actions de valorisation du patrimoine naturel et culturel. Activité économique non-délocalisable, le tourisme rend compte de fortes potentialités de développement pour la Corse.

L'intégralité des dossiers programmés (25) s'inscrivent en faveur d'un tourisme durable et d'un étalement de la saison touristique :

- > **Dans le temps**, au travers du développement d'activités touristiques praticables en dehors de la période estivale – un axe de travail qui renvoie directement à la question évaluative n°4 (*Dans quelle mesure les projets ont-ils permis un allongement de la saison touristique ?*) ;
- > **Dans l'espace**, en proposant une offre touristique attractive pour l'ensemble des micro-régions de la Corse, en s'appuyant sur les atouts de chacun de ces territoires (paysages remarquables, littoral, montagne, patrimoine urbain ou rural, ...) et en adaptant cette offre en fonction des types de clientèles (familiale, retraités, jeunes, ...) et de leurs attentes (sportive, en recherche de tranquillité et de bien-être, ...).

La programmation FEDER de la Pi06c rend compte d'une couverture géographique satisfaisante des principaux pôles touristiques et des micro-régions de la Corse (littoral / montagne, urbain / rural - [📖 QE2 Evolution et diversification de l'offre](#)), ce qui contribue à l'étalement des flux touristiques dans l'espace.

DES PREMIERS RESULTATS ENCOURAGEANTS

En réponse à l'ambition d'étaler la saison touristique, le programme a notamment soutenu **3 typologies de projets** sur la période 2014-2020 :

- **L'aménagement et la valorisation du patrimoine culturel** corse en milieu urbain et rural ;
- **Le développement d'une offre pour la pratique de la randonnée et du cyclotourisme** ;
- **Les activités de bien-être**, avec un projet emblématique de thermo-ludisme à Baracci (proche de Propriano).

Le FEDER a permis d'impulser une dynamique favorable à l'émergence d'une offre d'activités touristiques « 4 saisons » et joue ainsi un rôle important sur la chaîne de valeur touristique.

Si la plupart des opérations financées sont récentes limitant *de facto* la capacité à illustrer les effets du programme sur la désaisonnalisation, **les études de cas et entretiens conduits auprès des porteurs de projets ont montré des premiers résultats encourageants.**

A ce titre, l'opération de requalification de la Citadelle de Bonifacio ([📖 Etude de cas « Citadelle de Bonifacio : Requalification du centre ancien et mise en tourisme de son patrimoine »](#)) est emblématique. En effet, la commune souhaite moderniser, diversifier son offre et la rendre plus attractive pour générer des séjours tout au long de l'année. Sur l'arrière-saison, une dynamique favorable mérite d'être signalée : entre 2019 et 2021, on observe **une hausse de +30% de fréquentation de la Haute-Ville de Bonifacio** (comparaison octobre 2019 / octobre 2021).

Par ailleurs, l'ensemble des projets de randonnée / cyclotourisme (6) participent à la désaisonnalisation de l'offre touristique, sachant que :

- 1) ces activités peuvent être pratiquées dans de bonnes conditions au regard de l'ensoleillement en Corse sur une période étendue d'avril à fin octobre (7 mois minimum) ;
- 2) elles répondent à l'évolution des besoins et attentes des clientèles, qui recherchent de plus en plus la pratique d'activités en extérieur, accessibles à tous en cohérence avec le développement d'un tourisme durable.

Néanmoins, ces projets sont pour la plupart en voie d'achèvement physique. Par conséquent, **les résultats en termes d'usages de ces itinéraires sont encore à venir.**

ZOOM SUR LE PROJET D'ITINERAIRE PEDESTRE « CAP SUR LA MER »

L'opération « Cap sur la Mer », porté par la commune de Ville-di-Pietrabugno, a été co-financée par le FEDER à hauteur de 182 K€ pour un coût total éligible programmé de 303 K€ (soit un taux de cofinancement de 60%).

A proximité de Bastia et du Cap Corse, ce projet communal a été conçu dans le but d'« éviter la concentration touristique aussi bien temporelle (juillet-août) que géographique (littoral) et ainsi proposer un tourisme durable permettant un équilibre dans le développement du territoire ». Il se manifeste par **la création d'un itinéraire pédestre pour relier la partie maritime et la partie montagnarde de la commune**, avec l'installation d'un point d'accueil aménagé sur le port de plaisance de Toga, l'aménagement du site de la Croix sur les hauteurs de la commune et le développement d'une communication dédiée (borne interactive, signalétique, dépliants, flyers, etc.). Plus largement, il s'inscrit dans une dynamique de **découverte de la commune et de son patrimoine local.**

D'après le retour d'expérience de la structure porteuse, cet itinéraire est « très fréquenté », tant par des visiteurs extérieurs (touristes, excursionnistes) que par la population locale, qui se montrent « satisfaits du sentier et de ses points de vue remarquables ». Le volume d'itinérants devra être valorisé à partir des données de l'éco-compteur installé récemment. **En toutes saisons, l'itinéraire est parcouru par les visiteurs du site du port de Toga au site de la Croix. Le développement de l'itinéraire pédestre et sa fréquentation sur les ailes de saison devront être renforcés** au travers du développement d'activités connexes au sentier susceptibles de générer des retombées économiques (événementiel, base nautique, ...), de la construction de partenariats pour valoriser l'itinéraire et son patrimoine (ex. Parc Naturel marin du Cap Corse, SNSM, ...) ou encore par la continuité de l'itinéraire du Cap Corse à Pietrabugno avec l'installation de gîtes d'étapes permettant d'aboutir à un produit touristique.

Enfin, **le soutien à la relance de la filière thermale** au travers de la réhabilitation des thermes de Baracci s'inscrit pleinement dans cette dynamique portée sur la désaisonnalisation de l'offre touristique ([📖 Etude de cas « Réhabilitation de la structure thermale de Baracci »](#)). En effet, ce projet doit permettre de **proposer des activités susceptibles d'être pratiquées** à l'année sur la commune d'Olimeto (micro-région de Propriano). Il s'agit de construire une offre complémentaire des activités balnéaires avec l'organisation de séjours touristiques en dehors des périodes de « mer chaude » autour d'une attente similaire de bien-être et de tranquillité pour les touristes potentiels.

Au-delà de l'amélioration de l'offre, il répond à un besoin de développement pour des socioprofessionnels déjà présents à proximité du site des bains de Baracci, qui pourront soit intégrer directement la structure de l'établissement thermal (notamment pour les métiers du bien-être), soit profiter de retombées économiques indirectes en lien avec la fréquentation du centre thermo-ludique. Après sa réhabilitation, le site a vocation à être ouvert sur une période étendue de l'année et donc pas seulement en haute saison.

Mais, un impact global sur l'allongement de la saison touristique dépendant de nombreux facteurs

UN IMPACT GLOBAL FORTEMENT DEPENDANT DE PARAMETRES EXOGENES

Si les projets soutenus s'inscrivent en faveur de la désaisonnalisation, l'étalement de la saison touristique dépend d'une série de paramètres clés :

- > **Une évolution et une diversification de l'offre touristique**, passant par le renforcement des principales filières touristiques du territoire insulaire et la spécialisation dans de nouvelles filières favorables à un tourisme durable et à la pratique « 4 saisons » (ex. thermo-ludisme, tourisme de pleine nature, ...) ;
- > **Une évolution de l'offre de transports aérien et maritime en termes de cadencement, de coûts et de qualité des lignes** pour favoriser l'organisation de séjours sur l'avant et l'arrière-saison touristique ;
- > **Le développement d'une offre d'hébergement** complète, adaptée aux nouvelles pratiques comme le cyclotourisme, et disponible à la réservation tout au long de l'année, ainsi qu'une ouverture des sites de visite et des espaces de loisirs en toutes saisons ;
- > **Un changement d'image du territoire insulaire** pour les clientèles touristiques françaises et étrangères susceptible de générer des séjours hors période estivale.

Par rapport à l'ensemble de ces critères, le FEDER est en capacité d'agir de manière directe sur l'évolution et la diversification de l'offre ( **QE2 Evolution et diversification de l'offre touristique**) et de jouer un rôle sur l'évolution de l'image du territoire insulaire en soutenant des projets favorables au développement d'un tourisme durable et adaptés à l'évolution des attentes des différentes clientèles touristiques. A l'inverse, les autres paramètres décisifs pour l'organisation de séjours (transport, offre d'hébergement, ouverture des sites...) renvoient à des dynamiques externes au champ d'intervention du PO FEDER-FSE Corse.

DES EFFETS QUI S'INSCRIVENT DANS DES TEMPS LONGS

Les premiers résultats présentés ci-dessus doivent être considérés comme des résultats partiels. A ce stade, Les effets / impacts du programme sur l'allongement de la saison touristique ne sont pas pleinement mesurables. L'expérience de l'étude des projets de développement touristique dans d'autres contextes locaux démontre qu'il faut parfois plusieurs années de mise en service après la finalisation du projet pour observer la concrétisation des effets sur les opérations d'aménagements de sites touristiques ou de créations d'équipements.

Cette observation concerne tout particulièrement les projets d'aménagement / valorisation du patrimoine et d'itinérance (randonnée, cyclotourisme). En effet, ces projets nécessitent le plus souvent des études préalables, impliquent des travaux sur plusieurs années, et doivent s'accompagner d'une communication active autour d'un produit touristique pour obtenir des effets concrets : sur la fréquentation, sur l'évolution des types de clientèles, ou encore en termes de création d'emplois et de retombées économiques.

Plus largement, l'allongement de la saison touristique **renvoie à des changements d'usages et de pratiques des clientèles touristiques** pour lesquelles le programme n'a pas nécessairement de prise, même s'il contribue par la nature des projets aidés et l'ambition associée à ces projets à accompagner cette trajectoire de développement territorial.

D'AUTRES IMPACTS ATTENDUS / OBSERVES COMPLEMENTAIRES DE LA DESAISONNALISATION

Si les impacts de la politique touristique sur la désaisonnalisation sont globalement difficiles à mesurer, le programme FEDER permet toutefois d'apporter une dynamique positive, en témoigne d'autres effets mis en évidence par les travaux évaluatifs :

- > **L'acceptabilité de la fréquentation touristique** : Au-delà d'œuvrer à un meilleur équilibre des flux touristiques en Corse, il s'agit aussi d'accompagner les locaux vers **l'acceptabilité de la fréquentation**.

ZOOM SUR LA REQUALIFICATION DU CENTRE ANCIEN ET LA MISE EN TOURISME DE LA HAUTE-VILLE DE BONIFACIO

Dans le cadre du projet de requalification et de mise en tourisme à Bonifacio, une attention particulière a été portée sur l'acceptabilité du projet et *in fine* de la fréquentation touristique par la population locale bonifacienne. Cela s'est manifesté notamment par l'organisation d'**une large concertation** visant à établir un diagnostic intégrant l'avis et le vécu quotidien des habitants, puis à exprimer auprès de ces derniers les raisons d'être du projet et les principaux défis de la commune pour les années futures. Au travers d'une amélioration de la qualité de service, ce projet devrait permettre d'**améliorer le cadre de vie des habitants** (gestion des conflits d'usages, gestion des flux touristiques / aménagements de la circulation, zones de stationnement, mise en valeur du patrimoine local, ...) et d'**installer une population et des capitaux à l'année** autour de la consolidation d'une économie du patrimoine (création d'emplois indirects, effets sur la consommation de la population, ...).

L'implication des habitants dans les projets assure aussi leur meilleure acceptation. Par exemple, les habitants ont été directement sollicités pour les choix des thématiques, l'écriture de certains textes et donner du sens aux 3 parcours patrimoniaux de l'Alta Rocca.

- > **L'accompagnement au développement économique local** :

A partir de l'amélioration de la qualité de service et la diversification de l'offre, le FEDER participe à **l'installation de nouvelles activités économiques non-délocalisables**, avec des emplois qui ne sont plus uniquement saisonniers, mais annuels.

S'il est difficile d'isoler les effets nets relatifs aux opérations cofinancées par le FEDER, certains projets touristiques soutenus ont un effet ou peuvent générer des effets sur **la création d'emplois** :

- des **emplois directs** : Ex. Régie municipale et fonctionnement à l'année du site de Baracci ;
- des « **emplois indirects** » d'exploitation, liées aux activités d'achats et de sous-traitance des sites bénéficiaires (ex. activités de bien-être, avec des prestations de massage proposées au sein de la structure thermale de Baracci ou encore la volonté d'intégrer de nouveaux prestataires : kinésithérapeutes, ...)
- des « **emplois induits** », liés aux revenus supplémentaires distribués sur le territoire par les touristes attirés grâce aux projets financés. Ces effets sont susceptibles d'être quantitativement importants, quoique particulièrement diffus, puisqu'ils se répartissent sur un large panel de secteurs de l'économie locale : consommation touristique à proximité du site ayant bénéficié d'un soutien du FEDER : hébergeurs, restauration, commerces, autres activités de loisirs, ...

Concernant les « emplois induits », **le développement d'une offre de services connexes** aux projets soutenus (ex. gîtes d'étapes pour les projets d'itinérance) devrait permettre de générer des retombées économiques non-négligeables à l'échelle de la Corse. Ainsi, les opérations soutenues pourraient engendrer **une consommation touristique accrue**, mais aussi **une consommation tout au long de l'année de la population locale**, des habitants mais aussi des corses d'autres micro-régions ouvrant des perspectives pour le développement d'un **tourisme intra-insulaire**. Le contexte de crise sanitaire avec les confinements successifs en 2020 a, semble-t-il, généré une fréquentation, même en hiver, par les corses de sites peu connus qui ont fait l'objet d'une valorisation dans le cadre du programme FEDER comme les sentiers patrimoniaux de l'Alta Rocca, le sentier d'interprétation patrimonial de Cristinacce ou encore le site naturel du conservatoire du littoral Terrenzana.

> **L'attractivité touristique et la promotion du territoire :**

Enfin, les projets soutenus contribuent à **l'amélioration de l'attractivité de la Corse, à la consolidation de son positionnement** et à **la promotion de la destination**, autour d'une part d'une identité et du patrimoine corse et d'autre part d'un tourisme durable.

Encore aujourd'hui, la Corse est avant tout une destination estivale et balnéaire. Or, au regard des évolutions des comportements des clientèles, même en pleine saison estivale, les clientèles balnéaires ont et auront de plus en plus tendance à explorer et découvrir des territoires plus larges que le territoire de séjour. Ainsi, même en séjournant en ville ou station balnéaire, les visiteurs recherchent déjà à varier leurs activités, à consacrer plus du temps aux découvertes patrimoniales, à la déambulation, ... Le choix d'offrir aux clientèles de la Corse une **expérience d'immersion culturelle en bord de mer** devient aussi un positionnement plus porteur, face à la concurrence, parfois agressive, des autres îles méditerranéennes, que de simplement miser sur la chaleur, le soleil et la mer. Enrichir son offre avec des contenus patrimoniaux uniques et qui font sens apparaît déjà comme un moyen de se différencier sur le marché des destinations balnéaires, en France et à l'international.

Ainsi présentée, l'offre de la destination Corse n'est plus substituable avec d'autres, elle se fait aussi moins « challenger » au travers du critère « prix », car elle se différencie et devient un produit singulier qui associe les plaisirs du balnéaire à l'attrait des patrimoines naturels et culturels.

Selon le pôle marketing et communication de l'ATC, la destination possède le potentiel climatique, géographique, culturel et patrimonial pour devenir, toute proportion gardée, une destination 4 saisons. Le travail de construction, de diversification et de qualification de l'offre touristique mené dans le cadre des 25 opérations FEDER participe directement, à son échelle, au positionnement et à la désaisonnalisation de la destination. Parmi les perspectives opérationnelles pour 2022/2025, l'ATC souhaite relancer les contractualisations avec les Offices de Tourisme de Corse notamment pour monter des opérations marketing sur des thématiques fortes de la destination et sur les 4 saisons. La mise en cohérence et la coordination des OT avec l'ATC permettront de valoriser les offres des différents territoires selon les thématiques choisies. Les OT devront faire remonter à l'ATC les offres, les produits et les événements (ex. organisation de trails dans le cadre du projet Cap sur la Mer à Ville-di-Pietrabugno) adaptés à l'opération de promotion conduite auprès des bassins de clientèles, des influenceurs, des campagnes de promotion TV ou digitales, ...

3. Pistes de réflexion

Quatre recommandations sont proposées par les évaluateurs pour améliorer l'efficacité (atteinte des objectifs) et la mise en œuvre des soutiens au tourisme dans le cadre du programme opérationnel FEDER-FSE Corse dans la perspective de la prochaine période de programmation 2021-2027. Ces recommandations s'inscrivent dans **une logique d'amélioration continue** du programme et de la politique touristique dans son ensemble. L'évaluation montre des résultats globalement positifs d'un point de vue de la capacité d'atteinte des objectifs / résultats (nombre de sites, évolution de la fréquentation, ...) et des modalités de mise en œuvre de l'axe « Tourisme » du programme.

De prime abord, il convient donc de rappeler que **de nombreux éléments méritent d'être pérennisés** :

- **Un cadre stratégique global adapté par rapport aux besoins de développement touristique durable du territoire insulaire**, en ce qui concerne le choix des thématiques prioritaires : aménagement / valorisation du patrimoine, scénographie / numérique, thermalisme, itinérance ;
- **Le rôle de proximité de l'ATC auprès des porteurs de projet FEDER et une globale satisfaction des bénéficiaires vis-à-vis de l'accompagnement**, grâce notamment à son accompagnement technique et son expertise touristique, mais aussi, par sa connaissance et sa compréhension des acteurs et des réalités du terrain ;
- **Le choix de soutenir plusieurs projets structurants à fort effet levier** : requalification de centres anciens et réhabilitation de citadelles (Bonifacio, Porto Vecchio, Calvi), réhabilitation de la structure thermale de Baracci ;
- **Une couverture territoriale satisfaisante des pôles touristiques de la Corse**, en dépit d'une enveloppe de crédits FEDER alloués au tourisme relativement réduite ;
- **Des taux de cofinancement élevés et donc jugés plutôt incitatifs par les bénéficiaires.**

Les recommandations 1 à 4 identifient des axes de progrès ciblés et d'adaptation aux nouveaux enjeux, qui ne doivent pas conduire à occulter les réussites et « points forts » à pérenniser de la programmation 2014-2020. Enfin, il s'agit de propositions/pistes de réflexions mises en avant par le cabinet au regard des investigations menées. Ainsi, ces dernières ne traduisent pas systématiquement la position ou les choix faits par l'Autorité de Gestion dans le cadre du futur PO 2021-2027, dont de nombreux éléments stratégiques sont en cours de finalisation.

CONSTATS ET ENJEUX

A échéance de la présente évaluation, l'écriture du programme pour la période 2021-2027 est en voie de finalisation dans la mesure où le programme devrait être déposé dans le courant du 1^{er} trimestre 2022.

Sur la thématique « tourisme », la stratégie du programme FEDER a été construite en cohérence avec les dispositions du PADDUC et plus particulièrement l'Annexe 8 – Schéma d'Orientation pour le Développement Touristique, mais aussi la Feuille de route de l'ATC. Cette stratégie s'inscrit dans une logique de continuité, concernant tant les thèmes abordés que les moyens alloués.

Pour 2021-2027, une attention importante doit être portée sur le fait de ne pas appréhender le positionnement du FEDER de manière autonome. Sur le tourisme, le fonds FEDER s'insère dans un paysage d'interventions diversifié en faveur du développement de l'économie touristique : il représente une enveloppe nettement plus faible (7,6 M€ UE) que celle mobilisée par l'Etat au titre du Plan de Transformation et d'Investissement pour la Corse (PTIC) avec 20 M€/an uniquement sur le volet restauration du patrimoine bâti ou auparavant dans le cadre du Plan Exceptionnel d'Investissement (PEI) représentant un investissement de 5 M€/an au cours des 20 dernières années. Par rapport à ces programmes d'investissement « massifs », le FEDER cherche à se positionner en complémentarité pour soutenir d'autres types de projets et couvrir les besoins restants.

Par ailleurs, l'évaluation a permis de rappeler que les besoins sont encore très importants :

- Le tourisme est un thème prioritaire en Corse. S'il s'agit de la première source de retombées économiques du territoire insulaire, les investissements réalisés ont consisté - pour partie - en un rattrapage (restauration, requalification, mise en tourisme...). Les ressources financières du programme ont été insuffisantes pour couvrir l'ampleur des besoins, alors même qu'un remaquetage a entraîné une hausse de 1,2 M€ de l'enveloppe initiale.
- Le cadre stratégique global est adapté pour répondre aux besoins. Le recentrage des interventions sur 4 thèmes d'intervention majoritaires émerge comme une bonne pratique et les besoins identifiés maintiennent (aménagement / valorisation du patrimoine, thermalisme, itinérance, scénographie / numérique) toute leur acuité pour 21-27.

ACTIONS PROPOSEES

Au regard de ces constats, plusieurs opportunités pourraient être envisagées, en articulant la stratégie du programme autour des objectifs suivants :

A - PRIVILEGIER DES PROJETS STRUCTURANTS EN FAVORISANT LA COHERENCE AVEC LE PEI ET LE PTIC

Les opérations à des fins de développement touristique ont vocation à être articulées avec le PTIC / PEI, en privilégiant des projets de valorisation / restauration du patrimoine, en tant que levier d'attractivité touristique, et la mise en tourisme des espaces naturels afin de maximiser l'effet levier du FEDER.

Le travail de cohérence stratégique entre les différentes initiatives publiques doit être poursuivi. Au-delà, l'enjeu est de limiter le saupoudrage de crédits UE et de concentrer les efforts au travers d'une stratégie « thématisée » autour d'une

série de thèmes bien identifiés pour améliorer la plus-value du FEDER et aboutir à un niveau d'efficacité plus important. Pour y parvenir, un travail d'identification et de sélection des projets matures et générateurs de recettes devra être réalisé. Cela ne signifie pas que seuls les « grands projets » doivent être soutenus. En effet, il est important de maintenir la capacité du PO de révéler et soutenir des petits projets qui répondent aux thématiques visées, qui ont fait l'objet d'une réflexion/expertise stratégique et qui profitent d'un montage technique pertinent.

La priorisation des interventions peut s'exprimer de manière privilégiée au travers :

- > des **principes directeurs de sélection des opérations** ;
- > du **contenu des éventuels appels à projets**.

B- CONCENTRER LES CREDITS ALLOUES AU NUMERIQUE / SCENOGRAPHIE SUR DES PROJETS A FORT RAYONNEMENT

Le positionnement du programme sur le thème « Numérique / Scénographie » est pertinent : il doit permettre d'enrichir *in fine* les potentialités touristiques du territoire insulaire. Néanmoins, **la dynamique de projets doit être accompagnée en phase d'instruction** pour favoriser des projets pour lesquels ont été clarifiés **les objectifs fixés** (notamment les impacts sur la fréquentation et l'expérience de visite), **les bénéficiaires visés** (cible : touristes, excursionnistes), et **les usages des outils déployés**. Parmi les types de projets soutenus, le développement d'outils numériques à destination des musées (ressources numériques en ligne, immersion culturelle, dimension pédagogique) pourrait être une piste tout à fait pertinente.

Sur ce thème, **une approche par appel à projets** pourrait être préconisée pour favoriser une montée en qualité des opérations soutenues, à l'appui d'un cahier des charges dont les modalités seraient définies par l'Autorité de gestion.

C- OUVRIR L'OS 5.2 AUX ENJEUX TOURISTIQUES

Enfin, si les ressources financières du programme se sont avérées en-deçà des besoins identifiés et que les marges de manœuvre restent limitées à l'échelle programme, notamment du fait des règles de concentration thématique, une option possible pour permettre de compléter les lignes de crédits mises à disposition des acteurs touristiques pourrait consister à **ouvrir l'OS 5.2 « Zones rurales » aux enjeux touristiques**, sur certains types de projets, par exemple :

- **Les mobilités actives à vocation touristique** : itinéraires pédestres et voies vertes / pistes cyclables présentant un intérêt touristique particulier ou aboutissant à la création d'un produit touristique ;
- **Actions de restauration / valorisation du petit patrimoine rural**.

MODALITES

Mis en œuvre par l'AG à l'écriture du programme

Coût : aucun

CONSTATS ET ENJEUX

L'évaluation a mis en évidence **le rôle de proximité de l'ATC** auprès des porteurs de projets FEDER. Elle a également démontré que les porteurs de projets étaient plutôt satisfaits de l'accompagnement dont ils ont pu bénéficier lorsque cela a été nécessaire.

Pour autant, certains écueils ont été constatés :

- > **Des difficultés dans le montage de projets et sur le volet ingénierie / accompagnement**, renforcées dans le cas des petites structures (communes rurales, associations, ...) ;
- > **Des lourdeurs administratives inhérentes au FEDER** (exigences relatives aux procédures et pièces justificatives...).

L'enjeu consiste à améliorer l'expérience du bénéficiaire pour **favoriser la montée en qualité des projets**.

ACTIONS PROPOSEES

Ainsi, il apparaît utile d'une part de **développer une « ingénierie patrimoniale »** pour définir les projets et les faire aboutir dans des délais contraints adaptés à la programmation FEDER et d'autre part de **déployer des outils permettant de sécuriser l'expérience du porteur** dans son parcours de soutien.

A - DEVELOPPER UNE « INGENIERIE PATRIMONIALE »

Les projets de valorisation / rénovation du patrimoine sont complexes (nature des travaux, dimension multi-acteurs, réalisation d'études préalables). Ils peuvent entraîner le plus souvent la mobilisation d'expertises spécifiques, en lien avec des compétences techniques pour être en capacité de formuler un avis technique sur les projets déposés.

Face à ce constat, deux options pourraient être étudiées :

- > **En externe, prévoir des crédits dédiés à de l'ingénierie de projets** : financement de jours d'expertise avec la mobilisation d'un (ou plusieurs) expert(s) technique(s) ;
- > **En interne, renforcer les moyens humains** : par exemple via le recrutement d'1 ETP qualifié en ingénierie du patrimoine au sein de la Collectivité de Corse (Direction du Patrimoine) ou de l'Agence du Tourisme de la Corse (ATC) en complément de l'équipe en place.
- > **En créant une commission ad hoc**, réunissant les compétences nécessaires, issues des directions et agences de la Collectivité de Corse : ATC (instruction technique et expertise tourisme), Direction Europe (instruction réglementaire), Direction du Patrimoine (expertise patrimoine)

En amont du projet, cette expertise pourrait se manifester par la production d'avis d'opportunité / réglementaires pour attester de la qualité du projet et par la rédaction des spécificités techniques d'un cahier des charges pour sécuriser la réalisation des projets.

B- AMELIORER / COMPLETER L'APPUI REGLEMENTAIRE UE AUPRES DES BENEFICIAIRES

Au regard de la complexité du montage des dossiers FEDER, les porteurs de projet témoignent d'un besoin d'accompagnement plus fort sur le plan réglementaire. Quelques pistes pourraient être creusées pour améliorer l'expérience

des bénéficiaires : **élaboration d'un guide des bonnes pratiques et des procédures, clarification en amont** (phase d'instruction) **des attentes de rendu-compte de l'Autorité de gestion** auprès des bénéficiaires, **formation des agents territoriaux** en charge du pilotage du projet, ...

MODALITES

Mis en œuvre par l'AG et l'ATC à l'écriture du programme et du DOMO, puis en cours de programmation

Coût : A estimer en fonction de l'option retenue (mobilisation d'une expertise externe, recrutement d'agent(s) supplémentaire(s), formation des agents, ...)

CONSTATS ET ENJEUX

Le retour d'expérience de l'évaluation a démontré **l'absence de risques de chevauchement** sur la période 2014-2020 entre la Pi06c « Tourisme » et les autres priorités d'investissements susceptibles de soutenir des projets à dimension touristique (Pi02c « Numérique », Pi04e « Mobilité », Pi03a / Pi03d « Compétitivité », ...), témoignant d'une articulation stratégique plutôt satisfaisante.

En pratique, les projets de mobilités actives programmés au titre de la Pi06c doivent exprimer une finalité touristique (itinéraires de randonnée, cyclotourisme), tandis que les projets « numérique » en faveur de la valorisation et du développement de produits touristiques ont également été soutenus exclusivement au titre de la Pi06c.

En revanche, **ces lignes de partage ne semblent pas avoir été clairement définies** au sein du PO FEDER 2014-2020, ce qui implique que les directions opérationnelles / agences se réorientent directement les dossiers de manière informelle. Elles mériteraient d'être clarifiées dans la perspective de la génération 2021-2027. Cette recommandation vise à **renforcer la complémentarité et de créer des synergies entre les types d'actions et les objectifs du programme**.

ACTIONS PROPOSEES

Face à ces constats, deux pistes peuvent être considérées :

A- PREVOIR DES APPELS A PROJETS COMMUNS :

L'approche proposée vise à déployer, en complément du soutien de projets au « fil de l'eau », **des appels à projets communs** à différents thèmes connexes (mobilités / tourisme, numérique / tourisme) afin de favoriser des approches croisées. Ces appels à projets (AAP) pourront cibler des thèmes spécifiques (ex. mobilités actives) et devront faire l'objet d'une communication dédiée (mailing, réunions d'information). L'approche par AAP doit permettre à la Collectivité de Corse de maîtriser les flux de dossiers et de faire aboutir des projets de qualité.

B- CLARIFIER LES LIGNES DE PARTAGE ENTRE LES TYPES D'INTERVENTIONS / ACTEURS :

La rédaction actuelle du PO prévoyait un ciblage des soutiens accordés au tourisme essentiellement au travers de l'axe 5 « *Préserver et valoriser durablement les atouts environnementaux et culturels du territoire* » (OS01-Pi06c). Pour autant, des crédits FEDER pouvaient également contribuer au développement touristique via d'autres OT (développement économique, numérique, etc...).

Une clarification des lignes de partage entre les différentes modalités de financement FEDER pourraient être utile.

Ainsi et à titre d'exemple concernant le développement touristique, **une clarification de la répartition entre les projets relevant du développement économique** (Pi03a, Pi03d) **et du tourisme** (Pi06c) pourrait être proposée.

Ces lignes de partage pourraient dépendre d'une série de critères :

- > Secteurs d'activité concerné (hébergement, restauration, prestataires de services touristiques, ...)
- > Localisation (littoral, zones urbaines, ...)

> ...

En fonction du secteur d'activité et de la localisation, les dossiers pourront être suivis par l'ADEC ou l'ATC. Si dans la pratique, on observe déjà ce réflexe, il pourrait être utile de rendre ces lignes de partage plus formelles.

MODALITES

Mis en œuvre par l'AG à l'écriture du programme, en lien direct avec les agences / directions compétentes (l'ATC, l'ADEC, la Direction des Mobilités)

Coût : aucun

CONSTATS ET ENJEUX

Sur la génération 2021-2027, le suivi des indicateurs va connaître quelques évolutions structurelles avec :

- Des indicateurs communs de réalisation à privilégier, visant à mesurer spécifiquement des éléments liés à l'intervention ;
- L'introduction d'indicateurs de résultat communs, permettant de mesurer les effets à court terme des interventions soutenues, en particulier en ce qui concerne les destinataires directs, la population visée ou les utilisateurs d'infrastructures, 6 mois à 1 an après leur achèvement physique et qui devront être renseignés au moins deux fois durant la programmation en 2026 et en fin de programmation.

Nota : Le recours à des indicateurs spécifiques doit être ponctuel et « motivé » auprès de la Commission Européenne, lorsque les indicateurs communs ne permettent pas de couvrir efficacement la logique d'action du programme FEDER. Concernant le Tourisme, l'unique indicateur de résultat prévu caractérise une mesure de fréquentation des sites culturels et touristiques (RCR77). Dans le cas d'une non-sélection de cet indicateur, l'AG devra justifier la pertinence de la proposition d'un indicateur spécifique *ad hoc* (ex. objectif de diversification et consolidation de l'offre touristique, soutien au développement d'un tourisme durable ne se manifestant pas nécessairement par une croissance du volume de visiteurs). Pour rappel, les problématiques de collecte de l'indicateur ne peuvent rentrer en ligne de compte pour motiver une éventuelle non-sélection.

Par ailleurs, une attention particulière doit être portée sur l'anticipation des protocoles de collecte (mode, temporalité). Par ailleurs, le retour d'expérience 2014-2020 atteste d'**une dynamique très favorable** sur les deux indicateurs de réalisation (CO09 – Augmentation du nombre escompté de visites aux sites, 25 – Nombre de sites valorisés et/ou requalifiés), **qui ne doit pas occulter des objectifs initiaux sous-évalués** (erreur de calibrage).

ACTIONS PROPOSEES

A- SYSTEMATISER LES SYSTEMES DE COMPTAGE SUR LES OPERATIONS

Deux indicateurs peuvent être identifiés sur le développement touristique :

- **RCO77** « Nombre de sites touristiques et culturels soutenus »
- **RCR77** « Nombre de visiteurs de sites touristiques et culturels bénéficiant d'un soutien »

Afin d'être en capacité de renseigner l'indicateur RCR77, il sera nécessaire de sensibiliser les porteurs de projet et les services instructeurs au contrôle de la fréquentation des sites et de systématiser les systèmes de comptage sur les opérations :

- **Une mesure ponctuelle** ou **un dispositif de comptage** (généralisation des éco-compteurs pour les itinéraires)
- **Une méthode d'extrapolation des données par enquête**

Afin d'assurer le suivi de l'indicateur, nous préconisons de **préciser cette obligation aux porteurs de projets au sein du futur DOMO** et de **l'intégrer aux dépenses éligibles du projet**, comme préconisé par la Commission et au sein du référentiel national.

B- PORTER UNE ATTENTION PARTICULIERE AU CALIBRAGE DES INDICATEURS 21-27

Eu égard aux observations sur le calibrage des indicateurs sur la période programmation précédente, un travail approfondi devra être réalisé pour **définir les cibles** des indicateurs pour la période 21-27.

Indicateur	REX sur le calibrage
RCO77 - Nombre de sites touristiques et culturels soutenus	<p>1/ Définir une hypothèse financière de couverture de l'indicateur à l'échelle de l'objectif spécifique</p> <p>2/ Etablir un coût moyen pour un site touristique / culturel soutenu à partir REX 14-20 sur la Pi06c</p> <p>Sur la base d'un coût unitaire et de la déclinaison de la maquette financière (en CT), l'AG sera en capacité de projeter la cible finale : Montant de l'enveloppe CT RCO77 / Coût unitaire par site</p>
RCR77 - Nombre de visiteurs de sites touristiques et culturels bénéficiant d'un soutien	<p>1/ Définir une hypothèse de couverture financière de l'indicateur (en CT)</p> <p>2/ Définir un coût moyen pour un site soutenu (afin de déterminer combien de sites pourraient bénéficier du soutien du FEDER)</p> <p>3/ Définir une fréquentation médiane annuelle aux sites touristiques et culturels de la Corse.</p> <p>L'ensemble de ces informations nous permettront de calculer une valeur de référence pour le RCR77. A partir de cette fréquentation initiale, on établit un objectif de croissance de la fréquentation.</p>

Concernant la définition des valeurs intermédiaires 2024 pour les indicateurs de réalisation, il conviendra de tenir compte notamment du démarrage tardif du programme en calibrant les cibles. La logique globale à l'échelle « programme » pour l'estimation des valeurs intermédiaires pourrait correspondre à **16,67% de la cible finale 2029**.

En effet, nous considérons par expérience que : 1/ l'année 2021 constitue « une année blanche » pour la programmation 21-27, qui devrait débuter courant 2022 et 2/ le délai de réalisation moyen d'une opération est de l'ordre de 24 mois. De ce fait, seule la tranche de programmation 2022 devrait permettre l'enregistrement de valeurs intermédiaires en 2024, ce qui représente « théoriquement » **1/6ème du cycle de programmation** (de 2022 à 2027). Néanmoins, le pourcentage d'atteinte des objectifs lors de la revue de performance intermédiaire pourra être adapté et justifié, lorsqu'il existe des raisons objectives d'attendre un rythme de mise en œuvre plus lent ou plus long.

En cas de sélection du RCO77, **la valeur intermédiaire devra prendre en compte les paramètres suivants** (pour ajuster cette logique globale) :

- > Des délais de réalisation physique inhérents aux projets d'aménagement de sites (24 à 36 mois en moyenne) ;
- > De la réalisation en amont le plus souvent d'études préalables ;
- > De l'adoption tardive du programme à prévoir mi-2022, limitant *de facto* l'étendue des réalisations pouvant être observées au 31/12/2024.

En dépit de ces facteurs « limitants », les projets du RCO77 pourront être **comptabilisés dès la programmation** et donc les sites soutenus valorisés.

Si l'on part du principe de six années de programmation de 2022 à 2027 et qu'on prend en compte le temps de mise en œuvre de l'axe « Tourisme », une hypothèse d'un **rythme d'avancement de 33,33%** - soit deux années complètes de programmation – d'ici à 2024 pourrait être envisagée (*à confronter avec l'expertise du rythme d'instruction AG / ATC*).

C- ANTICIPER LES PROTOCOLES DE COLLECTE

Concernant les procédures de collecte, nous proposons principalement :

- De sensibiliser les porteurs de projet et les partenaires aux attentes fortes de la CE et de l'AG sur le suivi des indicateurs pour 2021-2027 ;
- De définir de manière claire et adaptée les responsables de la collecte et une liste de pièces justificatives requises au sein du futur guide méthodologique des indicateurs de la Collectivité de Corse ;
- De préciser une obligation de remontée de données relatives aux indicateurs de résultat au sein des conventions, pour les indicateurs à renseigner par les porteurs de projet ;
- De privilégier les opérations contribuant de façon plus importante à l'atteinte des objectifs.

MODALITES

Mis en œuvre par l'ATC et les porteurs de projet

Coût : variable en fonction des projets et des modes de collecte des indicateurs retenus (enquête, mise en place d'éco-compteurs, ...)



4. Analyses détaillées

4.1 Fiches études de cas

5 études de cas ont été réalisées durant cette évaluation sur des projets programmés en 2014-2020 :

- La requalification du centre ancien et la mise en tourisme de la Citadelle de Bonifacio
- La réhabilitation de la Maison Rossi – Complexe archéologique d’Aleria
- La réhabilitation de la structure thermale de Baracci (2 dossiers FEDER étude de faisabilité et travaux)
- L’aménagement scénographique et numérique de l’Office intercommunal du Tourisme de la CAPA
- La création de l’itinéraire cyclotouristique Mare & Tarra

REHABILITATION DE LA STRUCTURE THERMALE DE BARACCI (DONT LA REALISATION D’UNE ETUDE DE FAISABILITE)				TOURISME	
OS01-Pi 6c	Augmenter la fréquentation des sites touristiques régionaux		Axe / OS	Axe 5 OS1-Pi 6c	
COUT TOTAL	3 810 000 €	FEDER	836 000 €	ETAT DE L’OPERATION	En cours de réalisation - étude finalisée et soldée
MAITRE D’OUVRAGE	Commune d’Olmeto		TERRITOIRE	Olmeto (Corse du Sud)	

A – RAPPEL DU CONTEXTE, des ENJEUX DE DEPART et des OBJECTIFS du PROJET

1. PRESENTATION DU CONTEXTE

Sur la commune d’Olmeto (1250 habitants) – situé à proximité immédiate de Propriano dans le Valinco, **Baracci** est un **site patrimonial exploité depuis l’époque romaine**, du fait tout particulièrement de la présence de **sources d’eaux chaudes et sulfureuses**. Depuis l’Antiquité, l’eau thermale a été utilisé pour ses nombreux bienfaits et vertus thérapeutiques. Au début du XX^{ème} siècle, le site originel a été agrémenté de « l’hôtel », un site remarquable constituée d’une **structure thermale avec bains et piscines**. En 1992, la mairie d’Olmeto fait l’acquisition de l’ensemble du foncier, donnant alors lieu à une **exploitation en régie municipale**. Néanmoins, en 2007, l’activité thermale cesse en raison de travaux et de mise aux normes sanitaires. **Les bains de Baracci perdent l’agrément sécurité sociale au bout de 5 ans d’inactivité**.

En 2014, le maire de la commune nouvellement élu a souhaité **rouvrir le site** avec l’étude de deux options : 1/ le renouvellement de l’agrément sécurité sociale pour retrouver la fonction initiale de Baracci, 2/ le choix d’opter pour le thermoludisme¹⁷. Au regard des difficultés à obtenir le label thermal, la commune d’Olmeto décide de **relancer l’activité autour du thermoludisme**, une approche qui répond également aux attentes de développement d’une économie touristique, avec des clientèles en recherche de détente et de bien-être.

Afin de mener à bien ce projet ambitieux de réhabilitation, un montage financier est construit en 2017, avec la mobilisation du **FEDER**, de **l’Etat** (crédits CPER, FNADT, etc.), des crédits de **l’ex département de Corse du Sud** et de **la Collectivité de Corse**.

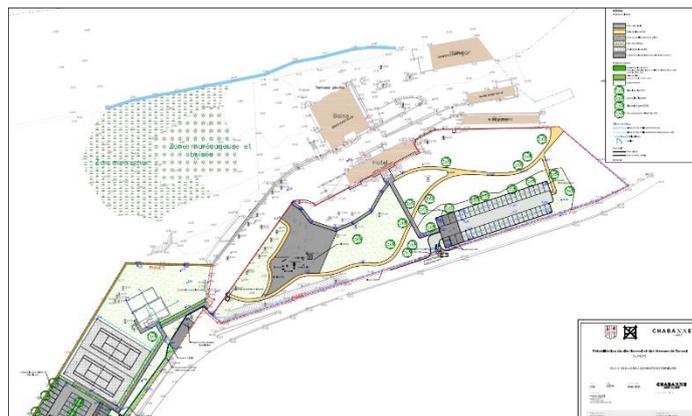


Photo – Structure thermale de Baracci

¹⁷ **Thermoludisme** : Activités de détente et de bien-être proposées dans les stations thermales. Ces activités ne font pas l’objet d’un agrément sécurité sociale propres aux établissements de cure traditionnels. Ainsi, **un centre thermoludique** est un établissement de détente de bien-être, conçu autour de bassins et de jeux d’eau alimentés en eau minérale naturelle. Ils comportent dans la majorité des cas un espace « remise en forme » ou « spa » dispensant des soins individuels. A la différence des centres aquatiques, ils ne sont pas alimentés en eau du réseau, mais en eau minérale homologuée ou thermale non-homologuée. L’accès est commercialisé selon des plages horaires ou sous forme d’abonnements [La diversification des activités des stations thermales, Conseil National du Tourisme – Section des politiques territoriales et du développement durable].

2. PRESENTATION DU PROJET

Au titre de la programmation FEDER, ce projet global se décline en deux dossiers, d'une part **la conduite d'une étude et d'une expertise technique de faisabilité** concernant la réhabilitation de l'ancien établissement hôtelier des bains de Baracci, d'autre part **les travaux de réhabilitation** visant à protéger et valoriser la ressource naturelle en eau chaude saine, les thermes, le bâtiment dit « ancien hôtel » emblématique de l'essor du thermalisme à la fin du XIXème et au début du XXème siècle, les prairies et le parc arboré sur **une surface totale de 20 hectares**.



Plan PAE – Projet de réhabilitation des bains de Baracci

Plusieurs objectifs ont été fixés autour de ce projet :

- ✓ **Mettre en valeur la culture, le patrimoine et la ressource naturelle locale ;**
- ✓ **Elargir l'offre de bien-être pour diversifier la clientèle et étaler la fréquentation touristique sur l'année ;**
- ✓ **Faire du site des Bains de Baracci une vraie destination de loisirs** à l'échelle de la microrégion ;
- ✓ **Créer du lien avec les autres activités développées sur la microrégion** et le tissu existant de professionnels du tourisme.

Pour répondre à ces objectifs, un programme ambitieux de travaux a été établi, comprenant **la création d'un bassin extérieur ludique** (jeux, musique, lumières, ...), **l'aménagement du parc** avec la délimitation d'espaces pour les véhicules pour rendre la majeure partie du site piéton, **le développement d'une offre de loisirs et de bien-être connexe** (divers bassins, aires de jeux pour enfants, rénovation des terrains de tennis, parcours et agrées sportifs, ...) en favorisant une **approche environnementale et d'innovation** (ex. matériaux en bois, panneaux solaires pour recharger les téléphones). Les travaux ont été découpés en deux phases, avec tout d'abord la réhabilitation du parc, suivi de la modernisation du bâtiment accueillant les thermes et la création d'une piscine extérieure. Cette 2nde phase s'est avérée complexe sur le plan technique, l'analyse structure ayant révélé une situation de glissement de terrain de la façade, impliquant la destruction partielle du bâtiment. Ce projet d'aménagement est actuellement en cours de réalisation pour **une ouverture au public du parc prévue courant 2022** et **une reprise de l'activité thermique en 2023**, sachant que le permis pour la phase 2 devrait être déposé en décembre 2021.

2. LES RESULTATS ATTENDUS

En premier lieu, il s'agit au travers de ce projet d'atteindre **une amélioration significative de l'accueil et des services disponibles à des fins d'activité sportive, de santé et de bien-être**, tout en visant une clientèle familiale. Ce projet permet de **diversifier l'offre sur la partie bains**, avec une piscine intérieure de 70 m², la construction d'une nouvelle piscine extérieure plus ludique, avec une approche renouvelée autour des sens, des jeux de lumière et la création d'espaces ludiques à destination des enfants. Attenant à cette piscine, 3 à 4 petites grottes en soutènement hébergeront un jacuzzi, un hammam et un sauna. En parallèle, un espace devrait être loué à une professionnelle pour des prestations de massage. A terme, cette diversification des activités devrait se poursuivre au travers de **l'intégration de prestataires extérieurs à la structure**, qui viendraient compléter cette offre de détente et participeraient ainsi à rendre le site plus attractif et animé (ostéopathe, institut de manucure ou de coiffure, ...).

B – Les EFFETS et IMPACTS du PROJET

Diversification de l'offre et (re)structuration d'une filière thermique

La réhabilitation du site de Baracci participe à **la diversification de l'offre touristique** de la Corse et met en lumière le potentiel thermal de l'île. Si le thermalisme est implanté de longue date sur le territoire insulaire, les sources thermales corses restent moins connues des visiteurs de la Corse. Aux côtés des eaux d'Orezza, de la source de Pietrapola, de Guagno les Bains, des Bains de Caldane de Tallano ou encore des Bains de Guitera, la réhabilitation des Bains de Baracci contribue au **repositionnement de la Corse dans le paysage des activités thermales** et au développement d'**une notoriété du territoire pour le thermoludisme**.

Croissance de la fréquentation touristique

Avant la réalisation des travaux, la structure thermique de Baracci rendait compte de **33.000 entrées par an** avec une répartition de la clientèle de l'ordre de 25% de locaux pour 75% de touristes. Au regard de la dynamique récente et de l'ampleur des travaux engagés, la commune d'Olmeto vise un objectif de **doublage de la fréquentation touristique**, signe du fort potentiel de développement de Baracci.

Contribution au développement économique local et allongement de la saison touristique

Le projet de réhabilitation du centre thermoludique de Baracci participe à **la désaisonnalisation**, proposant des activités susceptibles d'être pratiquées à l'année sur la commune d'Olmeto. Par ailleurs, il répond à un besoin de développement pour des socioprofessionnels déjà présents à proximité du site patrimonial. Au travers d'une exploitation en régie municipale, ce site entraîne **la création d'emplois directs**, pour assurer le fonctionnement, l'animation et l'entretien du site des Bains de Baracci. Par ailleurs, la commune d'Olmeto souhaiterait s'appuyer à terme sur la restauration de l'hôtel de style colonial pour **dessiner de nouvelles perspectives de développement économique** : développement de services connexes, organisation de formations, salles de conférence, création d'une école hôtelière, ... L'objectif global est de **faire rayonner Baracci à l'échelle de la micro-région** dont l'activité est basée quasi exclusivement sur le tourisme (campings, hôtels, restaurants, ...) et *in fine* de **susciter des retombées économiques indirectes**, ce qui devrait pouvoir s'opérer au travers de **l'association des partenaires sociaux** afin d'élargir l'offre touristique et de mieux l'intégrer au tissu de l'économie touristique de la Corse.

C – PLUS-VALUE et LIMITES du FEDER

La mobilisation du FEDER a apporté **une valeur-ajoutée indéniable sur le plan économique** pour un projet de réhabilitation ambitieux, avec **plus de 800 K€ de crédits européens**, ce qui correspond à **près de 22% du coût total de l'opération** (*études préalables comprises*).

L'aide du FEDER s'est révélée incitative. Elle a eu **un impact direct sur le niveau d'ambition du projet**, pour aboutir à une rénovation complète du parc et des thermes, mais aussi de l'hôtel colonial.

En dépit des difficultés de montage administratif et de respect des exigences inhérentes aux projets européens, le projet a été mené à bien jusqu'à présent. La commune d'Olmeto relève également **un effet d'image et de crédibilité** pour le projet. Bénéficiaire du programme FEDER a pu **faciliter la mobilisation des différents partenaires financiers** et a contribué plus largement à **la reconnaissance de l'opération comme un projet d'excellence**, visant le développement touristique de l'ensemble de la micro-région au travers d'un allongement de la saison touristique et de la promotion d'un tourisme durable.

Le travail collaboratif avec l'Agence du Tourisme de la Corse pourrait aboutir à **la création d'un réseau autour du thermalisme et du thermoludisme**, ce qui renforcerait le thermalisme comme axe de développement stratégique pour la diversification de l'économie touristique en Corse. Si cette thématique est retenue dans le prochain programme 2021-2027, la commune d'Olmeto pourrait **mobiliser les fonds FEDER pour poursuivre le développement des activités à Baracci** à la suite de la réhabilitation de l'hôtel. Enfin, la municipalité s'est rapprochée du PETR pour solliciter le programme LEADER afin de cofinancer des équipements spécifiques et innovants pour la structure thermique.

CITADELLE DE BONIFACIO : REQUALIFICATION DU CENTRE ANCIEN

ET MISE EN TOURISME DE SON PATRIMOINE

TOURISME

OS01-Pi 6c	Augmenter la fréquentation des sites touristiques régionaux par des actions de valorisation du patrimoine naturel et culturel Corse			Axe / OS	Axe 5 OS1-Pi 6c
COUT TOTAL	1 938 000 €	FEDER	900 000 €	ÉTAT DE L'OPERATION	En cours de réalisation
MAITRE D'OUVRAGE	Commune de Bonifacio			TERRITOIRE	Bonifacio (Corse-du-Sud)

A – RAPPEL DU CONTEXTE, des ENJEUX DE DEPART et des OBJECTIFS du PROJET

3. PRESENTATION DU CONTEXTE



MAIRIE DE BONIFACIO
PALAZZU PUBLICU
bonifacio-mairie.fr

En 2010, la commune de Bonifacio « capitale pittoresque de la Corse » a lancé **un diagnostic sur le quartier de la Haute-Ville**, qui visait à **identifier les principaux besoins de rénovation** et à **élaborer un programme de travaux** adapté pour la requalification du centre ancien et la mise en tourisme du patrimoine bonifacien. Le diagnostic de la Haute-Ville de Bonifacio a notamment mis en évidence la vétusté des aménagements et des réseaux, ainsi que les difficultés d'accessibilité des rues et du parc de logements du centre ancien.

Il est à noter que Bonifacio détient **10% du patrimoine classé de la Corse¹⁸**, avec une forte concentration sur la Haute-Ville. C'est pourquoi le projet a été pensé au sein d'une économie du patrimoine et d'une politique de valorisation initiée depuis plus de 10 ans (réhabilitation d'églises du XIII^{ème} siècle, création du centre culturel en 2014, ...).

Depuis 2016, le projet de **requalification du centre ancien** émerge comme **le projet majeur de la municipalité**, dans la continuité des travaux du port de plaisance de Bonifacio lors de la précédente mandature. Il vise à **intégrer le centre ancien dans la dynamique de développement économique de la ville** dans son ensemble, celui-ci disposant d'un fort potentiel de valorisation culturelle et identitaire. La prise en compte des caractéristiques socio-professionnelles du quartier a fait l'objet d'une attention particulière, au regard de la **forte mixité sociale** de la Haute-Ville, avec des habitants vivant à l'année aux revenus modérés, qui côtoient des résidents secondaires présents essentiellement au cours de l'été. Par ailleurs, la commune de Bonifacio a souhaité associer les commerçants de la ville, afin de s'adapter à leurs contraintes quotidiennes dans le phasage des travaux et de prendre en considération leur vision à des fins de développement économique et touristique.

4. PRESENTATION DU PROJET

La réhabilitation et la mise en tourisme de la Haute-Ville a vocation à **valoriser l'ensemble du patrimoine bâti** (militaire, religieux et civil), au travers de la réalisation de travaux aux **abords des monuments historiques** : traitement des ruelles, places et placettes. Ainsi, il s'agissait de s'inscrire durablement dans un tourisme patrimonial, tout en garantissant l'acceptabilité du projet vis-à-vis des habitants de la ville de Bonifacio. Pour répondre à ce dernier objectif – gage de réussite du projet, la commune a décidé d'associer les citoyens autour d'**une concertation « RIFEMU U PAISI »¹⁹**, aide à la décision pour les élus locaux et menée par le cabinet URBANEA en collaboration avec le service communication de la Ville de Bonifacio.

Tout d'abord, la commune a réalisé des travaux d'assainissement, qui n'avaient plus été réalisés depuis les années 1950 (hors financement FEDER). Puis, les principaux travaux en surface ont été réalisés : aménagements du mobilier urbain, sécurisation des espaces publics, développement d'un Wifi public, signalisation patrimoniale, ... Les travaux ont été sectorisés au sein de la ville par les services de la commune, en y adossant un plan de circulation spécifique, pour des travaux concentrés sur des périodes relativement courtes (3 à 4 mois) afin de limiter leur impact sur l'activité économique et le quotidien des habitants.

Les travaux ont débuté à l'hiver 2017 avec les secteurs à proximité de la place du marché de Bonifacio, **avant une montée en puissance sur les années 2018 à 2020**. L'ampleur des travaux a entraîné un doublement du périmètre de l'opération autour de 3,5 M€ H.T, ce qui a

¹⁸ Plus précisément, Bonifacio détient 10% du patrimoine classé de la Corse, mais aussi 30% du patrimoine classé de la Corse du Sud.

¹⁹ « RIFEMU U PAISI » : « Ensemble refaisons la ville » est le slogan associé à la concertation autour du projet de réhabilitation et de mise en tourisme de la Haute-Ville de Bonifacio.

impliqué une demande complémentaire de 752 K€ auprès du FEDER. Aujourd'hui, les investissements consentis au titre du FEDER sont sur le point d'être finalisés, avec une demande de solde de l'opération en cours.

Ce « **musée à ciel ouvert** » a été agrémenté d'un parcours patrimonial touristique et citoyen, qui avait pour but de jalonner l'ensemble des points remarquables de la cité, en intégrant pour les visiteurs un premier niveau de lecture et de connaissances (via un système de QR Code à proximité des monuments historiques²⁰).

Ce vaste programme de travaux souhaitait répondre prioritairement aux enjeux suivants :

- ✓ **Renforcer l'attractivité de la Haute-Ville de Bonifacio** ;
- ✓ **Concilier valorisation du patrimoine et économie locale** ;
- ✓ **Développer une économie du patrimoine** ;
- ✓ **Organiser le « mieux vivre ensemble »** ;
- ✓ **Appréhender de manière globale le fonctionnement de la Ville et du territoire** ;
- ✓ **Consolider la démarche Agenda 21** (programmes d'amélioration de l'habitat, optimisation du stationnement et des flux piétons entre la Ville et le Port, mise à disposition de véhicules et vélos électriques, éclairage public, collecte propre des déchets).

3. LES REALISATIONS ET RESULTATS ATTENDUS

Le projet apparaît comme une vraie réussite du point de vue de la **qualité des aménagements** (rendu, organisation du chantier, ...), de **l'acceptation des habitants** et de **l'expérience des visiteurs**. Il a notamment permis de traiter la voirie et les problématiques d'occupation de l'espace public, d'aménager et promouvoir une accessibilité pour tous (rampes, escaliers, ...), mais aussi de créer de nouveaux itinéraires et points de découverte en mettant en relief le patrimoine local. Ainsi, la mise en tourisme est passée, tant par l'aménagement des espaces publics que par la mise en valeur du petit patrimoine (ex. citernes / réserves d'eau).

En outre, une attention particulière a été portée sur **le choix des matériaux pour le traitement des places et des placettes**, au travers de la récupération de la pierre granitique existante et un respect de la pose initiale. A titre d'exemple, les pierres granitiques utilisées pour le réaménagement de la Haute-Ville sont en partie issues des anciens quais de Bonifacio.

Plus largement, la requalification du centre ancien vise à **accroître la fréquentation touristique de la Haute-Ville de Bonifacio**, mais aussi à **allonger la saison touristique** par la nature des services mis en place (économie du patrimoine), en visant les ailes de la saison touristique : avril / mai / juin et septembre / octobre / novembre.

B – Les EFFETS et IMPACTS du PROJET

Valorisation du patrimoine

Le premier effet de cet ambitieux projet de réhabilitation est d'**aboutir à une meilleure valorisation du patrimoine local**. Dans cette perspective, les aménagements se sont centrés sur les abords des monuments historiques et un parcours patrimonial et citoyen a été élaboré, offrant les moyens d'**une meilleure connaissance du patrimoine aux visiteurs**, ainsi qu'**une visite plus immersive** au travers de la mobilisation d'outils numériques faciles d'utilisation (système de QR Code).

Les travaux ont permis d'**accentuer le panorama**, avec de premiers effets perceptibles sur la consommation des touristes. En effet, les touristes semblent modifier leur approche, qui consistait jusqu'alors à déambuler

dans les rues de Bonifacio et passent plus de temps à comprendre et découvrir la vie de la cité. De même, **la piétonisation** – à 80% en journée – **participe à l'attractivité et à l'expérience touristique**. La municipalité œuvre également à **l'amélioration de l'expérience de visite**



Photo – Citadelle de Bonifacio, Source : OIT Bonifacio

²⁰ Le QR Code permet d'accéder de manière gratuite à une page internet dédiée, apportant des explications sur le patrimoine local, associées à des supports visuels, audio et vidéo.

au sein des monuments historiques de la Haute-Ville. A titre d'exemple, les églises bonificiennes proposent désormais des représentations de chants polyphoniques corses de manière hebdomadaire.

Evolution de la fréquentation / allongement de la saison touristique

Les années 2020 et 2021, marquées par la crise sanitaire, limitent la capacité à mesurer et comparer dans les temps les dynamiques récentes de fréquentation de la Citadelle de Bonifacio. Toutefois, cette opération s'inscrit dans une dynamique de forte fréquentation touristique à Bonifacio, 1^{ère} destination touristique de Corse avec 2 millions de visiteurs par an (données 2019) pour une commune de 3.000 habitants, soit une croissance de +200.000 visiteurs par rapport à l'année 2014.

	Office de Tourisme	Escalier du Roy d'Aragon	Bastion de l'Etendard
Fréquentation (année)	247.000 visiteurs (2014)	90.400 visiteurs (2014)	27.090 visiteurs (2014)
	389.742 visiteurs (2016)	118.116 visiteurs (2016)	44.819 visiteurs (2016)
	375 996 visiteurs (2019)	164.455 visiteurs (2019)	76.266 visiteurs (2019)
	104.282 visiteurs (2020)	60.403 visiteurs (2020)	30.395 visiteurs (2020)

Source : Données issues des rapports d'activités de 2014 à 2020 de l'OIT Bonifacio

L'objectif de la commune de Bonifacio consiste à allonger progressivement la période de fréquentation touristique. Sur la période 2019-2021, l'allongement de la saison touristique est significatif, avec une hausse de +30% de fréquentation au niveau de la Haute-Ville sur la fin de saison (comparaison octobre 2019 / octobre 2021). Néanmoins, cette tendance devra être observée à moyen terme pour confirmer une dynamique et l'intérêt des visiteurs pour Bonifacio, en dehors des espaces de « mer chaude ».

Satisfaction vis-à-vis des aménagements / acceptabilité de la fréquentation

Si les habitants et les visiteurs réguliers se montrent satisfaits des aménagements récents de la Haute-Ville, il s'agit aussi d'accompagner les locaux vers l'acceptabilité de la fréquentation touristique. Par l'organisation d'une concertation, la commune de Bonifacio a pu faire comprendre aux bonificiens l'intérêt du projet, en démontrant sa plus-value pour les habitants : installation d'une population et de capitaux à l'année par la consolidation d'une économie du patrimoine, autour d'une activité touristique non-délocalisable. L'augmentation de la qualité de services doit permettre une consommation de la population toute l'année, la création d'emplois indirects (pas uniquement des saisonniers), mais aussi d'améliorer le cadre de vie de l'habitant en « apprenant » à gérer les flux touristiques (ex. accompagnement de la croissance du nombre de touristes, en écrétant les pics de juillet-août tout au long de l'année).

C – PLUS-VALUE et LIMITES du FEDER

- La plus-value du FEDER sur ce projet est avant tout financière. L'apport du cofinancement s'est avéré déterminant pour la faisabilité de l'opération, avec 900.000 € de crédits européens, ce qui représentait plus de 46% du coût total éligible du projet initial. Par ailleurs, l'opportunité de bénéficier d'un cofinancement européen a eu un effet positif sur l'image de marque de la ville de Bonifacio, attestant de la qualité des aménagements réalisés et de son intérêt pour le développement économique et touristique local, du fait d'un soutien du PO FEDER Corse 2014-2020 d'une part et de l'Agence du Tourisme de la Corse (ATC) d'autre part.
- Ce projet est la résultante d'une très belle collaboration avec l'ATC, avec l'apport d'une expertise technique, financière et administrative, principal facteur de réussite du projet pour anticiper d'éventuelles difficultés et/ou points de blocage pour le bon déroulé du projet de réhabilitation de la Citadelle de Bonifacio.
- La principale difficulté rencontrée dans la réalisation du projet a concerné le phasage de l'opération, avec une révision budgétaire qui n'est pas intégrée dans le plan de financement, ce qui ne permet pas d'intégrer le paramètre de l'évolution des prix des matériaux. Cette particularité du FEDER a entraîné une compensation au travers de l'autofinancement du maître d'ouvrage pour un montant de l'ordre de 500 K€.

REHABILITATION DE LA MAISON ROSSI - COMPLEXE ARCHEOLOGIQUE D'ALERIA					TOURISME
OS01-Pi 6c	Augmenter la fréquentation des sites touristiques régionaux par des actions de valorisation du patrimoine naturel et culturel Corse			Axe / OS	Axe 5 OS1-Pi 6c
COUT TOTAL	238054,81€	FEDER	119027,41€	ÉTAT DE L'OPERATION	Achévé
MAITRE D'OUVRAGE	Commune de Bonifacio			TERRITOIRE	Aléria (Haute-Corse)

A – RAPPEL DU CONTEXTE, des ENJEUX DE DÉPART et des OBJECTIFS du PROJET

1. PRESENTATION DU CONTEXTE



Située dans la Plaine orientale, à mi-chemin entre Bastia et Porto-Vecchio, la cité d'Aléria fut fondée au 6^{ème} siècle av. J.-C. sur le littoral oriental de la Corse. Du fait de sa situation géographique, elle fut le chef-lieu de la Corse romaine et une cité antique prospère, dont les vestiges constituent aujourd'hui un site archéologique majeur. Le site d'Aléria, avec sa dimension historique propre, et surtout son importance à l'échelle méditerranéenne, représente aujourd'hui un **enjeu de développement**, non seulement pour la région où il est implanté, mais aussi pour l'ensemble de la Corse. Avant même

2018, et la fusion institutionnelle qui a donné naissance à la Collectivité Territoriale de Corse, une démarche globale de maîtrise du foncier était initiée sur le complexe d'Aléria pour pouvoir y développer un projet de mise en valeur global, en concertation avec l'ensemble des acteurs, notamment régionaux et locaux.

Le projet de mise en valeur globale du complexe archéologique d'Aléria répond aux enjeux de valorisation culturelle et économique qui participent au développement durable et soutenable de l'ensemble de la Corse. Ce projet de territoire s'appuie sur plusieurs actions menées par la Direction du Patrimoine en collaboration avec plusieurs partenaires, notamment avec la Direction des bâtiments, la Direction des dynamiques territoriales, l'Agence du tourisme de la Corse, l'Office foncier de la Corse, la communauté de communes de l'Oriente et la mairie d'Aléria.

L'accueil du complexe archéologique se faisait dans le Fort de Matra. Ce bâtiment classé a un fort intérêt patrimonial, mais c'est un espace très contraint en termes de parcours de visite. Il abrite le Musée d'archéologie Jérôme-Carcopino qui présente plus de 8000 ans d'histoire.



La **réhabilitation de la Maison Rossi**, en tant que « porte d'entrée » du complexe, est une composante essentielle de la **réorganisation fonctionnelle et de la valorisation des richesses** du complexe archéologique d'Aléria.

2. PRESENTATION DU PROJET

L'objectif de la réhabilitation de la Maison Rossi est de permettre l'amélioration des conditions d'accueil du public pour l'ensemble du site et de proposer un produit touristique permettant la mise en valeur du territoire tant à l'échelon micro régional que régional. L'intérêt de cet aménagement est d'offrir de bonnes conditions d'accueil des publics, un espace d'exposition temporaire et développer des ateliers jeune public. Il s'agit également de créer, avec une boutique, une porte d'entrée patrimoniale sur ce territoire, et plus largement, de proposer une vitrine des productions locales et identitaires mettant en lien l'histoire avec les dynamiques économiques et sociales actuelles (production de vin, de poterie, etc.).

Les objectifs poursuivis :

- ✓ **Accroître les espaces d'accueil du public**
- ✓ **Accueillir tous les publics dans de bonnes conditions, notamment les personnes à mobilité réduite**
- ✓ **Créer une véritable porte d'entrée du complexe archéologique avec un espace interprétatif : billetterie, salle d'exposition temporaire, ateliers pédagogiques, espace de médiation ...**
- ✓ **Assurer une meilleure sécurité des publics et une sûreté des œuvres renforcée,**
- ✓ **Présenter des expositions temporaires,**
- ✓ **Installer la médiation culturelle,**

- ✓ **Élargir l'offre touristique en lien avec l'office de tourisme et inciter à élargir la visite à d'autres sites,**
- ✓ **Disposer d'un espace boutique.**

2. LES REALISATIONS ET RESULTATS ATTENDUS

La réhabilitation de la Maison Rossi n'est pas finalisée. Les travaux prévus et cofinancés par le FEDER sont finis, mais la scénographie, totalement prise en charge par la Collectivité de Corse, a pris du retard du fait des entreprises prestataires.

Comme le projet le prévoyait, la réorganisation de l'accueil a déjà permis :

- Une **accessibilité facilitée pour les personnes à mobilité réduite**. L'ensemble du complexe archéologique n'est évidemment pas accessible à tous les publics. Les travaux réalisés à la Maison Rossi permettent d'offrir, grâce à son espace interprétatif et scénographique, une découverte du site et de son histoire. Des contenus, non présentés au Fort de Matra, seront valorisés. L'objectif étant de proposer du contenu pour les personnes qui ne peuvent pas se rendre sur l'ensemble du site ou d'apporter un complément de contenu aux autres. Les aménagements scénographiques devraient être finalisés en mai 2022.
- Un **accueil de qualité dans un espace adapté** dans lequel est proposé les services d'accueil (WC, billetterie...), un espace de médiation culturelle avec une salle d'exposition, un film immersif, une maquette 3 D, une grande salle sténographiée avec des évocations méditerranéennes.

L'accessibilité, la qualité de l'accueil, l'apport de contenu et la médiation culturelle renouvelée permettent de considérer **la Maison Rossi comme un produit culturel et touristique**. Dans le cadre de l'approche globale du site, et du produit Maison Rossi en particulier, un vaste projet d'aménagement signalétique, avec une charte graphique dédiée construite sur l'identité visuelle du complexe d'Aléria, sera installé autour de la Maison Rossi.

L'espace boutique prévu dans le cadre du projet s'avère insuffisant. Comme l'a préconisé l'ATC, de nouveaux investissements seront réalisés pour équiper le site aux abords de la Maison Rossi de cabanes luxueuses avec des espaces boutique, de la réalité augmentée et le contrôle des billets à l'entrée de la ville antique. Cet ensemble de cabanes permettra **d'offrir un espace complet d'accueil et d'immersion**.

B – Les EFFETS et IMPACTS du PROJET

Valorisation du patrimoine

Le site archéologique et ses vestiges ont un intérêt local, régional et méditerranéen. Aléria était au centre des échanges méditerranéens antiques, étrusques et romains. La réorganisation de l'ensemble du complexe permet d'en faire une vitrine du patrimoine insulaire dans ses 3 dimensions : **recherche, conservation et mise en valeur du patrimoine**. La Maison Rossi participe directement à la qualité de l'accueil et de la médiation patrimoniale du complexe archéologique d'Aléria.

La valorisation du patrimoine d'Aléria participe aussi au développement d'un nouveau positionnement de la destination, plus orienté sur la culture et les patrimoines corses.

Evolution de la fréquentation / allongement de la saison touristique

La fréquentation du site avant la crise sanitaire était de 40 000 visiteurs par an. Avec les nouveaux aménagements muséographiques et la réhabilitation de la Maison Rossi, l'objectif est **d'augmenter cette fréquentation de 20 000 visiteurs**, soit 60 000 visiteurs.

Cette nouvelle fréquentation devra être stimulée hors de la saison estivale, qui représente aujourd'hui 80% de la fréquentation globale. La programmation, notamment de la Maison Rossi devra participer à la **gestion des flux dans le temps et dans l'espace**, en travaillant une offre orientée sur le printemps et l'automne mais aussi l'hiver.

En tant que **produit touristique culturel et patrimonial majeur**, le complexe archéologique pourra jouer un rôle important dans la stratégie globale de la Collectivité de Corse de développement d'un tourisme durable, aux 4 saisons et sur l'ensemble de son territoire, qui vise **plus une évolution qu'une simple augmentation de la fréquentation** insulaire. A ce titre, le complexe archéologique vise une fréquentation touristique mais aussi infra-insulaire.

Satisfaction vis-à-vis des aménagements / acceptabilité de la fréquentation

L'ensemble du projet de mise en valeur globale du complexe archéologique d'Aléria a été conçu et porté avec l'ensemble des acteurs institutionnels et en **concertation avec la population locale**, qui a exprimé sa **volonté forte d'être associée au projet** du Musée et sur l'ensemble du hameau. Ainsi, certaines actions ont été menées en parallèle à la Maison Rossi, comme la **réhabilitation d'un four à pain génois** qui sera mis à la disposition des habitants.

Dans le même esprit, un petit espace de la Maison Rossi a été aménagé en **salle de conférence** afin de programmer des animations en direction des habitants : conférences sur les recherches en cours sur le site, expositions ... A ce jour, les habitants d'Aléria expriment leur **satisfaction et leur fierté de voir leur patrimoine reconnu et valorisé**. Ils se considèrent comme les premiers bénéficiaires du projet.

C – PLUS-VALUE et LIMITES du FEDER

- La plus-value du FEDER sur ce projet est avant tout **financière**. L'apport du cofinancement s'est avéré **déterminant pour la faisabilité de l'opération**. La subvention accordée représente **50%** de l'investissement pour réaliser les études préalables et les travaux. Mais ce projet ne concerne qu'une petite partie du projet global de valorisation du complexe archéologique, et même à l'échelle de la Maison Rossi, d'autres investissements ont été réalisés en amont ou sont prévus à court ou moyen termes. Le FEDER a **consolidé, facilité et accéléré le projet**.
- Ce projet est la résultante d'une belle **collaboration entre différentes institutions et différents services** : Service des bâtiments et direction du patrimoine de la Collectivité de Corse, l'Agence du Tourisme de Corse, la communauté de communes de l'Oriente et la commune d'Aléria. Les **stratégies ont été mises en synergie**, chacun a su se mettre au service du projet en se coordonnant, en apportant son ingénierie et ses compétences, en communiquant ses études précédentes, en transférant les informations...
- Le **travail avec l'ATC a apporté une réelle plus-value au projet** grâce à leur expertise en tourisme, cette première collaboration a certainement initié un nouveau partenariat.
- Les principales difficultés rencontrées dans la réalisation du projet ont concerné **les carcans administratifs normaux** de la Collectivité de Corse. Les retards actuels, qui décalent la finalisation du projet, sont dus à des entreprises prestataires et sont hors du champ couvert par le FEDER. La mobilisation des fonds européens, vu depuis la direction du patrimoine, n'ont pas posé de difficultés particulières. Mais c'est le service des Bâtiments qui a coordonné le chantier, peut être que de leur point de vue la gestion du dossier FEDER était moins simple, à vérifier.

OS01-Pi 6c	Augmenter la fréquentation des sites touristiques régionaux			Axe / OS	Axe 5 OS1-Pi 6c
COÛT TOTAL	143 788 €	FEDER	86 273 €	ÉTAT DE L'OPÉRATION	Finalisé
MAÎTRE D'OUVRAGE	OTI Pays d'Ajaccio			TERRITOIRE	Communauté d'agglomération du Pays ajaccien

A – RAPPEL DU CONTEXTE, des ENJEUX DE DÉPART et des OBJECTIFS du PROJET

1. PRESENTATION DU CONTEXTE

En 2016, avec la Loi NOTRe, les communes membres de la CAPA ont transféré la compétence promotion du tourisme, dont la création d'office de tourisme à l'agglomération. Ainsi, l'OT municipal d'Ajaccio a été transformé en OT communautaire et déploie ses compétences au service des 10 communes de la CAPA. Son siège social et principal Bureau d'Information Touristique est situé en plein cœur du centre-ville. Le changement de territoire de compétence a été accompagné par la définition d'une stratégie de développement touristique communautaire et a aussi entraîné une remise en question et un repositionnement stratégique des missions de l'Office de tourisme. Aujourd'hui, l'OTI est reconnu comme le moteur du développement de l'économie touristique du Pays Ajaccien.

A ce titre, il a pour mission :

- **L'accueil, l'information et la promotion de la destination.** Ces missions participent à la politique d'attractivité du territoire. L'OTI mène un travail, toute l'année, de segmentation des clientèles afin de proposer les contenus les mieux adaptés aux cibles potentielles selon les saisons.
- **L'animation et l'accompagnement des socioprofessionnels** pour développer avec eux une dynamique de construction d'une offre adaptée pour améliorer leur mise en visibilité et leur mise en marché.
- **Les animations et les évènements** pour travailler à l'attractivité toute l'année avec la mise en avant des thématiques de la destination.
- **La construction de la nouvelle destination « Pays d'Ajaccio »**, avec la nouvelle marque territoriale, « *ici et là en Pays d'Ajaccio* » qui a vocation à être déclinée en slogans : « *à chacun sa saison* », « *OT faiseur d'évènements* ».



Photo – OTI Pays d'Ajaccio

2. PRESENTATION DU PROJET

Dans le cadre de sa mission d'animateur et de promoteur du territoire, l'Office du Tourisme du Pays d'Ajaccio souhaitait réaliser une opération d'aménagement et de modernisation scénographique et numérique de son espace d'accueil situé au centre-ville d'Ajaccio, dédié aux visiteurs locaux et clientèles touristiques. **L'Espace Jean Schiavo** s'inscrit en complémentarité de **l'espace d'accueil de l'OTI**. Ces 2 espaces sont situés en rez-de-chaussée du bâtiment de l'OTI, au cœur d'Ajaccio.

L'espace d'accueil a été modernisé, avec :

- Un comptoir principal et des barreaux collatéraux pour rendre la diffusion de l'information plus pratique et ergonomique et améliorer la personnalisation de l'accueil et des conseils
- Des écrans numériques intérieurs autour de l'espace d'accueil pour thématiser le déploiement de l'information
- Des tablettes ont été installées sur des supports design à l'image de la Corse, reliées au site web de l'OTI et aux logiciels de diffusion de l'information pour gagner en dynamique et en interactivité
- Une vitrine promotionnelle et un espace boutique



Photo – OTI Pays d'Ajaccio, boutique

Attendant à l'espace dédié à l'accueil et à l'information des visiteurs, une salle de 100 m² était non utilisée.

Le choix retenu a été d'en faire **un espace plurifonctionnel pour l'OTI qui participe directement à la mise en œuvre de ses missions.**

Ainsi, cette salle, devenue **l'Espace Jean Schiavo**, d'une capacité de 100 personnes debout, est un outil qui permet de concrétiser le nouveau positionnement de l'OTI :

- **Point de contact** entre tous ceux qui participent à l'image de la destination
- **Accueil et information** des visiteurs
- **Accueil presse**
- **Salle d'exposition** – organisé par l'OTI sur les thématiques de la destination, comme l'art de vivre en Pays Ajaccien
- Partenaire des professionnels publics et privés du tourisme avec la mise en **location de la salle** pour leurs réunions



Photo – Salle de séminaire, Espace Jean Schiavo

Grâce à cet équipement structurant, l'OTI est en capacité de consolider les offres des hôteliers qui souhaitent se positionner sur le **tourisme d'affaires**. En travaillant ensemble, l'OTI leur permet de valoriser une salle de séminaire située en plein cœur d'Ajaccio.

Un travail a été mené pour :

- **Définir le potentiel modulable** de la salle en représentant les différentes configurations possibles de la salle sur un logiciel spécialisé
- Offrir une **intégration audiovisuelle** dans la salle pour garantir un service de niveau professionnel
- Aménager le **mur d'exposition** – actuellement avec des photos
- Décorer les espaces sur des **thématiques spécifiques** : l'accueil est de type contemporain et empire alors que la salle est décorée de couleurs et photos du Pays Ajaccien



Plan des combinaisons d'aménagement possibles

Plusieurs objectifs ont été fixés autour de ce projet :

- ✓ **Développer l'attractivité de l'OTI auprès de toutes ses cibles : professionnels, institutionnels, visiteurs et habitants.** La convergence des publics au sein de l'OTI démontre, au moins symboliquement, que l'OT n'est pas qu'un distributeur de brochures, mais bien un acteur du tourisme à part entière.
- ✓ **Participer concrètement et activement au développement d'une offre de tourisme d'affaire :** mise à disposition de l'espace Jean Schiavo et promotion de l'offre coconstruite avec les hébergeurs
- ✓ **Moderniser le concept et l'espace d'accueil en Office de Tourisme**
- ✓ **Participer à la rencontre et aux échanges entre les acteurs publics et privés du tourisme pour la co-construction d'un tourisme durable en Pays d'Ajaccio**
- ✓ **Valoriser les grandes thématiques du territoire** notamment par les choix de décoration, les vidéos promotionnelles...

2. LES RESULTATS ATTENDUS

Le nouvel OTI du Pays d'Ajaccio, avec ses nouveaux aménagements et offres de service, peut aujourd'hui asseoir son positionnement en tant que :

- **Un lieu mutualisation, d'échange et de rencontre** entre les professionnels du tourisme, les institutionnels locaux, l'Office de Tourisme, les habitants et les visiteurs, il est une « passerelle » entre les acteurs mais aussi entre les différentes activités économiques et touristiques
- **Acteur d'un développement touristique durable du Pays d'Ajaccio** qui participe à la construction d'un tourisme désiré et non plus subi et saturé. C'est en intégrant l'ensemble des acteurs de la chaîne de valeur du tourisme, en les faisant se rencontrer, échanger et construire un tourisme qui devient « l'affaire de tous » : hébergeurs, restaurateurs, activités de loisirs, culture et patrimoine, producteurs locaux, artisans et habitants.

B – Les EFFETS et IMPACTS du PROJET

Contribution au développement économique local et allongement de la saison touristique

L'aménagement scénographique et numérique de l'Office de Tourisme du Pays d'Ajaccio participe, à son échelle, à **la désaisonnalisation**. Depuis 3 ou 4 ans, on observe que la saison démarre en avril et se finit fin octobre, septembre est devenu un mois plus important que juillet. Cette tendance s'explique par une évolution des attentes et des comportements des clientèles, mais aussi par les propositions de **calendriers évènementiels** qui proposent des événements et animations sur les ailes de saison. La salle **Jean Schiavo** participe à cette nouvelle programmation, et permet aussi de travailler sur les cibles de **clientèles incentive/business** qui sont susceptibles de venir sur Ajaccio et son Pays toute l'année.

Evolution et diversification de l'offre touristique

Cette offre de location de salle est très structurante pour les établissements hôteliers qui n'ont pas d'équipements adaptés aux attentes de ces clientèles « groupe » et « petits séminaires » et qui étaient de fait exclus de ce marché. Aujourd'hui, avec l'OTI, ils peuvent prétendre développer des offres spécifiques sur ce marché. De plus, le **développement de la fréquentation de l'OTI par les professionnels et les associations locales** crée des conditions favorables pour **l'émergence de nouveaux projets et produits** qui s'inscrivent dans les valeurs du tourisme durable et valorise le Pays d'Ajaccio.

Valorisation et meilleure connaissance du patrimoine local corse

La connaissance et la valorisation des patrimoines culturels et naturels fait partie de l'ADN d'un Office de Tourisme. Avec le changement d'échelle territoriale, il était opportun de se réinterroger sur les outils et les méthodes, notamment de la valorisation de ces patrimoines auprès de tous les publics. Des visiteurs, mais aussi des habitants, des professionnels et des institutionnels locaux. Les **choix scénographiques** et les **outils numériques** permettent aujourd'hui une valorisation optimisée par une **meilleure diffusion des contenus** notamment **audiovisuels**.

C – PLUS-VALUE et LIMITES du FEDER

L'aide du FEDER a rendu le projet possible. Sans ce soutien financier, le projet n'aurait probablement pas vu le jour.

Les contrôles quant à l'usage des fonds alloués sont normaux et même souhaitables. En revanche, c'est **l'obtention de l'aide** qui est plus difficile, voire **décourageante**. L'éligibilité n'est jamais garantie, même avec un dossier complet et correctement justifié.

Cette difficulté peut avoir pour conséquence de freiner les initiatives et de faire perdre en confiance pour la suite du projet. Les règles sont les mêmes quel que soit le statut du demandeur. L'Office de Tourisme du Pays d'Ajaccio est un EPIC, c'est-à-dire un « outil » réglementairement géré, avec une mission de service public, un Comité Directeur, qui approuve les projets et les budgets, un trésorier payeur ... Un EPIC est donc un porteur de projet extrêmement sécurisé. Les services instructeurs, qui assurent aussi l'accompagnement des porteurs de projet, ne pourraient-ils pas adapter leurs modes d'instruction selon les publics ?

OS01-Pi 6c	Augmenter la fréquentation des sites touristiques régionaux			Axe / OS	Axe 5 OS1-Pi 6c
COUT TOTAL	421538.90 €	FEDER	252923.34 €	ETAT DE L'OPERATION	En cours de finalisation
MAITRE D'OUVRAGE	Commune d'Ajaccio			TERRITOIRE	Ajaccio

A – RAPPEL DU CONTEXTE, des ENJEUX DE DÉPART et des OBJECTIFS du PROJET

1. PRESENTATION DU CONTEXTE

Avec les itinéraires GT 20 et INTENSE, la Corse affirme sa volonté et se dote des moyens nécessaires pour devenir une véritable destination Vélo. Le Parcours INTENSE est un itinéraire méditerranéen cyclo-touristique durable transfrontalier entre l'Italie, la Corse et les Alpes maritimes. Il a été rendu possible grâce au programme INTERREG Marittimo qui a fait collaborer la Toscane, la Ligurie, la Sardaigne, la Corse et la Région PACA pour identifier des tronçons de parcours cyclo-touristiques sur des itinéraires emblématiques dans chacune des régions. C'est dans ce contexte que la Corse a créé le parcours INTENSE (Itinerari turistici sostenibili) qui couvre l'Ouest de l'île, de la Balagne à Portu, en **impliquant fortement les intercommunalités parcourues**, dans une interconnexion méditerranéenne. Le parcours INTENSE s'inscrit, ainsi, dans les **Routes européennes du cyclotourisme**. Son tracé passe par le centre-ville d'Ajaccio.

L'itinéraire local « Mare & Tarra » est né de l'opportunité de proposer une **boucle cyclo touristique complémentaire** à l'itinéraire INTENSE, capable de valoriser **Ajaccio sur son versant ouest**, notamment sur des sites emblématiques ou des points de vue remarquables, dont certains sont parfois peu valorisés et fréquentés, alors même que la Ville bénéficie d'une fréquentation touristique importante.

2. PRESENTATION DU PROJET



Le projet vise à créer et valoriser un itinéraire cyclotouristique sur le versant ouest de la ville d'Ajaccio sur l'axe qui s'étend du domaine des « Milelli » jusqu'au « grand site de la Parata ». Alternant les paysages entre mer et montagne, espaces naturels classés, sites culturels et points de vue remarquables.

L'aménagement des pistes a exigé un **travail collaboratif entre les différents échelons administratifs**, de la Collectivité de Corse jusqu'à la commune d'Ajaccio. Les postes de dépenses ont concerné les travaux d'aménagement, le mobilier et la signalétique

adaptée. L'itinéraire emprunte des chemins et des routes à faible trafic, les aménagements sont donc variables selon les tronçons, de la voie dédiée (séparation physique), à la voie partagée, type bande dérasée multifonctionnelle. Des aménagements de sécurisation ont aussi été réalisés sur des sites représentant un intérêt mais aussi un danger pour les visiteurs comme le « Cimetière du baigneur des enfants », sa sécurisation a rendu possible sa valorisation.

L'itinéraire se veut **accessible à tous les publics**, soit par boucles ou tronçons. Plusieurs « portes d'entrée » avec accès à un parking seront possibles.



L'itinéraire est complété par une **application numérique** qui regroupe des données de l'itinéraire INTENSE, collationnées avec les données de l'itinéraire Mare et Tarra. L'application intégrera toutes les **informations utiles** et servira **d'outils de valorisation et de promotion** de l'itinéraire, notamment des points d'intérêt suivants : Domaine des Milelli, Barrage et fontaine de Lisa, Chapelle Saint-Antoine du Mont, « Petit Capo di Feno » et « Grand Capo di Feno », col de Canereccia, Chemin des Crêtes, « grand site de la Parata », Sentier des douaniers,

Borne de la terre sacrée, Site de Vignola et enfin le « Cimetière du baigne des enfants ». Le découpage de l'itinéraire par boucle est la base de la construction de l'application numérique qui fait ressortir les niveaux de difficulté de chaque boucle/tronçon, les portes d'entrée possibles pour chacun d'eux avec information sur le positionnement, par géo localisation, des parkings.

A ce jour, le projet n'est pas finalisé officiellement à cause d'un problème technique et réglementaire. L'itinéraire passe à proximité d'un site SEVESO, exploité par Engie : la station de gaz de Loreto. Le site a été déplacé et les cuves coffrées pour pouvoir réduire le périmètre de la zone SEVESO. La demande a été faite à l'Etat mais la réduction officielle n'a pas encore été obtenue. Dans l'attente, l'itinéraire ne peut pas être valorisé. A noter que, dans le cadre des mesures compensatoires, Engie a réalisé des travaux de préservation de l'environnement mais aussi de restauration des anciennes restanques, murs de pierre sèche, situées au-dessus du site avec les techniques d'origine par une entreprise ajaccienne.



L'objectif principal du projet est d'inciter à la pratique d'un tourisme durable par la pratique du vélo et de participer à une meilleure gestion des flux, en offrant une alternative au centre-ville d'Ajaccio qui connaît aujourd'hui une sur fréquentation « à vélos » sans être suffisamment équipé et préparé.

Les perspectives à venir pour la ville d'Ajaccio – hors FEDER :

- Obtention de labels de qualité et marques qui contribueront au rayonnement de l'itinéraire tel que le label VTT de randonnée, la marque national « Accueil Vélo », le label « Villes et territoires vélos » ;
- Poursuite des collaborations avec les différents acteurs impliqués dans le développement de la filière et les acteurs institutionnels locaux notamment, sous l'impulsion de l'Office Intercommunal du Tourisme (OIT), qui aura la charge de la promotion de l'itinéraire ;
- Promotion et communication sur l'itinéraire par l'office de tourisme intercommunal ;

2. LES RESULTATS ATTENDUS

Selon la fiche FEDER du projet, les résultats attendus sont :

- De valoriser cette zone emblématique de la Ville d'Ajaccio et plus particulièrement son **patrimoine environnemental et culturel** afin de développer son attractivité dans le sens d'un **tourisme durable** ;
- De **diversifier l'offre** en matière de tourisme durable, grâce à la mise en valeur de ces multiples points d'intérêt concentrés autour du grand site de la Parata. Ce point central qu'est la « Parata », déjà bien connu des touristes, permettra de faire connaître les autres sites reliés ;
- **D'allonger la saisonnalité** en développant un tourisme de pleine nature dont la pratique est préférée en avant et après saison, ce qui permettra d'étendre l'offre au-delà des mois centraux que sont juillet et août ;
- **D'augmenter et de mieux répartir la fréquentation touristique** sur ces différents sites, grâce à une diversification de l'offre touristique autour de ces points d'intérêt, en recherchant par là même une plus grande attractivité du territoire ajaccien ;
- De **mettre en réseau les sites patrimoniaux naturels et culturels** de cette zone du territoire ajaccien - pour certains connus et fréquentés et pour un bon nombre d'entre eux qui méritent d'être valorisés et connus compte tenu de leur intérêt patrimonial - et de rendre ces sites - par l'usage d'un mode doux de transport - respectueux de l'environnement ;
- De contribuer à la **structuration de la filière du cyclotourisme** en Corse par la mise à disposition d'infrastructures de qualité permettant de susciter la création d'activités économiques et sociales autour de l'itinéraire et donc la création d'emplois.

B – Les EFFETS et IMPACTS du PROJET

Diversification de l'offre et structuration d'une destination cyclotouristique

L'itinéraire Mare & Tarra, participe à **la diversification de l'offre touristique** d'Ajaccio en valorisant des patrimoines naturels et des points de vue peu connus, en permettant la pratique du vélo sur un itinéraire sécurisé. Les boucles pénétrantes, portées par les communes et les EPCI apportent une réelle plus-value aux grands itinéraires comme la GT20 ou INTENSE. Ils sont à la portée de tous les publics, habitants, proximité et visiteurs. Ils participent à une mise en tourisme durable des territoires.

Croissance de la fréquentation touristique

Cette offre cyclo touristique permettra à terme **d'augmenter la fréquentation**, mais pas en pleine saison estivale, surtout sur les 3 autres saisons. Ces équipements structurants justifient une fréquentation au printemps et à l'automne. Mare & Tarra permet de découvrir autrement Ajaccio, d'apprécier son littoral sans être sur une offre balnéaire, d'apprécier son histoire sans être sur la découverte du centre-ville. Cette croissance de la fréquentation se veut **plus qualitative**, mieux **répartie dans l'espace et dans le temps** pour une **meilleure satisfaction des visiteurs et des habitants**.

A ce jour, les impacts du projet d'itinéraire cyclable Mare & Tarra ne sont pas mesurables puisque l'itinéraire n'est pas officiellement ouvert. D'ici juillet 2022, les difficultés réglementaires devraient être levées, et l'outil principal qui permettra de mesurer les effets et impacts sera l'application mobile : suivi du nombre de téléchargement. Au moment du montage de dossier, il n'avait pas été prévu d'installer des éco-compteurs.

C – PLUS-VALUE et LIMITES du FEDER

L'aide du FEDER s'est révélée essentielle pour la réalisation du projet. Cette subvention a eu un **effet levier** considérable.

La forme de la subvention et les montants accordés, ont rendu le **projet possible**, d'abord **financièrement, mais aussi moralement** à travers le message transmis par l'UE et les services de la Collectivité de Corse : l'aide et la reconnaissance accordé a donné le courage à la commune de se lancer dans un projet de structuration de son territoire, sans cette aide, elle n'en avait pas les moyens. Le FEDER a pris en charge 60% du projet tel qu'il a été présenté dans le dossier de demande d'aides. Le montant réel est plus important, avec la participation d'Engie notamment, mais leurs apports n'ont pas été valorisés, ni en coût, ni en communication.

Des difficultés de montage administratif et de respect des exigences inhérentes aux projets européens sont à souligner. Des erreurs sont toujours possibles, par exemple sur l'affectation des dépenses. Une **meilleure information et sécurisation des bénéficiaires** serait souhaitable, avec par exemple, plus d'**accompagnement ou une collaboration** plus poussée entre la DAEI et l'Agence du Tourisme de Corse qui était instructeur pour ce FEDER. Cependant, le projet a été mené à bien jusqu'à présent. Reste la levée des contraintes SEVESO par l'Etat, qui est à ce jour une « formalité », la restriction du périmètre est quasiment acquise, mais en termes de responsabilité, il est inconcevable de valoriser l'itinéraire sans cette validation.

Le projet a bénéficié de l'expertise de l'ATC, **véritable partenaire technique**, notamment sur le déploiement du mobilier et de la signalétique. L'ATC était d'autant plus pertinente qu'elle portait aussi le projet d'itinéraire INTENSE.

4.2 Bilan des réalisations détaillé

Notice de lecture du bilan

Les éléments de bilan de la programmation de **la priorité d'investissement 6c** du programme opérationnel FEDER-FSE Corse, s'articulent autour :

- **D'une présentation globale des objectifs et de la programmation observée à l'échelle de l'Axe 5, Préserver et valoriser durablement les atouts environnementaux et culturels du territoire** ;
- **D'une présentation des objectifs et de la programmation observés sur la Pi mobilisée : Pi06c, Conserver, protéger, favoriser et développer le patrimoine naturel et culturel**
- **L'analyse de l'avancement de l'indicateur financier de l'axe 5.**

Différents types d'analyse ont été menés à l'échelle de la Pi06c : **un zoom sur les chiffres clés de la programmation** (montants et taux de programmation UE, taux d'intervention, certification...), **une analyse des types d'action mobilisés, un descriptif synthétique des opérations soutenues** (montants moyens, porteurs de projets ...), ainsi qu'**une analyse de l'avancement au regard des indicateurs de réalisation et de résultats**.

Concernant les données, **les sources suivantes ont été mobilisées** :

- Les analyses à l'échelle de la Pi et des typologies s'appuient sur les données de programmation au **21/09/2021**.
- Les analyses des indicateurs de réalisations portent également sur les données de programmation au **21/09/2021**.
- Les analyses des indicateurs de résultats s'appuient sur le **RAMO 2020**.

Présentation de la stratégie globale de l'axe prioritaire 5

Au sein du PO FEDER-FSE Corse, les interventions en faveur du tourisme s'inscrivent dans l'axe 5 « *Préserver et valoriser durablement les atouts environnementaux et culturels du territoire* ». Elles portent particulièrement sur la **priorité d'investissement 6c** « conservation, la protection et le développement du patrimoine naturel et culturel » et l'objectif spécifique **OS01-Pi06c** « *Augmenter la fréquentation des sites touristiques régionaux par des actions de valorisation du patrimoine naturel et culturel Corse* ».

A titre informatif, la **Pi06c**, objet de la présente évaluation, **concentre 48,6 % des crédits FEDER fléchés sur l'axe 5** (7,65 M€ FDER/17,96 M€ en coût total).

Priorité d'investissement 6c

ZOOM SUR L'ETAT D'AVANCEMENT

Sur l'OS01-Pi06c, la **consommation des crédits européens a dépassé les montants maquetés (106,3%)**, à partir de la **programmation de 25 dossiers** se caractérisant par :

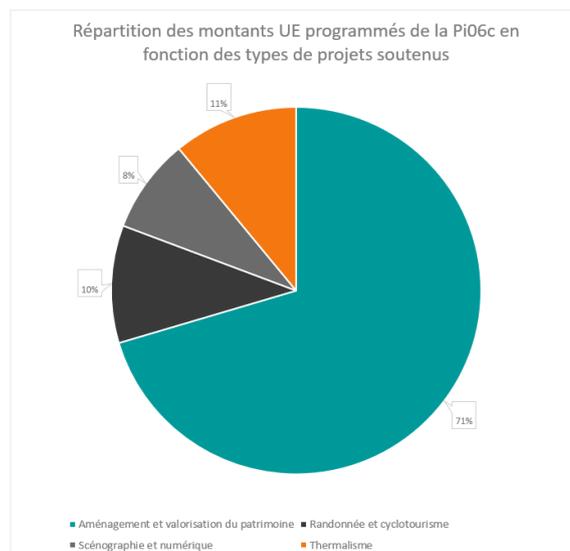
- Un coût total moyen d'environ **718 K€** ;
- Un coût UE moyen **306 K€**.

Le taux de certification (*montants CT certifiés par rapport aux montants CT maquetés*) s'élève à **90,5%**, soit **10,8 M€ de dépenses certifiées** sur la Pi06c.

Objectif spécifique	Nb projets	Programmation CT	Maquette UE	Programmation UE	% prog	Reste à programmer	Taux d'intervention UE	Certification	
		€	€	€			Réel	€	
Pi06c - OS01 - Augmenter la fréquentation des sites touristiques régionaux par des actions de valorisation du patrimoine naturel et culturel Corse	25	17 960 458,52 €	7 200 000,00 €	7 652 793,64 €	106,3%	0	42,6%	10 864 276,05 €	90,5%

Les 25 projets soutenus dans le cadre de la Pi06c s'articulent autour de 4 types d'actions :

- ✓ **Aménagement et valorisation du patrimoine (71 % des montants UE).** Cette typologie de projet vise à valoriser davantage les sites culturels et naturels de la Corse notamment par des projets d'aménagement/rénovation. **11 projets** d'aménagement et valorisation du patrimoine sont financés au titre de la Pi06c pour un **coût total de 11,7 M€ dont 5,3 M€ en crédits européens**. Le montant moyen de ces projets est d'1 M€ traduisant un volume financier élevé à l'échelle de la priorité d'investissement 6c.



- ✓ **Randonnée et cyclotourisme (10 % des montants UE).** Axé sur l'aménagement de voies cyclables et pédestres, cette typologie de projets vise à développer les parcours de randonnée et cyclotourisme. **Au nombre de 5**, les projets de cette typologie soutenus au titre de la Pi06c représentent un **coût total 1,3 M€** et un **coût UE de 7,9 K€**. Quant au montant moyen, celui-ci s'élève 2,6 K€ faisant état d'un volume financier modéré.
- ✓ **Scénographie et numérique (8 % des montants UE).** Ces projets visent la modernisation scénographique et numériques des sites culturels et touristiques de la région. On en dénombre 7 pour **1 M€ de coût total dont 6,3 K€ en crédits européens**. A hauteur de 1,5 K€ par projet, le montant moyen de cette typologie de projet est le moins élevé.
- ✓ **Thermalisme (11 % des montants UE).** Seulement **deux projets** de cette typologie sont soutenus au titre de la Pi06c :
 - Réalisation d'une étude de faisabilité pour la réhabilitation de l'établissement thermal de Baracci ;
 - Réhabilitation de la structure thermique de Baracci.

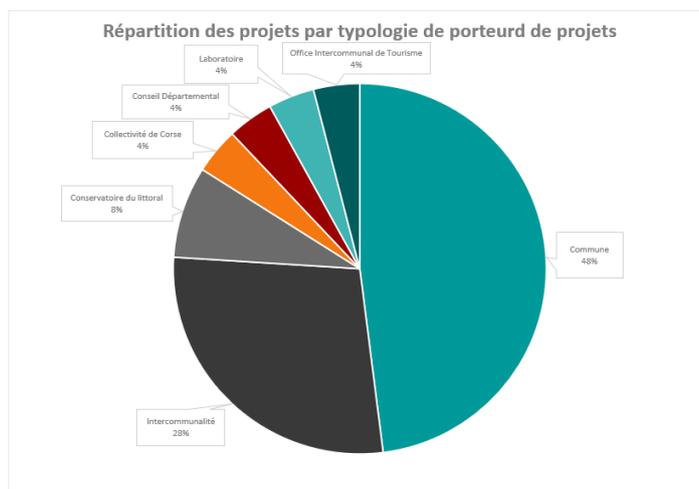
Les deux projets visent à réhabiliter la structure thermique de Baracci. Ils **représentent 3,8 M€ de coût total** et **8,3 K€ de coût UE**, pour un coût moyen par projet égal à 1,9 M€ (soit le plus élevé parmi les différentes typologies de projet).

Typologie de projets							
Pi06c - OS01 - Augmenter la fréquentation des sites touristiques régionaux par des actions de valorisation du patrimoine naturel et culturel Corse	Nb projets	Coût total (CT)	CT moyen	Montant total UE	Montant moyen UE	Montant certifié CT	Taux de réalisation
Aménagement et valorisation du patrimoine	11	11 767 766,85 €	1 069 796,99 €	5 387 178,64 €	489 743,51 €	9 008 774,93 €	77%
Randonnée et cyclotourisme	5	1 321 243,90 €	264 248,78 €	792 746,14 €	158 549,23 €	746 674,21 €	57%
Scénographie et numérique	7	1 061 447,77 €	151 635,40 €	636 868,86 €	90 981,27 €	978 373,77 €	92%
Thermalisme	2	3 810 000 €	1 905 000 €	836 000 €	418 000 €	130 453,14 €	3%

ANALYSE PAR TYPE DE PORTEURS DE PROJETS

L'intégralité des projets soutenus au titre de la Pi06c sont portés par des structures publiques.

Parmi celles-ci, la typologie de porteurs de projet s'avère relativement diversifiée (Collectivité de Corse, communautés de communes et d'agglomération, communes, autres établissements publics, ...).



Les **communes** sont les plus représentées avec **12 projets** programmés relevant notamment de l'aménagement (5 projets), mais aussi du cyclotourisme et de la randonnée (3), de la scénographie et du numérique (2) et du thermalisme (2). Suivent les **intercommunalités** avec **7 projets** dont 4 projets d'aménagement et de valorisation du patrimoine, 2 projets d'aménagement de voies cyclables et pédestres et 1 projet de développement de sentiers numériques. Le **Conservatoire du littoral**, quant à lui, porte **2 projets** d'installation de scénographies touristiques. Enfin, la **Collectivité de Corse** et le **Conseil départemental** de Corse de Sud sont porteurs chacun d'un **projet** d'aménagement et de valorisation du patrimoine alors que le **Laboratoire régional d'Archéologie** et l'**Office intercommunale de tourisme** portent chacun un **projet** axé sur le développement de l'offre numérique et scénographique des deux structures.

Typologie de projets							
Pi06c - OS01 - Augmenter la fréquentation des sites touristiques régionaux par des actions de valorisation du patrimoine naturel et culturel Corse	Communes	Intercommunalités	Conservatoire du littoral	Collectivité de Corse	Laboratoire	Conseil départemental	Office intercommunal
Aménagement et valorisation du patrimoine	5	4	0	1	0	1	0
Randonnée et cyclotourisme	3	2	0	0	0	0	0
Scénographie et numérique	2	1	2	0	1	0	1
Thermalisme	2	0	0	0	0	0	0
Total	12	7	2	1	1	1	1

ZOOM SUR LES INDICATEURS DE REALISATION/RESULTATS

INDICATEURS DE RÉALISATION

Indicateurs de réalisation						
CO09 - Augmentation du nombre escompté de visites aux sites recensés au titre du patrimoine culturel et naturel et aux attractions bénéficiant d'un soutien	Unité	Cadre de performance	Cibles		Situation au 21/09/2021	
			2018	2023	Prévisionnel	Réalisé
Pi06c	Visites / an	NON	/	9 600	160 910	89 154
25 - Nombre de sites valorisés et/ou requalifiés	Unité	Cadre de performance	Cibles		Situation au 21/09/2021	
			2018	2023	Prévisionnel	Réalisé
Pi06c	Nombre	NON	/	9	116	71

Deux indicateurs de réalisation (CO09 et 25) ont été prévus par le PO au titre de la Pi06c. **Aucun des deux indicateurs ne fait partie du cadre de performance.**

Les données observées sur les deux indicateurs de réalisation témoignent d'une dynamique positive :

- ✓ Concernant l'indicateur de réalisation *CO09 « Augmentation du nombre escompté de visites aux sites recensés au titre du patrimoine culturel et naturel et aux attractions bénéficiant d'un soutien »*, la valeur réalisée de l'indicateur atteste de **89 154 visites aux sites et aux attractions bénéficiant d'un soutien** comptabilisées, soit **plus de la moitié de la valeur prévisionnelle (55 %)**, traduisant une dynamique encourageante de programmation. Quant à la valeur cible 2023, celle-ci apparaît sous-estimée avec la valeur réalisée qui représente **928% de la cible 2023**.
- ✓ Concernant l'indicateur de réalisation *25 Nombre de sites valorisés et/ou requalifiés*, la cible 2023 semble également sous-estimée. En effet, la valeur réalisée représente **788% de la valeur cible**. Néanmoins, quant à la programmation en prévisionnel, la valeur réalisée fait état d'une dynamique positive avec 71 sites valorisés et/ou requalifiés, soit 61 % de la valeur prévisionnelle.

INDICATEURS DE RÉSULTAT

* Donnée actualisé hors RAMO

Indicateur de résultat						
OS01-Pi06c Augmenter la fréquentation des sites touristiques régionaux par des actions de valorisation du patrimoine naturel et culturel Corse	Unité	Valeur référence et cible		Situation au 15/10/2020		
		Référence	Cible 2023	Données	Année	Source
ID21 - Flux de visiteurs généré sur la période hors saison	% visiteurs	58% (2013)	68%	61%*	2019	Agence du Tourisme de la Corse/Observatoire du Tourisme

Le choix de l'indicateur de résultat « *21 – Flux de visiteurs généré sur la période hors saison* » témoignent de la volonté de la Région d'atteindre une meilleure distribution sur l'année du flux touristique, notamment sur la période estivale.

Faute de données disponibles, cet indicateur n'a pu être actualisé dans le cadre du RAMO 2019. Néanmoins, en dehors de l'exercice de RAMO, un travail a été mené auprès de l'Observatoire du tourisme de la Corse afin de déterminer l'évolution de cet indicateur. A priori, il s'agissait à travers cet indicateur de mesurer la part des entrées et des sorties en Corse hors saison au regard des entrées et des sorties annuelles. Si on se tient à cette interprétation de l'indicateur, le flux de visiteurs hors saison représente **61% du flux annuel pour les années 2018 et 2019**, traduisant un **rapprochement de trois points à la valeur cible 2023 (68%) par rapport à la valeur de référence 2013 (58%)**.

Indicateur financier

Indicateur financier						
Axe 5 - Préserver et valoriser durablement les atouts environnementaux et culturels du territoire	Unité	Cadre de performance	Cibles		Situation au 15/10/2020	
			2018	2023	Prévisionnel	Réalisé
5 - Montant TTC des dépenses certifiées de l'axe	€	OUI	9 119 437,00 €	32 000 000,00 €	36 066 751,66 €	18 425 048,24 €

Cet indicateur financier est inscrit au cadre de performance et se décline à l'échelle de l'axe stratégique. Au 21 septembre 2021, **36 M€ ont été programmés en coût total**, dépassant la valeur cible 2023 (32 M€). A ce stade, **18,4 M€ ont été certifiés en coût total** (soit 57,5% de la cible finale).

5. Annexes

5.1 Acteurs interrogés, entretiens, bibliographie

Liste des acteurs interrogés

Structure	Fonction	Interlocuteur	Date de l'entretien
Autorité de Gestion - Direction adjointe - Mise en œuvre et suivi des programmes européens	Directeur adjoint	Galeran DUSSER	14/09/2021
	Service Suivi Evaluation	Mathieu LEONETTI	
Agence du Tourisme de la Corse (ATC)	Pôle Ingénierie et Développement	Placide MIGNUCCI	07/10/2021
	Pôle Ingénierie et Développement	Jean-Louis MORETTI	14/10/2021
	Ingénieure – Chargée d'études socio-économiques	Anne CASABIANCA	04/11/2021
	Responsable du Pôle Marketing et Communication	Pascal AQUAVIVA	
Collectivité de Corse – Service Patrimoine	Directeur du Patrimoine	Pierre-Jean CAMPOCASSO	02/11/2021
	Responsable du service de la mise en valeur du patrimoine	Gabrielle TORRE	
Agence de Développement Economique de la Corse (ADEC)	Directrice Innovation, Internationalisation et Intelligence Territoriale	Lesia SARGENTINI	15/11/2021
Collectivité de Corse – Direction Mobilités	Chef de service	Sylvain JAUSSAUD	16/11/2021
	Chargée de mission Europe / DSP Chemin de fer	Fabienne MAZZIA	
Office de Tourisme Intercommunal de Bastia	Directrice	Véronique VALENTINI- CALENDINI	15/11/2021
Office de Tourisme intercommunal de Porto- Vecchio	Directrice	Marie-Pierre PAPI	15/11/2021

Office de Tourisme intercommunal de l'Île-Rousse / Balagne	Directeur	Jean Michel DE MARCO	15/11/2021
GAL Corse orientale	Chargée de développement	Laure PRIEUR	23/11/2021
DRAC Corse	Directeur régional	Franck LEANDRI	19/11/2021

Dans le cadre de la démarche, **13 entretiens institutionnels ont été conduits par l'équipe d'évaluation**. Au total, **16 personnes ont été interrogées et ont ainsi participé à la démarche d'évaluation** de la politique touristique au titre du programme opérationnel FEDER-FSE Corse 2014-2020.

Liste des entretiens bénéficiaires

Maître d'ouvrage	Interlocuteurs	Projet	Date d'entretien
THEME – Aménagement et valorisation du patrimoine			
Commune de Bastia	Nicole CASALTA	Réalisation d'une étude de faisabilité pré-opérationnelle et travaux pour la valorisation touristique de la Citadelle de Bastia	15/11/2021
Communauté de communes de la Costa Verde	Marc-Antoine NICOLAI Maxime PUCCI Marilyne RENOSI	Aménagement de plages – Costa Verde	22/11/2021
Communauté de communes de l'Alta Rocca	Véronique SANGES	Création d'un produit touristique permettant la mise en valeur du patrimoine culturel et naturel de l'Alta Rocca	15/11/2021
Commune de Calvi	Nicolas FABRE	Aménagement dans la Citadelle de Calvi d'un espace musée boutique de l'Office Municipal de Tourisme de Calvi	22/11/2021
Commune de Bonifacio	Marc SERRA-ROCCA	Citadelle de Bonifacio – requalification du centre ancien et mise en tourisme de son patrimoine	08/11/2021
Commune de Cristinacce	Antoine VERSINI	Création d'un sentier d'interprétation patrimonial	17/11/2021
Collectivité de Corse	Pierre-Jean CAMPOCASSO Julian TRISTANI	Réhabilitation de la Maison Rossi – complexe archéologique d'Aléria	18/11/2021
THEME - Randonnée et cyclotourisme			
Commune de Pietrabugno	Emma MUSSIER	Cap sur la Mer – itinéraire pédestre	22/11/2021
Commune d'Ajaccio	Sylvie MURACCIOLE	Création de l'itinéraire cyclotouristique Mare & Tarra	25/11/2021
THEME – Scénographie et Numérique			
Conservatoire du littoral	Michel MURACCIOLE	Mise en valeur et aménagement touristique pour l'accueil du public du site de Terrenzana	16/11/2021
Laboratoire Régional d'Archéologie - LRA	Hélène PAOLINI-SAEZ	Connaissance des monuments patrimoniaux et archéologiques corses par la modélisation 3D	10/11/2021

Office Intercommunal de Tourisme de la CAPA (ex OMT Ajaccio)	Nathalie CAU	Aménagement scénographique et numérique de l'Office Intercommunal de Tourisme de la CAPA	24/11/2021
THEME – Thermalisme / thermoludisme			
Commune d'Olimeto	Samuel GREANI	Réalisation d'une étude de faisabilité pour la réhabilitation de l'établissement thermal de Baracci et réhabilitation de la structure thermale de Baracci (2 dossiers FEDER)	05/11/2021

13 entretiens ont pu être menés par l'équipe d'évaluation dans le cadre des travaux de collecte. Ces entretiens ont permis d'échanger avec la plupart des porteurs de projets de la mesure tourisme du programme opérationnel FEDER-FSE Corse, sachant qu'ils représentent 14 opérations parmi les 25 programmés à échéance de septembre 2021.

5 fiches « Etudes de cas » ont été rédigées afin d'apporter la preuve par l'exemple de la « plus-value » de l'intervention du FEDER sur les enjeux touristiques en Corse. Ces « focus projets » offrent un panorama des différents thèmes, ayant fait l'objet d'un soutien sur la période 2014-2020 : 2 études de cas aménagement et valorisation du patrimoine (Requalification et mise en tourisme de la Citadelle de Bonifacio, Réhabilitation de la Maison Rossi – complexe archéologique d'Aleria), 1 étude de cas scénographie / numérique (Aménagement scénographique et numérique de l'Office Intercommunal du Tourisme de la CAPA), 1 étude de cas randonnée / cyclotourisme (Création de l'itinéraire cyclotouristique Mare & Tarra) et 1 étude de cas thermoludisme (Réhabilitation de l'établissement thermal de Baracci).

5.2 Liste des sigles et acronymes

AG	Autorité de Gestion
ATC	Agence du Tourisme de la Corse
CdC	Collectivité de Corse
CPER	Contrat de plan Etat- Région
DOMO	Document de mise en œuvre
FEDER	Fonds Européen de Développement Régional
FESI	Fonds Européens Structurels et d'Investissement
FSE	Fonds Social Européen
PEI	Plan Exceptionnel d'Investissement
PTIC	Plan de transformation et d'investissement pour la Corse
PETR	Pôle d'Equilibre Territorial et Rural
PO	Programme opérationnel



Votre correspondant pour cette mission

Philippe KOUASSIVI

kouassivi@teriteo.fr

06-81-17-67-55

09-86-69-47-00

“Teritéo
TERRITOIRES EN MOUVEMENT